CERCLE **G**ÉNÉALOGIQUE ET **H**ÉRALDIQUE DE L'**A**UVERGNE ET DU **V**ELAY



Dans ce numéro:

Généalogie de Pierre BROSSOLETTE et des BRESSOLETTES

Le peintre André Eugène COSTILHES

Un curieux escamotage d'identité

Le Carladès

Des aviateurs auvergnats en 14-18

Rechercher un soldats 14-18

Réunion du Livradois-Forez (5 octobre)

... et les rubriques habituelles,

- CR de l'Assemblée générale du CGHAV
- vos Questions et Réponses



Pierre BROSSOLETTE (1903-1944), agrégé d'Histoire, héros de la Résistance, Compagnon de la Libération

Publication Trimestrielle – 37^e année – 3^e tr. 2014

N° 149

août 2014

8,25 €le numéro

SOMMAIRE

Le mot du Président Vie du Cercle Avis importants Livradois-Forez Cantal Méthodes et sources L'Auvergne la guerre (100 ans) Vie et métiers d'autrefois Personnages et familles	La 36° Assemblée générale du 17 mai 2014	page page page	129 130 132 133 135 140 143 148 154 155 156 164 168 169 181
Questions & Réponses	André Eugène COSTILHES, Peintre B.MATHIAS Questions du CGHAV LES ADHÉRENTS Réponses du CGHAV LES ADHÉRENTS	page page page	182 184 187
Couvertures :	1 ^{ère} = Pierre BROSSOLETTE, héros de la Résistance 4 ^{ème} = Tableaux d'André Eugène COSTILHES		
Encart libre	Réunion annuelle du Groupe Livradois-Forez le 5 octobre 2014 (bordereau d'inscription)		
Les auteurs sont seu	ls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne! ».		

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents. Cotisation/Abonnement 2014 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : 33 Euros ; Europe : 36 Euros ; Outre-mer : 40 Euros. Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : 31 Euros ; Europe : 34 Euros ; Outre-mer : 38 Euros. **Cotisation 2014 au CGHAV sans abonnement** (simple ou couple) = **25 Euros**.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV
Pour des commandes, s'adresser à :
1/ Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6 ^e RFE)
6° RFE - Répertoire des Familles Étudiées par les membres du CGHAV (port compris):
Numéros anciens disponibles : par numéro (port compris) = 7,50 Euros (sauf les numéros des années 2013/2014 = 8,25 Euros)
2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « Publications du CGHAV » « Généalogie des familles BEAL », 2ème Ed. par Pierre Lucien POUZET
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE

« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-ss-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)...21 Euros



Chers Amis,

Cet été la scène politique est occupée par les commémorations des deux guerres mondiales, le début de l'une (déclaration de guerre du 3 août 1914) et les premiers pas de la fin de l'autre (débarquements de 1944, en Normandie le 6 juin et en Provence le 15 août).

Dans cet environnement, à la demande de nombreux correspondants, nous avons préparé un schéma des principaux outils de recherche permettant de retrouver le grand père ou le grand oncle, qui fut soldat en 14-18 et qui, peut-être, est « mort pour la France ». En particulier, on y trouvera les adresses internet permettant de suivre leurs traces dans les archives et leur mode d'emploi.

Les éléments de cet article seront repris sur notre nouveau site internet, en cours de préparation.

Après la généalogie de Germaine TILLION, dans le numéro précédent, nous vous présentons dans ce numéro celle de l'autre héros de la Résistance dont les cendres seront transférées au Panthéon en 2015, Pierre BROSSOLETTE, d'une famille d'origine auvergnate, issue de St-Alyre-d'Arlanc.

Pierre BROSSOLETTE, nous donne également un nouvel exemple de ce grand ascenseur social qu'a constitué le milieu de l'enseignement primaire en France, au tournant du 20^e siècle.

Au-delà d'une simple généalogie, notre collègue Jean-Noël MAYET a voulu reconstituer, de façon aussi complète que possible, le parcours de tous les BRESSOLETTE, qui portent le nom d'un village de St-Alyre. Cet ensemble peut sembler un peu compliqué à suivre, d'autant que les grosses lacunes des registres de St-Alyre, autour de 1700 n'aident pas la recherche. Heureusement que les rôles de taille de cette communauté ont été bien conservés (comme tous ceux de l'élection d'Issoire). Deux schémas généalogiques aident à la lecture de cet article.

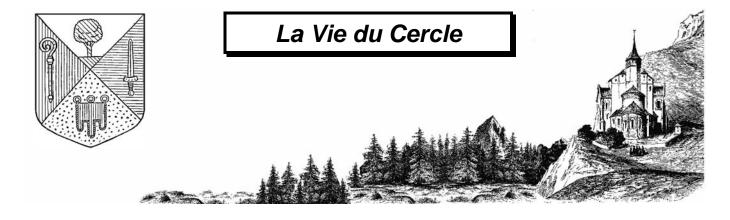
L'autre gros article de ce numéro est un petit roman historique, initié par l'acte de naissance « délocalisé » de la fille de l'épouse d'un notaire de Ste-Florine (43) en 1793. Tous les éléments, qui en ont permis la construction, sont parfaitement exacts et vérifiables, mais c'est leur interprétation, qui est l'objet même de cet article. Comme la petite fille, née dans ces conditions eut une nombreuse descendance, son intérêt généalogique est indéniable.

Vous trouverez également dans ce numéro de petits articles basés sur une histoire familiale et qui contribuent à notre connaissance des conséquences de la Grande Guerre sur nos familles. Vous en trouverez d'autres, que nous avons déjà reçus, dans le prochain numéro, mais n'hésitez pas à prendre votre porte-plume et à mettre noir sur blanc ces souvenirs.

Nous avons besoin de votre collaboration à notre revue.

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI



LA 36^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Le 17 mai dernier, la 36^e Assemblée Générale de notre Cercle s'est tenue au Clos Fleuri à Maringues, sous un ciel radieux, mais avec une assistance encore plus clairsemée que les années précédentes. D'où, à nouveau, des interrogations sur la meilleure période à retenir pour ce rendez-vous annuel ...

Comme à l'habitude, cette Assemblée fut précédée, la vieille, par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 16 mars

Le Conseil examina tout d'abord le rapport moral, puis le rapport financier que le Président devait présenter le lendemain à l'Assemblée générale et qui sont rapportés ci-après.

La préoccupation essentielle dont fait état le rapport moral étant d'attirer de jeunes généalogistes dont les méthodes sont bien différentes de celles de l'ancienne génération, le Conseil consacra la plus grande part de son temps à l'amélioration des différents média du Cercle.

Les média du Cercle

- Le **site internet** : les administrateurs reconnaissent que le site actuel, réalisé avec des outils aujourd'hui périmés, est peu convivial et difficile à mettre à jour. Le Président présente la structure du nouveau site, ses images d'accueil, et ses principales caractéristiques, sur lesquels il recueille les observations des administrateurs.
- Le **blog** sera également intégré dans ce nouveau site, ce qui devrait faciliter le travail de Jean-François CROHAS, grâce à la participation d'un maximum de rédacteurs
- Le **forum** : en revanche, n'y sera pas intégré et restera sur Yahoo
- La mise en place sur **Facebook** d'un renvoi sur le site du CGHAV_apparaît comme un plus en terme d'affichage et de communication. Le Conseil en adopte le principe et renvoie à sa prochaine réunion la désignation d'un responsable.
- La **revue** : reste, à côté des outils informatiques, un élément déterminant pour fidéliser les adhérents. Pour

maintenir son attrait, il convient de veiller à une certaine diversité dans les sujets abordés et d'inclure dans chaque numéro, outre des histoires de famille et des généalogies, des articles plus généraux sur les modes de vie anciennes, l'histoire, les métiers etc. de nature à intéresser l'ensemble des lecteurs.

Sur la suggestion de Marie-Françoise BRUNEL, il a été décidé de déposer le titre « **A moi Auvergne!** » afin de se préserver contre de mauvaises surprises.

Relevés et tables

Dominique BÉNET précise que 85.000 actes nouveaux ont été introduits sur **GeneaBank** depuis l'AG de 2013, ce qui porte le nombre total d'actes à 820.000. Ces actes se retrouvent sur les bases Geneanet et Bigenet.

La base « Notre famille » doit toujours faire l'objet d'une alimentation spécifique puisque les dépouillements faits par l'AGL ne doivent pas y figurer.

Le Conseil décide de compléter les dépouillements du Puy-de-Dôme, y compris par les communes qui ont déjà fait l'objet de relevés par d'autres associations, afin de les intégrer sur Généabank..

En ce qui concerne le Cantal, le Conseil a 3 objectifs pour les mois à venir :

- traiter les relevés existants en vue de leur introduction sur Nimègue et les banques de données,
- introduire sur GeneaBank, les tables du XIX^e réalisées par J.M. DAUDANS à partir des tables décennales,
- poursuivre les contacts avec l'Association du Pays de Gentiane dans le souci d'assurer la sauvegarde de leurs relevés.

Réunions intérieures et extérieures au Cercle

La réunion **Combrailles–Volcans** 2014 s'est déroulée le 26 avril à Giat à la satisfaction de tous les participants, même si elle a réuni moins de monde qu'à l'habitude, en raison peut-être de la localisation périphérique de la réunion.

La réunion **Livradois-Forez** se tiendra à Courpière le dimanche 5 octobre prochain (voir la rubrique « Livradois-Forez dans ce numéro et le bordereau d'inscription inséré)

Le Cercle participera à deux réunions importantes dans les mois à venir :

- à Murat, en juillet, la réunion bisannuelle organisée par APROGÉMÈRE
- à Paris, hôtel de Soubise, les 27 et 28 septembre, forum d'accès libre, organisée par la FFG

L'Assemblée Générale du 17 mai

Rapport moral du Président

Le Président souligne d'emblée que l'érosion des effectifs du Cercle, déjà constatée ces dernières années, se poursuit : le nombre d'adhérents s'établit aujourd'hui à 1054 contre 1097 l'an passé à la même date et 1131 en 2012. Même si cette diminution n'est pas aussi importante que celle subie par d'autres Cercles à la suite de la mise en ligne des BMS par les Archives départementales, elle devient inquiétante pour l'avenir de notre Association.

On constate chaque année un « turn-over » de l'ordre de 70 adhérents, mais la cause principale de l'érosion des effectifs tient à l'âge. Il nous faut donc recruter et fidéliser des « jeunes » pour combattre ce phénomène inéluctable et pour cela il est important de disposer d'un site internet performant pour lequel une demande de crédit de 8.000 € sera sollicitée de cette A.G.

Le site et la revue sont, en effet, les deux armes essentielles dont dispose le Cercle pour satisfaire ses adhérents et en attirer de nouveaux.

Au sujet de la revue, il est souhaitable d'élargir le nombre des collaborateurs et tous les membres sont invités à adresser à la rédaction des petits « papiers » faisant part des anecdotes ou des éléments étonnants qu'ils ont rencontrés dans leurs recherches.

Le Président évoque ensuite deux questions d'actualité, qui n'ont aucun rapport entre elles :

- 1- La législation sur les archives, qui fait à nouveau l'objet de réflexions dans les milieux parlementaires et qui a motivé le lancement d'une pétition par la Fédération Française de Généalogie. Celle-ci revendique l'accès libre et gratuit aux données numérisées, dont les originaux ont été retirés de la consultation, et veut s'assurer que le respect dû à la vie privée ne conduise pas à un « droit à l'oubli » préjudiciable aux recherches généalogiques.
- 2- La guerre de 14-18 dont le centenaire génère une déferlante d'articles et de sites, mais sur laquelle le Cercle a l'intention d'apporter à ses membres, de façon simple et claire, dans les prochains numéros de la revue, des renseignements sur les moyens d'investigation dont ils disposent.
- Le Président rappelle enfin les 2 grandes manifestations auxquelles le Cercle a participé en 2013 : le Congrès national de Généalogie de Marseille en juin, et les Généalogiques organisées à Paris par Géné-Aubrac en novembre.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral.

Rapport financier

Le compte d'exploitation établi par notre trésorier, Robert LEOTOING et qui a été diffusé dans le précédent numéro de la revue, fait apparaître un résultat positif de 2.657 € porté à 4.110 €avec les produits financiers de notre épargne.

<u>Côté ressources</u>, les cotisations sont à la baisse comme le nombre d'adhérents. Les revenus provenant de la consultation de nos tables sur Internet ont largement compensé la baisse de la vente de tables papier.

<u>Côté dépenses</u>, les frais de la revue ont été supérieurs en 2013 à ce qu'ils sont habituellement en raison du « Guide Pratique » diffusé avec la revue du dernier trimestre.

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Vote d'un budget spécial pour la création d'un nouveau site Internet.

La réalisation d'un nouveau site internet au lieu et place du site actuel, réalisé avec des outils aujourd'hui périmés, est indispensable pour la survie du Cercle. A côté d'un espace réservé aux adhérents avec, en particulier, l'accès à notre patrimoine, c'est dire aux anciens numéros de la revue, il doit constituer une **vitrine** de nature à attirer de nouveaux adhérents, être **convivial** pour les membres du Cercle et **facile à mettre à jour** pour les administrateurs.

Le coût le plus important tient à l'intégration du fichier des adhérents.

Le montant sollicité est de 8.000 € mais tout sera fait pour tenir dans une enveloppe moindre.

L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

Élection des membres du Conseil d'Administration

Les candidatures à un poste d'administrateur, au nombre de 5, sont inférieures au nombre des sièges disponibles au Conseil.

Une nouvelle candidate, Christiane BELLIER a bien voulu consacrer au Cercle une partie de son temps de jeune retraitée et a déjà été cooptée par le Conseil d'administration pour prendre en charge la gestion des adhérents.

Les autres candidats dont le mandat vient à renouvellement sont bien connus de tous les membres :

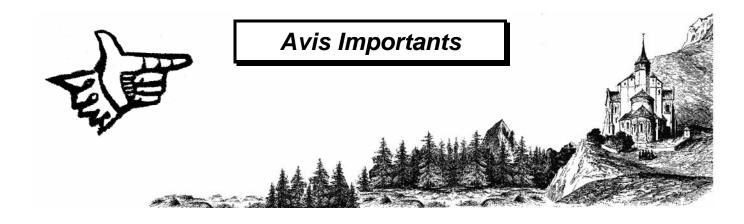
- Marie-Françoise BRUNEL, vice-présidente, responsable de la bibliothèque de Clermont, de la coordination des dépouillements et de l'alimentation des bases de données avec Dominique BÉNET.
- Henri PONCHON, vice-président chargé de l'image du Cercle, des publications, et de l'animation de la section Livradois-Forez.
- Jean-François CROHAS qui fait vivre le réseau informatique du groupe : forum, site et blog.
- Jean-Marc FAYOLLE, responsable de l'animation de la section lyonnaise.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité des 142 suffrages exprimés.

* * *

A l'issue de la réunion, les administrateurs sont convenus de reconduire le bureau sous sa forme antérieure avec Alain ROSSI comme Président.

Après un agréable déjeuner, l'après-midi fut consacré à une visite du vieux Maringues et de ses tanneries sous la conduite d'une guide fort compétente qui était épaulée de deux membres du Cercle, une ancienne maringoise, Mme DUMAS et une toute récente, Christine EMERY di BELLA.



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse: 55, rue de Châteaudun,

63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2014 : les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 14h30 à 17h30.

Septembre	fermé	Octobre	Lundi 6
	Mercredi 10		Mercredi 15
	Vendredi 19		Vendredi 24
Novembre	Lundi 3	Décembre	Lundi 1 ^{er}
	Mercredi 12		Mercredi 10
	Vendredi 21		Vendredi 19

A noter:

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M.-F. BRUNEL: cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon (tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le **3**^e mardi du mois et un samedi par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions:

Mardi 21 octobre, 14 à 17 heures

Samedi 15 novembre, 9 à 12 heures (avec SGLB et CGHML

Mardi 18 novembre, 14 à 17 heures Mardi 16 décembre, 14 à 17 heures

Contacts: Jean-Marc FAYOLLE: Tél.: 04 2602 5657

jean-marc.fayolle@dbmail.com

Brigitte LACROIX: celacgen@yahoo.fr

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.

Grâce à «La France Généalogique», nous sommes installés dans la salle de la

Maison des Associations du 2^e arrondissement,

23 rue Greneta, Paris 2^e arrond., où la réunion se tient de **14h15** à **18h45**.

De 14h15 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle et des autres membres du groupe.

Il est également possible de consulter les outils de recherche dont nous disposons (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres).

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005 barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538 rossi.cghav@orange.fr

De 17 heures à 18h45, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

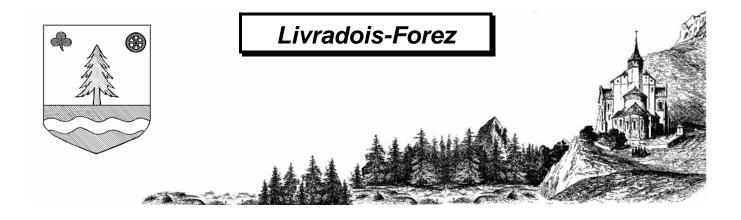
- mercredi 1^{er} octobre,
- mercredi 4 novembre
- mercredi 3 décembre

Géné@2014

Les 27 et 28 septembre 2014 à Paris

Comme tous les deux ans, et pour la 3^e fois, la Fédération Française de Généalogie organise un accueil du public dans la cour de l'Hôtel de Soubise (qui abrite les Archives nationales), au coin de la rue des Archives et de la rue des Francs-Bourgeois. (voir www.genefede.eu)

L'entrée est gratuite, permettant à tous de se renseigner pour aborder ou compléter sa généalogie, auprès des associations (de toute le France) et des éditeurs de revues et de logiciels ainsi que d'assister à des conférences.



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 81

par Henri PONCHON (cghav - 62)

Dimanche 5 octobre 2014, notre réunion Livradois-Forez à Courpière

Je rappelle à nouveau notre réunion annuelle et vous invite à m'envoyer le bon de participation ou à me prévenir par mail de votre présence.

Coco CHANEL reconnue par ses parents à Courpière

De par sa famille maternelle, Coco CHANEL est bien sûr la personnalité la plus célèbre de Courpière; elle aurait pu y naître; ses parents s'y sont mariés et l'y ont reconnu.

Sur le registre de Courpière le 17.11.1884



Reconnaissance de Gabrielle CHANEL, née à Saumur, par ses parents

«... Henri Albert Chanel et Jeanne Devolle sont unis par le mariage et aussitôt lesdits époux ont déclaré qu'il est né leurs deux enfants l'un inscrit sur les registres de l'état civil de Saumur (Maine et Loire) en date du vingt août mil huit cent quatre vingt trois sous les noms et prénoms de Chanel Gabrielle et l'autre inscrit sur les registres d'état civil de la commune d'Aubenas (Ardèche) à la date du onze septembre mil huit cent quatre vingt deux sous les noms et prénoms de Chanel Julia Berthe...»

Cette dernière sera la mère d'André PALASSE.



Les signatures des mariés et des témoins.

Deux livres récents sur Coco CHANEL

Deux livres récemment parus offrent l'occasion de nous réinterroger sur la personnalité d'un des noms les plus célèbres dans le monde, grâce à la mode et surtout au parfum « N° 5 ».

Chanel Intime, d'Isabelle FIEMEYER, avec une préface de Gabrielle PALASSE-LABRUNIE, petite-nièce de Coco CHANEL, Editions Flammarion, 2011.

Une vision inédite par une personne qui l'a vraiment connue intimement « trop de mensonges et de fausses interprétations ont été colportées sur la vie et personnalité de ma tante que j'ai toujours appelée Auntie Coco » qui était aussi sa marraine (Uncle Benny, le duc de Westminster, étant le parrain de Gabrielle PALASSE). « Je suis la seule personne existante ayant vécu proche d'elle, de ma naissance, en 1926, à sa mort, en 1971. » L'ouvrage est magnifiquement illustré de nombreuses photos souvent inédites. A s'offrir.

Notre Chanel, de Jean LEBRUN, Editions Bleu Autour, 2014. Un récit de voyage sur les traces de «Mademoiselle, sur les lieux où elle a vécu et les personnages qu'elle a connu. Parmi eux, le beau-frère de son neveu André PALASSE, Robert BRESSON, le cinéaste qu'elle couva et inspira. Des aspects méconnus avec un éclairage nouveau sur des parties obscures de sa vie. L'ouvrage a obtenu le Goncourt de la biographie, 2014. <u>A lire</u>.

A propos d'André PALASSE

Il a joué un rôle essentiel dans la vie de Coco CHANEL. Elle l'a soutenu et protégé toute sa vie. On s'est beaucoup interrogé sur lui et ses origines. Il est né, selon les registres de Moulins, le 29 novembre 1904 (déclaré le 30), fils d'Antoine PALASSE « marchand forain âgé de

28 ans, demeurant à Moulins, place de la Liberté ... et de demoiselle Julia Berthe CHANEL, marchande âgée de vingt-deux ans, demeurant avec lui, non mariés. » Deux autres marchands forains amis du père seront présents.

En 1925, il épouse Catharina Van der ZEE; Coco lui offre le château de Corbères, au cœur du Béarn, à trente kilomètres de Pau. Le 21 décembre 1926, Robert BRESSON, qui n'est pas encore cinéaste mais artiste peintre, épouse sa sœur Leidia à Pau; André PALASSE dit « agriculteur » à Corbères sera leur témoin.

Antoine PALASSE divorcera en 1948 et se remariera en 1949 avec Nina KOTZEBUE-TOLSTOÏ, appartenant à la famille du célèbre écrivain. Il meurt à Goupillères le 20 avril 1981. Après le décès de sa mère, sœur ainée de Gabrielle, en 1910, dans des circonstances mal connues (suicide?), Coco CHANEL s'occupera en permanence de lui, le considèrera comme son héritier. Elle en fera un des dirigeants de ses entreprises et, prisonnier de guerre en 1940, elle n'aura de cesse de le faire libérer en se compromettant dangereusement avec l'occupant allemand.

Chroniques Historiques du Livradois-Forez

Dans le numéro 36, paru début juin 2014, quelques articles intéresseront tout particulièrement les généalogistes.

- Pierre de NOLHAC (1859-1936), un enfant d'Ambert, par Claire SALVY. Né à Ambert (Puy-de-Dôme), le 15 décembre 1859, il entre comme conservateur adjoint au musée de Versailles en 1887, puis conservateur en titre de 1892 à 1920, et prend la direction du musée Jacquemart-André. Il est élu à l'Académie française en 1922. L'auteur évoque longuement sa famille maternelle, sa mère Claire PACROS (1835-1912), de la grand-mère COLLANGE, en fait Perrine PRADIER, épouse de Louis PACROS dit PACROS-COLLANGE, de son trisaïeul Pierre POURRAT qui fut maire d'Ambert, député et sous –préfet.
- Un autre visage de Jean BESSEYRIAS, par Pierre-Louis VUILLERMOZ, peintre verrier ambertois du 19^e siècle.
- Jean-Marie BARGEON de Viverols, 1850-1913, l'art de l'illusion, par Daniel VIALLARD. Un article inattendu et fort documenté sur ce prestidigitateur né à Eglisolles, fils de Jacques BARGEON, menuisier aubergiste, et Victoire TRIOULEYRE. Il se produira dans le monde entier avant de se retirer à Viverols.
- la seconde partie de l'article consacré au *général fournolais Pierre Amable GUIGNAUBAUDET (1859-1918)*, ses champs de bataille en 14-18. Il meurt près de Cassel le 30 mai 1918 suite à des blessures occasionnées par des éclats d'obus à la tête ; il était alors à la tête de la 41° DI et sera l'avant-dernier des 43 généraux français « mort pour la France. »

L'électricité à Courpière et dans les environs

Un dossier avait été déposé en 1891 par *La Société des Forces Motrices d'Auvergne* pour construire sur la commune de Saint-Flour-l'Etang au confluent de la Dore et du Miodet une centrale hydroélectrique de forte

puissance pour alimenter un réseau départemental de lignes de tramways électriques, la grande ambition du moment du département. Contesté par les municipalités qui auraient à le financer, ce projet, un brin démesuré, n'aboutira pas mais le barrage, le plus ancien d'Auvergne, sera autorisé et se construira; il sera inauguré le 14 juin 1903. Faute de tramways, la SFMA prospecte les environs dont Courpière et Thiers pour vendre son électricité et rentabiliser son ouvrage.

A la pointe du progrès, le Conseil municipal de Courpière avait donné son accord, le 8 janvier 1899, de distribution d'électricité à M. MENADIER propriétaire du moulin de Lasdonas puis à la Sté Hydroélectrique de Courpière qui lui a succédé.

Selon Aldo DAMAGGIO, auteur d'une étude sur l'arrivée de l'électricité à Thiers, à fin 1899, « Courpière dispose d'un éclairage public électrique et affronte déjà les premières sollicitations pour l'extension du dispositif ou pour le déplacement de telle lampe qui empêche de dormir. »

Dans cette même étude, l'auteur indique,

- « Contreparties directes ou indirectes de la présence de la centrale à Saint-Flour-l'Etang,
- les habitants de la région de Sauviat, de Saint-Flourl'Etang, de Domaize voire de Saint-Dié-d'Auvergne. n'ont plus à surveiller la hauteur des eaux de la Dore pour passer à gué la rivière après le confluent avec le Miodet puisque la SFMA construit un pont à cet endroit capable de supporter « un attelage de 1 500 kg en toute sécurité »

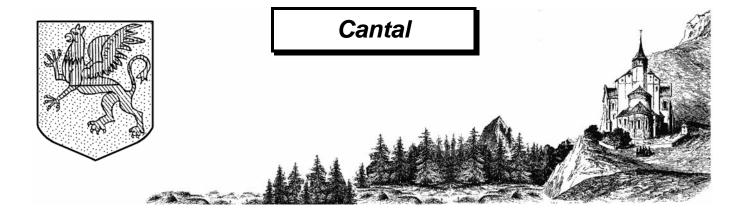
et

- les lingères de Sauviat bénéficient d'un lavoir tout neuf construit par la SFMA en aval du pont. »

En mai 1910, la SFMA présente une demande d'autorisation pour établir une ligne électrique hautetension entre l'usine de Sauviat jusqu'à Augerolles et Vollore-ville, communes voisines de Courpière, ainsi que les lignes de distribution nécessaires. La municipalité d'Augerolles donne son autorisation le 5 juin 1910. Les travaux seront réalisés début 1911; le 30 juin 1911 la municipalité reçoit une facture de 75F pour l'éclairage du bourg au cours du second trimestre. Les particuliers du bourg ont la possibilité de se faire raccorder à leurs frais; l'usine Cartaillier le fera. Il faudra attendre 936 pour l'électrification des 91 villages et écarts.



Usine du barrage de Sauviat sur la Dore



LE CARLADÈS

par Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

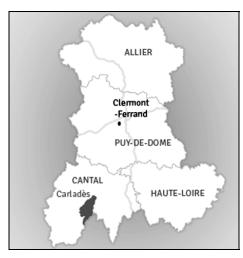
La visite en Carladès, au mois de mai dernier, de leurs Altesses Sérénissimes le Prince ALBERT II et la Princesse CHARLÈNE de Monaco – qui comptent, parmi leurs titres, celui de comte et comtesse de Carladès - est l'occasion d'évoquer la riche et singulière histoire de ce Comté.

Au commencement était le rocher de Carlat qui dresse ses versants abrupts à une hauteur de 40 mètres sur une planèze, et qui résulte d'un phénomène d'inversion de relief bien connu des géographes.

A quelle époque la première fortification a-t-elle été érigée sur ce socle rocheux ? Nul ne le sait. Les avis divergent sur l'occupation du site à l'époque gallo-romaine. L'Auvergne était alors rattachée à l'Aquitaine, et elle le restera longtemps, sauf durant une brève période et selon certains - mais c'est fort douteux - en raison d'un événement qui a fait entrer Carlat dans l'histoire. En 507, les Wisigoths qui occupaient l'Aquitaine, y compris l'Auvergne, avec Alaric à leur tête et beaucoup d'Auvergnats dans les rangs de leur armée, sont battus par Clovis à Vouillé (dans la Vienne actuelle). L'année suivante, son fils Thierry aurait parachevé la victoire en s'emparant de Carlat et en soumettant toute l'Auvergne aux Francs. Cette action de Thierry expliquerait qu'au décès de son père, il reçut en plus de l'Austrasie (située au nord-est de l'espace français), l'Auvergne qui en était bien éloignée. Toujours est-il qu'au début du VIIIe siècle, l'Auvergne est à nouveau incorporée dans l'Aquitaine.

Il est avéré, en revanche, qu'au IX^e siècle le rocher sert de support à une fortification qui deviendra, selon l'expression d'un chroniqueur du Moyen-âge, « la plus formidable citadelle de tout le midi de la France ». Cette citadelle a constitué le cœur d'une entité historique, le Carladès, dont les contours ont variés selon les aléas de l'histoire, mais dont la base géographique s'étend du Plomb du Cantal jusqu'à Polminhac en descendant la vallée de la Cère, et jusqu'à Raulhac en suivant la vallée du Goul, puis jusqu'à Mur-de-Barrès en Aveyron.

Ce chevauchement sur deux provinces est une particularité marquante du comté.



Situé essentiellement sur le département du Cantal, le Carladès englobe aussi plusieurs communes de l'Aveyron (canton de Mur-de-Barrez)

I - LE MOYEN AGE

Le nom de Carlat apparaît de façon certaine pour la première fois en **839** lorsque **Louis le Débonnaire** (ou le Pieux), empereur d'Occident et fils de Charlemagne, y défait son petit-fils Pépin II qui s'était proclamé roi d'Aquitaine au décès de son père. Louis le Débonnaire avait été roi d'Aquitaine avant de devenir empereur, et avait eu pour successeur un fils d'un premier lit, Pépin I^{er}. A la mort de celui-ci, et sans égard pour ses héritiers (qui étaient aussi ses petits-fils), Louis le Pieux confère la couronne d'Aquitaine à Charles, son fils du 2^{ème} lit, le futur Charles le Chauve. Comme les seigneurs d'Aquitaine soutiennent Pépin II, Louis envahit l'Auvergne et vient mettre le siège devant Carlat. Gérard, comte d'Auvergne et beau-frère de Pépin II s'entremit de sorte que l'on ne saura jamais quelle aurait été l'issue de ce siège.

Des seigneurs alleutiers jusqu'au XII^e siècle.

Au IX^e siècle, le royaume d'Aquitaine n'a plus de réalité. Il est en pleine déliquescence. La réalité du pouvoir appartient aux seigneuries. Carlat est probablement une ancienne forteresse publique carolingienne investie par un lignage aristocratique, comme c'est le cas aussi pour Polignac, Chastel-Marlhac et d'autres places.

Dans cette société totalement désintégrée, les comtes d'Auvergne ont été incapables de se substituer aux ducs d'Aquitaine défaillants en se servant de l'hommage féodal comme un outil de restructuration. La scission intervenue en 1155 entre la Comté et le Dauphiné d'Auvergne n'arrangera rien. La désorganisation est encore plus grande en Haute Auvergne que dans le reste de la province.

Les CARLAT, comme les MERCOEUR, les APCHON, ou les DIENNE, veulent fonder leur pouvoir sur des terres tenues en alleux c'est-à-dire en toute propriété. Ils n'ont de comptes à rendre qu'à Dieu. Ils se refusent à entrer dans ces liens de dépendance que constituent le système féodal et ses fiefs (liens seigneur-vassaux). Ils sont à cet égard dans la droite ligne de l'héritage romain. C'est dans ce climat de grande insécurité que le paysage s'est hérissé de châteaux-forts et de fortifications sur tous les points de passage stratégiques

Bernard qui devient seigneur de Carlat en 918 est le premier à porter le titre de vicomte, et, semble-t-il, à titre posthume. Son fils et héritier Gilbert I obtient de l'abbé de St-Géraud d'Aurillac, en 962, dix manses (ou métairies) qu'il réunit à sa vicomté. Les CARLAT n'allaient pas donner naissance à une grande lignée comme les POLIGNAC ou les MERCOEUR, car, après Gilbert II, la vicomté tomba en quenouille.

Vers 1050, Adèle apporte en dot les vicomtés de Carlat et de Lodève à son cousin Béranger II, vicomte de Milhaud. La vicomté de Carlat se tourne déjà vers le Sud. Elle commence aussi à se frotter avec l'abbaye St-Géraud d'Aurillac, son puissant voisin. Depuis qu'en l'an 894 le seigneur Géraud avait légué ses biens à l'abbaye bénédictine fondée au pied de son château, une importante agglomération s'était développée et l'abbé était devenu assez fort pour disputer des mouvances aux vicomtes qui avaient pu le spolier autrefois. Les archives gardent trace du serment que le vicomte a du prêter au père-abbé en 1080 pour le château de Mandulphe (Montsalvy), et de la dénonciation qu'il en fit en 1095. Il fallut l'intervention de la Papauté pour régler ce problème des hommages.

Les fils de Béranger sont co-seigneurs de Carlat et **Richard** reçut de Raymond IV, comte de Rouergue et de Toulouse, à la veille de son départ en croisade en 1096, le comté de Rodez, créé par prélèvement sur le comté du Rouergue. **Hugues I**, son fils, se croise à son tour en 1124. Comte de Rodez, il partage la vicomté de Carlat avec sa cousine Douce qui a épousé en 1112 Raymond BERANGER III, comte de Barcelone. C'est ce dernier qui a fondé la commanderie du Temple établie à l'intérieur même de la forteresse.

Hugues II fut un grand seigneur qui pourchassa l'Anglais en Auvergne et en Languedoc. Avec son frère évêque de Rodez, il publia en 1164 le « Commun de Paix », un règlement relatif à la police et à la sûreté des personnes qui

fut approuvé par le pape Alexandre III. En 1167, par le traité d'Arles, Alphonse II, roi d'Aragon, le remet en possession du château de Carlat et de la partie de la vicomté que Douce avait porté à Béranger III, comte de Barcelone en 1112, sauf la foi et l'hommage que le roi se réserva en souvenir de son aïeule.

Des seigneurs féodaux au XIIIe siècle.

Fin XII°, début XIII°, l'action du pouvoir central parvient à se faire sentir et la structure féodale à s'imposer. Philippe Auguste déclenche même une véritable campagne de vasselage, relayée par Eustache de BEAUMARCHAIS, (sénéchal de Poitou et bailli des Montagnes). On constate ainsi qu'en Haute Auvergne, au milieu du XIII°, avant le traité de Corbeil (1258) par lequel Louis IX obtint du roi d'Aragon sa renonciation à toute suzeraineté dans la région, 115 hommages sont rendus à Alphonse de POITIERS (frère de Louis IX qui a reçu en apanage, conformément au testament de son père, les terres conquises par l'armée royale conduite par Guy de DAMPIERRE sur le comte Guy II d'Auvergne) et 61 au comte de Rodez pour le roi d'Aragon.

Si Hugues II se montra bon administrateur de son vivant, il rata sa succession (1196): son fils aîné étant décédé, il désigna curieusement comme successeur son 5ème fils, **Guillaume**. Ce dernier, décédant sans héritier, abandonna ses terres au comte de Toulouse, mais, par un accord, celles-ci revinrent à son neveu, **Henri I**er, qui pouvait les revendiquer légitimement. Henri fut obligé de rendre hommage à Simon de Montfort et de participer au siège de Toulouse en 1219 avant de partir pour la croisade et de mourir à Acre en 1221. Sa femme, réputée pour sa beauté et sa vertu, su aussi gouverner la vicomté avec sagesse.

Sous **Hugues IV** intervint le traité évoqué ci-dessus par lequel Saint-Louis cédait au roi d'Aragon plusieurs places au-delà des Pyrénées et recevait, en échange, les vicomtés de Milhaud et du Gévaudan ainsi que plusieurs terres du Midi. A l'exemple de ses ancêtres, le roi d'Aragon se réserva toutefois la foi et hommage de la vicomté de Carlat.

Avec **Henri II**, fut réglé une vieille contestation entre le vicomte de Carlat et celui de Murat: en présence des principaux seigneurs du sud de la Haute Auvergne, il fut décidé que ce dernier devait rendre hommage au vicomte de Carlat. Vaillant homme de guerre, il combattit l'Anglais en Gascogne puis en Flandres. A sa mort (1304), sa fille Isabelle de Carlat-Rodez apporte la vicomté à la famille de PONS.

Les petites vicomtés qui avaient été réticentes vis-à-vis du système féodal, savent aussi tirer profit de cette évolution. Ainsi, la vicomté de Carlat ne possédait en propre au XIII^e que **7 châtellenies**: Carlat, Vic, Muret (dans la haute vallée de la Cère avec Thiézac), Boisset, Caylus (Roussy), Cropières (Raulhac), et Mur-de-Barrès. En revanche, les seigneuries vassales sont plus d'une centaine et représentent un important territoire formant grossièrement une sorte de croissant passant au sud d'Aurillac: la vicomté s'étend au nord jusqu'au mandement de Dienne, au sud jusqu'au Lot avec Entraigues, et jusqu'à l'abbaye

de Maurs et à l'ouest jusqu'au Quercy et au Limousin. Elle avait aussi sous sa juridiction les deux enclaves de Valuejols et Paulhac sur la planèze de St-Flour, une autre non loin de Pleaux sur le territoire des SCORAILLES. La vassalité de la vicomté de Murat fut aussi confirmée. Carlat a un droit de juridiction supérieur sur tous ces fiefs de sa mouvance

Les vicomtes favorisèrent les implantations des Templiers sur ces terres, notamment par des legs. (Hugues II en 1176 par ex.). La commanderie de Carlat possédait une dizaine d'annexes en Haute Auvergne, qui lui assuraient des redevances perçues sur les villages environnants. Comme la plupart des biens des Templiers, elle échut à l'ordre de St-Jean de Jérusalem en 1312.

Sous Louis IX, la mise en place de la nouvelle administration royale (fondée sur les baillis et les prévôts) se heurte encore à de fortes oppositions : alors qu'en Basse Auvergne, le bailli royal s'installe sans problème à Riom, le bailli des Montagnes ne parvient pas à s'établir à Aurillac en raison de l'opposition de l'abbé de Saint-Géraud. Il doit se réfugier dans une petite bastide à Crèvecoeur, ce qui fera l'affaire de Saint-Martin-Valmeroux, puis de Salers ... et peut-être aussi de la vicomté.

II - LA GUERRE DE CENT ANS ET SES SUITES

La famille de PONS

Début XIV^e, la vicomté se retrouve sous la gouvernance **de Geoffroy V, sire de PONS** (terre de Saintonge) et son épouse, qui lui a apporté Carlat, y fonde, en 1323, le couvent de Sainte Claire (qui sera plus tard transféré à Aurillac par Anne de France). Son fils, **Renaud IV**, restera dans l'histoire de la vicomté pour avoir cédé à Astorg d'Aurillac, baron de Conros, en 1343, tous les péages sur la Cère, d'Ouradoux à Laroquebrou, sous réserve de la justice. Renaud IV et son fils, **Renaud V**, seront tués tous les deux à la bataille de Poitiers en 1356.

Renaud VI, qui avait à cœur de conserver ses importantes possessions de Guyenne, a commencé par servir les Anglais, ce qui lui valut l'occupation de Carlat par les troupes françaises en 1369. Mais il fut ensuite, sous les règnes de Charles V, VI, VII, l'un de leurs plus redoutables ennemis. A Carlat, il dû faire face à plusieurs sièges :

- en 1370, les Anglais s'emparent de la forteresse et en sont délogés en 1372 par les ducs de Berry et du Bourbonnais.
- en 1373, Mérigot-Marchés, chef d'une bande de pillards, prend la place-forte par la ruse et ne la rend qu'en 1377 contre argent,
- en 1379 et à nouveau en 1387, les anglo-gascons prennent possession de la forteresse qui n'est libérée que moyennant une grosse somme d'argent payée par les États de la Province.

Bon gestionnaire de ses terres, Renaud dû néanmoins en aliéner certaines, ce qu'il fit sous réserve de la foi et de

l'hommage. La lignée des PONS venant à s'éteindre, il vendit la vicomté de Carlat à **Jean de FRANCE**, duc de **Berry et d'Auvergne**, qui la conserva peu de temps, car il en dota sa fille **Bonne de BERRY** lors de son remariage avec Bernard VII, comte d'Armagnac.

Les ARMAGNAC

Le mariage de Bonne de Berry, veuve d'Amédée de SAVOIE avec Bernard VI, son cousin germain a lieu dans l'église des Cordeliers de Rodez le 19 octobre 1395, en présence de Jean de BERRY qui avait épousé, là-même, 36 ans auparavant, Jeanne d'ARMAGNAC. Bonne s'installa à Rodez, dans un château plus accueillant que celui de la forteresse, comme l'avaient fait les vicomtes qui l'avaient précédé. Sur place, la vicomté était administrée par un bailli.

Depuis que le traité de Brétigny (1360) avait cédé aux Anglais le Limousin, le Quercy et le Rouergue, la vicomté se trouvait sur la frontière. Les périodes de trêves étaient tout aussi redoutables que l'avaient été les chevauchés du Prince Noir (1356) ou de Robert Knolles (1359), car les bandes de routiers rançonnaient le pays, et s'emparaient, à cette fin, des châteaux forts pour en faire leurs repaires. En 1369, la forteresse de Carlat est prise par les routiers commandés par Arnaud de CAUPÈNE qui était ou avait été à la solde des Anglais.

Le traité de Rodez est passé en 1387 avec seize chefs de routiers qui détiennent une trentaine de châteaux en Auvergne ou dans les provinces voisines. Parmi les représentants du roi Charles VI figure en bonne place **Jean III d'Armagnac**, vicomte de Carlat et comte de Rodez. Ce traité n'empêchera malheureusement pas les routiers de poursuivre leurs exactions.

En 1407, l'assassinat du duc Louis d'ORLÉANS, frère de Charles VI, à l'instigation de son neveu Jean sans Peur, duc de Bourgogne, déclenche la guerre civile et la reprise de la guerre étrangère. Carlat est directement concerné puisque le chef du parti d'Orléans est **Bernard VII** d'Armagnac dont la fille Bonne épouse en 1410 Charles d'ORLÉANS, le fils de Louis. (Charles qui sera fait prisonnier près d'Azincourt en 1415 et ne sera libéré qu'en 1440, a écrit durant sa captivité des vers que nous avons tous appris à l'école – « Le temps a laissé son manteau de vent, de froidure et de pluie ... » - et nous a donné un roi, Louis XII, après son remariage avec Marie de CLÈVES).

Bernard VII d'ARMAGNAC parvint un temps à reléguer à Tours la reine Isabeau de BAVIÈRE, mais elle est délivrée par les Bourguignons. Ceux-ci prennent la capitale et Bernard est massacré par la population le 12 juin 1418. Son deuxième fils, **Bernard VIII**, lui succède comme comte de Rodez et vicomte de Carlat. Il soumit *manumilitari* la vicomté de Murat qui était vassale de celle de Carlat mais qui s'était toujours soustraite à sa juridiction. Il su gérer la rivalité entre Vic et Carlat, notamment dans la répartition des pouvoirs judiciaires. Il obtint des lettres patentes autorisant l'établissement de juges d'appeaux dont les décisions relevaient du Parlement de Paris pour la partie Auvergne et du Parlement de Bordeaux pour la

partie Rouergue. C'était un homme cultivé qui devint le précepteur du futur Louis XI.



D'après Léonce BOUYSSOU Voir aussi la carte à la rubrique Réponses

Le XV^e est aussi une période de gloire pour la forteresse après les multiples assauts qu'elle avait subis au siècle précédent. L'accès se faisait par un chemin escarpé au sud du rocher qui menait au Murgat. Le Murgat était un château fort défendant l'entrée de la citadelle, relié à une énorme muraille qui ceinturait le rocher à sa base, la Fausse Braye. On empruntait ensuite un chemin couvert avec des ponts-levis pour gagner la porte d'entrée monumentale défendue par une grosse tour et un corps de garde. Cette porte permettait de franchir les remparts battis sur le pourtour du rocher, et qui faisait place, aux endroits stratégiques, à des tours de défense (Tour St-Jean, Tour noire, Tour Margot etc.). Dans l'enceinte qui fait environ deux hectares, se trouvent le palais Bridore qui est la résidence des vicomtes, le Grand Fort avec ses nombreuses tours à l'est, et les écuries qui pouvaient abriter jusqu'en 200 chevaux, avec des bâtiments annexes pour les cavaliers et les hommes de pied. A l'ouest, l'église Notre Dame du Puits comportait un puits qui, avec un autre puits plus important situé non loin, alimentait une fontaine naturelle et un petit lac. La forteresse n'a jamais manqué d'eau. Au milieu du plateau se trouvait la Commanderie des Templiers ainsi que le couvent des Clarisses.

Au milieu du XV^e siècle, les grands seigneurs féodaux de Haute Auvergne sont :

- le Duc d'Auvergne, membre de la famille royale, le Vicomte de Carlat, et le Baron de Mercœur,
- l'Evêque de Clermont (dont les possessions se situaient surtout au nord-ouest), l'Abbé d'Aurillac, le Prieur de Saint-Flour et l'Abbé de Mauriac.

A la génération suivante, l'aura du vicomte de Carlat va décliner rapidement. Malgré les liens d'amitié tissés dans leur jeunesse, Louis XI sera amené à sanctionner les conspirations répétées des fils de Bernard d'ARMAGNAC, (notamment leur participation à la Ligue du Bien Public). Jacques, qui avait succédé à son père comme vicomte de Carlat, sera assiégé et pris dans son château, amené à la Bastille, enfermé dans une «fillette », dépossédé de ses biens, condamné à mort par le Parlement et décapité aux halles de Paris en 1477 (voir sur ce point l'article de AmA! n° 143, p.12). Jean, son frère aîné, avait été tué par les troupes royales, trois ans auparavant, lors du siège de son château de Lectoure.

III - L'INTEGRATION AU ROYAUME AU XVI^e

La vicomté que le roi avait attribuée à Jean BLOSSET, sénéchal de Normandie, fut achetée en 1489 par **Pierre de BOURBON**, époux d'Anne de BEAUJEU, la fille de Louis XI. Le couple tenait alors un rôle important dans le royaume : au décès du roi, ils furent régents, car Charles VIII n'avait que 13 ans ; leur influence demeura grande sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII.

Anne de BEAUJEU a marié sa fille Suzanne, après le décès de son mari, à Charles de BOURBON Montpensier : les terres auvergnates des uns et des autres se trouvent réunies et la vicomté tombe dans les mêmes mains que la plupart des terres auvergnates. En 1515, François I^{er} confère à Charles de BOURBON la fonction de connétable qu'avait exercé son beau-père. A Carlat, Anne fait construire l'église. En 1510, lors de la rédaction de la Coutume d'Auvergne, elle s'oppose à ce que la vicomté de Carlat y soit soumise, prétendant que le Carladès était un pays séparé et indépendant de l'Auvergne. Cette prétention sera réitérée à plusieurs reprises jusqu'à la Révolution.

Les relations entre la famille royale et le connétable Charles de BOURBON se dégradèrent rapidement après le décès de Suzanne, notamment sous l'influence de Louise de SAVOIE (et de son conseiller DUPRAT) qui contestait l'héritage du connétable et finit par le pousser dans les bras de Charles-Quint. Après avoir combattu aux cotés de François à Marignan (contre les Suisses), il combat contre lui à Pavie (avec les impériaux). Le connétable est déclaré criminel de lèse-majesté, le duché d'Auvergne est attribué en douaire à Louise de SAVOIE et deviendra par la suite le douaire de plusieurs reines-mères (Catherine de MÉDICIS, Élisabeth d'AUTRICHE, veuve de Charles IX, Louise de LORRAINE, veuve d'Henri III, et Marguerite de VALOIS, épouse séparée d'Henri IV) ... jusqu'à la cession aux GRIMALDI. C'est pourquoi Marguerite de VALOIS ira séjourner à Carlat du 30 septembre 1585 au 14 octobre 1586.

Dans la structure judiciaire de l'époque, Vic-en-Carladès qui a pris le pas sur Carlat, constitue l'un des cinq bailliages de Haute Auvergne avec Aurillac, Andelat (qui siège à Murat), Calvinet, Saint-Flour et Salers. Ces justices royales coiffent des prévôtés et des justices seigneuriales encore très actives, et laissent subsister, à coté d'elles, des justices d'exception comme celles des gabelles ou des

eaux et forêts. En 1551, Aurillac obtient un Présidial, qui constitue une instance intermédiaire entre le bailliage et le Parlement. Son ressort englobe la cour d'appeaux de Vic, c'est-à-dire l'ancienne justice de Carlat qui s'était toujours prétendue « hors d'Auvergne ». A l'époque, la justice génère beaucoup d'emplois d'officiers, de procureurs, qui constituent l'élite urbaine et divers emplois subalternes qui contribuent à l'activité de la cité.

A la fin du XVI^e siècle, la plate forte de Carlat est à nouveau le théâtre de luttes sanglantes lors des guerres de religion. Entre 1568 et 1573, elle passe successivement des mains des catholiques à celles des protestants.

IV - LA CHUTE DE LA FORTERESSE

La prise de possession

En 1604, Henri IV soupçonne le seigneur de Morèze, capitaine-gouverneur de la forteresse de Carlat – qui est déjà par son histoire un symbole d'insoumission – d'avoir pris part à la conspiration de BIRON. Il donna donc l'ordre à Henri de NOAILLES, son lieutenant-général en Haute Auvergne, de s'assurer de sa personne. Jugeant difficile de l'arrêter dans la forteresse, il l'attira à Aurillac et le retint prisonnier au château de St-Etienne.

M. de NOAILLES se rendit ensuite à Carlat, mais la femme du gouverneur refusa de lui ouvrir les portes tant que son mari ne sera pas libéré. Elle lui tint si bien tête qu'il fallut de longues négociations en présence des seigneurs les plus influents de la Haute-Auvergne pour parvenir à une solution : le prisonnier fut libéré sous la caution du baron d'Apchon, la garnison évacua la forteresse avec les honneurs de la guerre, et la famille se retira dans son château de Morèze avec une escorte d'honneur de 12 gentilshommes.

M. de NOAILLES put faire son entrée de prise de possession, accompagné de grands seigneurs d'Auvergne, du Limousin, du Rouergue et du Quercy. Plus tard, M de MORÈZE ira se justifier auprès du roi ... et obtiendra une promotion!

Le « rasement » de la forteresse

Henri IV décida aussitôt le « rasement » de la citadelle. C'était un coup très dur porté aux Carladésiens pour lesquels cette forteresse était un signe d'identification très fort. Mais le roi n'aurait plus à craindre la prise de cette place-forte par des clans rebelles.

Ce « rasement » fut une nouvelle tâche ardue pour Henri de NOAILLES. La Province dut prendre en charge les frais de démolition, d'abord estimé à 45.000 livres, puis ramenés à 12.000. La procédure d'adjudication devant le Présidial d'Aurillac fut longue et difficile. En définitive, les immenses travaux que représentait cette démolition furent accomplis par un seigneur et ami de M. de NOAILLES. Depuis lors, sur le rocher, « le silence le plus absolu a remplacé le bruit du canon ».

Il ne restait plus aux Carladésiens comme un symbole de leur identité que la Cour d'appeaux de Vic, menacée par l'hégémonie grandissante d'Aurillac. Ils ont sentiment de constituer « un pays à part, distinct et séparé du haut pays d'Auvergne à l'exception des impôts ». C'est ce que dit le mandataire envoyé auprès du roi lors des États Généraux de 1614, pour lui demander que les habitants de la vicomté puissent être représentés aux assemblées du Haut Pays par un député élu pour défendre leurs intérêts.

V - LES GRIMALDI, COMTES DE CARLADÈS JUSQU'À LA RÉVOLUTION

Après avoir fait parti du domaine de la couronne pendant plus d'un siècle, la vicomté, érigée en comté à cette occasion, est cédée en 1643, à un prince étranger. Honoré de GRIMALDI, prince de Monaco, avait accompagné Louis XIII en Italie, et placé sa principauté sous la protection de la France, après en avoir chassé l'Espagnol.

Ce renversement d'alliance lui avait valu la perte de plusieurs terres qu'il possédait dans le royaume de Naples et dans le Milanais. Le traité de Péronne du 14 septembre 1641 le dédommage en lui octroyant le duché de Valentinois et le comté de Carlat. En fait, il ne s'agissait pas véritablement d'une aliénation des terres de la Couronne, le nouveau comté relevant toujours de l'hommage au roi de France. La prise de possession par le prince eut lieu en Octobre 1643.

A cette époque, la guerre des croquants faisait rage dans la région (1642/1643) et, de Paris, la Cour ne distinguait pas les croquants d'Auvergne de ceux du Rouergue et autres lieux voisins, les frontières administratives disparaissant dans le flou aux confins des Provinces.

Succédèrent à Honoré de GRIMALDI comme Prince de Monaco, duc de Valentinois et comte de Carlat : Louis (+ 1702), Antoine (+ 1732) et Louise Hyppolyte qui épouse un GOYON-MATIGNON.



La maison des Princes de Monaco à Vic-sur-Cère

C'est leur fils, Honoré-Camille-Léonor de GOYON-GRIMALDI qui se vit dépouillé de ses droits féodaux par la Révolution. Il réclama une indemnité dont le principe fut retenu par un décret de septembre 1791, mais la chute de la royauté emporta cette demande. Il existe toujours à Vic une Maison des Princes de Monaco, datant du XV^e, mais aucun membre de la famille princière ne s'était jusqu'alors rendu en Carladès.

Le sentiment de constituer une entité à part est encore vivace à la Révolution. C'est M. de SISTRIÈRE qui, au nom des Carladésiens, demande à Necker une députation directe. « Le Carladès, écrit-il, pays d'une étendue considérable sur les confins de l'Auvergne et du Rouergue, fut de tout temps distinct et séparé de l'Auvergne ... Ils n'eurent de commun avec cette province que l'impôt. Il a eu des députés en 1614, il a droit à la députation directe ... »

Deux ans plus tard, lorsque la Constituante définit les départements, (sans se poser trop de questions sur les droits de Monaco), des représentants de la région demandent purement et simplement la création d'un Département du Carladès, à défaut au moins un district (c'est-à-dire un arrondissement). Ils seront loin d'être entendus, puisque le Carladès sera divisé et partagé entre deux départements. Il est vrai que les habitants de Mur-de-

Barrez refusaient, pour leur part, d'être séparés du Rouergue, de droit écrit et dépendant du Parlement de Toulouse, pour être rattachés à l'Auvergne qui était du ressort du Parlement de Paris.

Le nom de Vic-en-Carladès disparaît aussi au profit de Vic-sur-Cère, car la Révolution n'accepte pas plus les noms ayant un relent de féodalité que ceux évoquant la religion.

En conclusion, si le Carladès est bien auvergnat sur le plan de la géographie physique, il affirma à plusieurs reprises dans l'histoire sa spécificité vis-à-vis de l'Auvergne ... mais ces affirmations répétées n'étaient-elles pas, tout simplement, de la part de ce petit pays qui avait symbolisé l'insoumission, le seul moyen de préserver son identité face aux deux cités d'Aurillac et de Saint-Flour ?

UN PIÉMONTAIS, MARCHAND D'ALLUMETTES A SAINT FLOUR

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Quelques recherches généalogiques sur Saint Flour (15), et le hasard, m'ont amené à y découvrir, entre 1846 et 1875, un Antoine Joseph DAO, originaire de Sampeyre (Piémont, dans la Val Varàita, près des sources du Po, à 100 km de Turin), fabricant et marchand d'allumettes.

En soi, cela n'a rien de particulièrement étonnant, sauf si l'on commence à s'interroger sur l'invention de nos allumettes, leur date, leur utilisation et leur composition, et puis aussi sur la façon d'allumer le feu autrefois.

L'invention des allumettes autonomes

Avant le 19^e siècle on ne disposait pas de moyen facile d'allumer le feu.

La première allumette, autonome mais particulièrement complexe, fut l'invention d'un Français Jean-Joseph-Louis CHANCEL: son allumette consistait à plonger un bâtonnet enduit de chlorate de potasse, de souffre, de sucre et de caoutchouc dans un petit flacon où de l'amiante était imbibée d'acide sulfurique. Ceux qui, comme potaches, ont pratiqué le mélange chlorate-sucre en connaissent les effets explosifs.

En 1827, un Anglais John WALKER mit au point un mélange de sulfure d'antimoine, de chlorate de potasse de gomme et d'amidon qui s'enflammait par frottement sur une surface rugueuse, mais la réaction était parfois violente.

C'est finalement en 1831 que le Franc-Comtois Charles SAURIA, ajouta du phosphore blanc au mélange qui fut, en fait, commercialisé en 1832 par un Allemand Jakob-Friederich KAMMERER.

Malheureusement les vapeurs de phosphore blanc qui régnaient dans les ateliers entraînaient des nécroses osseuses de la mâchoire chez les ouvriers. Ce n'est qu'en 1844 que le Suédois Gustaf Erik PASCH inventa les « allumettes

suédoises » ou « allumettes de sûreté », celles que nous connaissons, où le phosphore rouge est placé avec de la poudre de verre sur le grattoir tandis que le bâtonnet est enduit d'un mélange de sulfure d'antimoine, de dioxyde de manganèse et de chlorate de potasse.

Dans le siècle qui suivit, toutes les ménagères disposèrent de ces allumettes pour allumer leur feu, mais aussi (et sans doute surtout) leurs chandelles et lampes à pétrole, tandis que leurs hommes allumaient cigarettes et pipes, avant que l'on invente les briquets à « *amadou* » avant d'être à gaz.

Les anciennes allumettes

Mais ce faisant on oublie que le mot « allumette » et donc l'objet existaient bien auparavant. Depuis plusieurs siècles, comme les allumettiers!.

Cependant, ces allumettes ne permettaient pas, à elles seules d'allumer un feu, ou seulement une chandelle.

C'est ce que décrit parfaitement un poème de Saint-Amant ¹:

« Souvent tout en sueur je m'esveille en parlant, Je saute hors du lit, l'estomach pantelant, Vay prendre mon <u>fuzil</u>, et d'une main tremblante Heurtant contre le fer la pierre estincelante, Après m'estre donné maint coup dessus les dois, Après qu'entre les dents j'ay juré mille fois, Une pointe de feu tombe et court dans la meiche, R'avivant aussi-tost cette matiere seiche, J'y porte l'<u>allumette</u>, et n'osant respirer De crainte de l'odeur qui m'en fait retirer, Au travers de ce feu puant, bleuastre et sombre, J'entrevoy cheminer la figure d'une ombre... »

¹ Marc-Antoine GIRARD, sr de St-Amant, ° 1594 Rouen, + 1661 Paris

Ce petit poème met bien en relief les manipulations nécessaires pour allumer une chandelle : battre le briquet (appelé « fusil » à l'époque) pour enflammer de la poudre d'amadou et grâce à celui-ci enflammer une allumette qui permettra d'allumer la chandelle.

L'allumette de cette époque est faite d'un bâtonnet de bois (ou mieux de « *chènevotte* » ²) que l'on enduit de souffre. L'inflammation de celui-ci, qui n'est pas spontanée et ne peut se faire par frottement, permet le transfert du feu depuis des braises jusqu'à la chandelle ou la pipe, en brûlant avec une flamme bleue et au prix de la « bonne odeur » du souffre qui brûle. Dans les textes latins de l'époque, les allumettes sont appelées « *sulphuratum* », ce qui décrit bien leur nature.

Autrefois, en effet, le feu ne s'allumait qu'en « battant le briquet » c'est-à-dire en entrechoquant un silex et un morceau de fer (de pyrite ou de marcassite, minerais de fer) de façon à projeter des particules de fer portées au rouge et, donc, susceptible d'enflammer un peu de poudre, fine et sèche, généralement faite d'amadou, qu'il fallait conserver soigneusement à l'abri de l'humidité.



Battre le « briquet », un petit morceau de fer recourbé, frappé contre un silex pour allumer des fibres ou de la poudre, fines et très sèches.

On voit donc, autrefois, l'impérieuse nécessité de garder le feu au sein de l'âtre, pour n'avoir qu'à le raviver, lorsqu'il en était besoin. La sécurité commandait sans doute aussi de disposer d'une lampe à huile, brûlant en permanence, pour ne pas avoir à faire appel à cet instrument barbare (pour une ménagère!), le briquet ou fusil.

Mais la nécessité aussi de conserver soigneusement, à l'abri de l'humidité, quelques très fines herbes ou filasse, ou de la poudre du champignon « amadouvier », l'amadou.

Enfin, c'est la « pierre à fusil », le morceau de silex, qui, correctement taillé, s'insérait dans la mâchoire de la « *platine à silex* » pour permettre de tirer une balle avec les pistolets ou les fusils d'avant 1800 (les chiens à percussion utilisant le fulminate de mercure apparaissent vers 1800).



Platine de fusil à silex, modèle réglementaire de 1777

Lorsque l'on appuie sur la « détente », le « chien » qui porte la pierre (maintenue grâce à une lamelle de plomb ou à un morceau de cuir) se rabat contre la lame verticale, la « batterie », provoque des étincelles en frottant sur le métal et, en la repoussant, ouvre le « bassinet » (petit réservoir perpendiculaire au canon) qui contient de la poudre fine, enflammée par les étincelles.

Malgré son efficacité (le ratage d'un coup ne dépassait pas 10 %), ce système aurait été bien trop coûteux pour se retrouver dans les chaumières.

Quant aux « *briquets à amadou* » qui fonctionnent grâce à une mollette et à une « *pierre à briquet* », ils datent du début du 20^e siècle. La pierre à briquet est un alliage de fer appelé « *ferrocérium* » qui produit une gerbe d'étincelles lorsqu'il est frotté contre une mollette de fer striée.

Antoine Joseph DAO

Antoine Joesph DAO naquit le 20.12.1817, fils de Michel et de Marie Anne MARTIN ³. Sampeyre est un bourg du Val Varàita, dont le torrent qui en descend, venant du Mont Viso, est un affluent du Po. Appartenant à l'époque au royaume de Piémont-Sardaigne, la vallée fait partie des « *vallées vaudoises* », du fait de leur ancienne religion.

Le 18.02.1846, habitant St Flour depuis environ 3 ans, il épouse Jeanne VALENTIN, couturière qui signe, fille majeure (° 2.05.1824, St-Flour) de Pierre, agent de police, et de Marguerite DELMAS. Les témoins sont Jean DELMAS, boucher, 47 ans, oncle de l'épouse, et Gabriel VALENTIN, cordonnier, 28 ans, son frère.

-

² la <u>chènevotte</u> est la partie ligneuse de la tige de chanvre que l'on sépare des fibres textiles par le rouissage et le teillage; dans les campagnes, elle servait à réactiver le feu.

³ Noms et prénoms ont été francisés dans l'acte de mariage de St-Flour, mais la généalogie de ce garçon est parfaitement identifiée dans les actes de la paroisse de Sampeyre (c/o le groupe de recherches « antenati_piemontesi », que je tiens à remercier ici)

Avant le décès de Jeanne VALENTIN (22.02.1860), le couple aura 8 enfants, dont deux mariés à St-Flour ⁴ :

- Pierre ° 17.05.1847, x 04.06.1873 Antoinette PAGES
- Catherine ° 26.09.1857, x1 Jacques VIDAL, tisserand originaire de Coltines; x2 Jean VALENTIN, ouvrier plâtrier.

Le 26.06.1860, il se remarie à Campourniez (Aveyron) avec une Antoinette RIEUF, de ce bourg. Sans enfant.

Le 17.11.1868, il épouse Anne Rosalie Marie ROUQUIER, dont il aura 5 enfants, dont

- Marie Anne Rosalie, ° 21.02.1871, + Paris le 28.12.1950
- Pierre, $^{\circ}$ 04.01.1873 ; x Montreuil (93), le 27.05.1899 avec Anne Yvonne Marie DAMMIER.

De 1851 à 1853, puis de 1868 à 1878, il est noté comme habitant « rue des Planchettes » (comme ce sera le cas de ses enfants mariés à St-Flour). De 1855 à 1860, il est noté comme habitant « rue des Thuiles Hauts », tout près, puisque cette rue se branche sur celle des Planchettes : peut-être sa maison était-elle, tout simplement ,celle qui faisait le coin.



Carrefour rue des Planchettes-rue Tuilles-Haut (Google-Earth)

Joseph DAO décède le 14.03.1887, âgé de 70 ans, à St-Flour, à *l'hospice*. Il est noté « *ancien fabriquant d'allumettes* ».

En effet, sa fin de vie est marquée par la ruine de son activité et de son commerce, du fait de l'intervention de l'État. En 1871, les besoins financiers liés à la guerre de 1870 amènent à créer un impôt spécifique sur les allumettes. Devant le faible rendement de celui-ci, la loi du 2 août 1872 créé un monopole d'état, qui sera ultérieurement confié à la SEITA.

Comme de bien entendu, ce monopole ruine les 7 à 800 fabricants d'allumettes qui, comme DAO, existaient en France à ce moment (même s'il existe une certaine contrebande).

Dernier point, lui-même et sa famille sont toujours considérés comme « Piémontais/Italiens » (non naturalisés) : c'est encore le cas de l'aîné, Pierre (+ 4.09.1907) au recensement de 1901.

Mais quelles allumettes DAO fabriquait-il?

Il est dit régulièrement « *fabricant* » d'allumettes même si, parfois, les actes le notent comme « *marchand* » d'allumettes. Il est probable qu'il devait assurer les deux activités.

Les allumettes soufrées :

Lorsque DAO s'installe à St-Flour, elles sont connues depuis plusieurs siècles et sont préparées en trempant l'extrémité d'un bâtonnet dans du soufre fondu : mais, comme nous l'avons vu, elles ne peuvent que transférer le feu depuis des braises jusqu'à une chandelle ou une pipe.

<u>Les « vraies » allumettes</u>:

Si DAO a entrepris la fabrication de véritables allumettes, comme nous les connaissons, capables de s'enflammer par simple frottement, deux problèmes se posent.

- Où aurait-il appris à les faire ?
- Comment se procurait-il les produits chimiques nécessaires ?
- et, enfin, pourquoi s'installer à St Flour?

Un apprentissage possible

Dans le faubourg industriel de Turin (Borgo Dora), les frères Gaudenzio et Francesco ALBANI installèrent en 1833 une fabrique d'allumettes, qui leur permis d'obtenir une médaille de cuivre (?) à l'Exposition de Turin, en 1838. En 1844, l'entreprise employait 300 ouvriers et est dite exporter en Italie, en Suisse et en Amérique.

Si l'on se souvient qu'Antoine Joseph DAO est né dans la montagne à une centaine de kilomètres de Turin, qu'il avait 21 ans en 1838, on peut penser qu'il fut embauché par cette entreprise et qu'il y acquit les connaissances nécessaires pour fabriquer lui-même des allumettes, pour autant qu'il soit à même de se procurer les produits nécessaires.

Les produits nécessaires pour fabriquer des allumettes.

Outre la gomme (arabique et/ou adragante) nécessaire à la fixation, comme nous l'avons vu, 3 produits chimiques sont nécessaires :

- le chlorate de potasse
- le soufre ou le sulfure d'antimoine
- le phosphore

Comment notre fabricant d'allumettes se les procurait-il?

A défaut de réponse intelligente, on pourrait répondre « *comme le faisaient les autres allumettiers de l'époque* », qui, dans les années 1860, étaient autour de 700 à 800 en France.

L'installation à St-Flour?

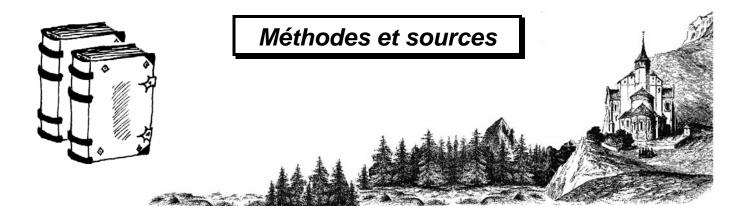
La présence de mines d'antimoine à Blesle (43), proche de St-Flour, joua-t-elle un rôle dans son installation? Très probablement non, car il aurait fallu qu'il sache préparer le sulfure d'antimoine à partir de l'antimoine natif que l'on extrayait à Blesle. Il lui était sûrement plus facile de l'acheter.

On peut tout autant imaginer qu'il était parti de Turin comme colporteur, emmenant un ballot d'allumettes à vendre, selon une pérégrination quelque peu au hasard et qu'il est impossible de retrouver, à moins que son passeport n'ait été conservé quelque part.

Et puis, l'occasion se manifestant, il installa un petit commerce fixe à St-Flour, et dut se dire que plutôt que de les faire venir de Turin, pourquoi ne pas les fabriquer lui-même ?

Une fois que son travail lui eut permis de s'installer, il s'est marié à une « *jeunesse* », d'un niveau social semblable, et a passé toute son existence rue des Planchettes et alentours.

⁴ Du **x1**: Jean ° 21.07.1848, + 18.08.1856; Gabriel ° 10.09.1851; Marguerite ° 01.06.1853; Jean ° 28.03.1855, + 10.05.1859; Marie ° 07.05.1856, + 09.10.1857; Antoinette ° 20.02.1860, + 22.02.1860. Du **x3**: Julie ° 24.03.1869,; François ° 5.01.1875, + 14.09.1875; Antoine Joseph ° 30.07.1878, + 02.09.1878



RECHERCHER UN SOLDAT DE LA GUERRE 14-18

(trucs et astuces)

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Dans les contacts que nous avec les uns et les autres, nous nous sommes rendus compte que la recherche d'un soldat posait souvent des problèmes, du fait d'un besoin de connaissance des instruments de recherche..

D'où l'idée de cette publication qui identifie les outils internet disponibles, avec leur mode d'emploi.

Comment retrouver un ancêtre soldat?

Vous cherchez un grand-père ou un grand-oncle qui a participé à la Grande Guerre et qui, peut-être, est « *Mort pour la France* ». On dit aussi en abrégé « MpF » ou « MpIF »

Les outils de recherche

Pour cette recherche, vous avez à votre disposition sur internet une série d'outils à utiliser en fonction du destin du soldat recherché, s'il est mort (« *Mort pour la France* » ou s'il a survécu à la guerre.

Ces outils sont:

- Les Fiches régimentaires de décès
- Les Transcriptions de décès sur les registres d'état civil
- Les Registres matricules
- Les Pupilles de la nation
- Les JMO (Journaux de Marche et Opérations) des unités combattantes

Les informations complémentaires :

- Le Service militaire (1872-1919), voir ci-après
- **Mémorial-GenWeb**: il nous faut souligner l'énorme travail de cette association qui relève les noms cités sur les monuments aux morts et les complètent. N'hésitez pas à participer à ce travail de mémoire exssentiel.

http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/

La « classe » de recrutement

La « *classe* », élément essentiel des obligations militaires, est définie comme le millésime de l'année de naissance auquel on ajoute 20. C'est elle, représentant l'année où le jeune est appelé devant le « *Conseil de révision* », qui va

gouverner l'ensemble de ses obligations militaires. Il est essentiel de la connaître pour retrouver et suivre la carrière du soldat recherché.

Les Fiches régimentaires de décès

Elles sont aujourd'hui aisément accessibles par internet sur le site « <u>Mémoire des hommes</u> ». Elles rendent aisée l'identification des soldats « Morts pour la France ».

	PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
	\cdot VIDAL
Nom	VIUAL "
Prénon	18 Eliesphiles
Corps	101 & Big & de Sorque Lale
Matrice	ile. {
ENGELIGE FOR	(2) 10 10 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11
Mort p	our la France le 21 Janguer 1915
16	hapital auxiliaire nofflis a It Just la Chausse
Conro	de mort Madadie contractée en serpice l'se
Genre	W III)
Né le	26 Oadalae 1875
	Département de la Mante Loine.
Law of the	바다 사람이 그 이 사람이 하지만 하면 하는 것이 살아왔다면 그 맛있다는 그 그 그 그 그 그 없었다.
Arr mu	icipal (p' Paris et Lyon). }
	Jugoment rendu le
4	par lo Tribunal do Latrant du reges
rem orps	
le P	acto ou jugement transcrit loller de cer palene
3 2 2	be 23 James 1916 a Saugues
	No du registre d'état civif Haule Luis
	(2) 10 전에 가는 10 전에 10 전에 가는 10 전에 가는 10 전에 10
201	0-705-1922. [26434]

En effet, dans chaque régiment, pendant toute la durée de la guerre, tous les décès et disparitions donnaient lieu à l'établissement d'une fiche individuelle, centralisée au Ministère de la Guerre.

Cette fiche comportait l'identité du soldat (nom, prénoms, date et lieu de naissance), son numéro matricule et son lieu de recrutement, la date et le lieu de sa disparition, la date et la commune de transcription sur l'état civil.

En cas de disparition (c'est-à-dire sans que l'on ait retrouvé le corps), le décès devait être prononcé par un jugement rendu par un tribunal, seul habilité à modifier l'état civil. Date et lieu du jugement figurent également sur la fiche.

Ces jugements prononcés par le *tribunal civil d'arrondissement* (aujourd'hui = tribunal de grande instance) du lieu de naissance (ou, éventuellement, celui du dernier domicile connu) ne sont intervenus généralement que vers 1920.

Ils étaient très importants pour permettre aux veuves et enfants de ces « Morts pour la France » d'avoir accès aux quelques avantages réservés aux « veuves de guerre » et aux « pupilles de la nation ».

Accès aux Fiches régimentaires de décès

Ces fiches numérisées et classées sont accessibles sur le site « **Mémoire des Hommes** » :

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/sous les rubriques :

- Première guerre mondiale, puis
- Morts pour la France de la première guerre mondiale, et
- Faire une recherche

Vous avez alors accès au formulaire de recherche :

Base des Morts pour la France de la Première Guer mondiale La recherche s'effectue sur un ou plusieurs critères. Aucun champ n'est obligatoire. Vous pouvez accéder à d'autres critères en cliquant sur "Afficher plus d'options de recherche (dans ce cas, réponse non exhaustive, basée sur l'indexation collaborative). Recherche Nom vidal Prénom(s) Date de naissance Département de naissance	A@
Vous pouvez accéder à d'autres critères en cliquant sur "Afficher plus d'options de recherche (dans ce cas, réponse non exhaustive, basée sur l'indexation collaborative). Recherche Nom vidal Prénom(s) theophile Contient Date de naissance Département	re
(dans ce cas, réponse non exhaustive, basée sur l'indexation collaborative). Recherche Nom vidal Commence par Prénom(s) theophile Contient Date de naissance Département	
Prénom(s) theophile Contient ▼ Date de naissance Département	, "
Date de naissance Département]
naissance Département]
Pays de naissance	
Afficher plus d'options de recherche	
Q Rechercher ★ Réinitialiser	

Nom et prénom du soldat recherché peuvent être écrits en minuscules ou majuscules, sans se préoccuper des accents.

Attention aux prénoms : les prénoms de la fiche sont ceux de l'acte de naissance, pas forcément le prénom usuel qui peut-être le deuxième ou troisième. Dans ce cas, il faut faire apparaître dans le petit cadre à droite du prénom le mot « Contient », comme ci-dessus. Le système vous fournit alors la liste des fiches qui comportent le

patronyme et le prénom que vous recherchez, quelle que soit son ordre dans l'état civil.

Il vous donne également date et département de naissance, vous permettant de vous repérer pour votre recherche.

En cliquant sur le symbole de l'œil à droite, vous obtenez à l'écran la fiche recherchée que vous pouvez imprimer.

Les Registres matricules

Dans la période qui nous concerne ici, à partir de 1872, tous les hommes sont appelés à passer devant le « *conseil de révision* » au cours de leur 20^e année et constituent ce que l'on appelle « *la classe de l'année XX* ».

Au point de vue militaire, c'est cette « *classe* » qui sera utilisée pour suivre les obligations militaires de chaque homme : ainsi un jeune né en 1875, appartient à la « classe 1895 », né en 1894, à la classe 1914.

Lors du conseil de révision est établie une « fiche matricule individuelle » qui comporte l'état civil de l'homme (date et lieu de naissance et parents), son signalement « policier » standard (taille, cheveux, sourcils, barbe, yeux, nez, menton, teint).

Cette fiche comporte la décision du conseil de révision et les dates prévues de son passage dans la « *réserve* » puis dans la « *territoriale* », et celle de sa libération des obligations militaires (dates prévues qui changeront en fonction des lois successives, voir « Le service militaire »)



(AD43, cote 1 R 897, p. 415/582)

Cette fiche sera complétée tout au long de la vie militaire avec l'indication des affectations, les périodes d'exercice, les « *campagnes* ».. Si le sujet décède avant la fin de ses obligations militaires, la fiche est rayée en diagonale, soit en entier, soit seulement l'en-tête avec le patronyme

Dans un certain nombre de cas, la place était insuffisante pour inscrire la totalité des informations. Dans ces cas, des « *papillons* » étaient collés partiellement sur cette fiche, pouvant être soulevés pour accéder aux informations de la « sous-couche ».

Dans la présentation en ligne, la fiche numérisée concernée fait parfois l'objet de 2 images ou plus, avec les papillons en place et soulevés. De ce point de vue les registres de Clermont-Ferrand et de Riom sont particulièrement riches.

Accès aux registres matricules

Dans chaque département, les fiches matricules sont réunies par « *classe* » et reliées dans des registres comportant chacun approximativement 500 fiches, classées dans l'ordre d'un numéro dit « *matricule au recrutement* ».

Pour trouver le sujet recherché, il y a lieu de d'abord rechercher ce matricule dans un répertoire alphabétique qui regroupe la totalité des jeunes d'une classe dans un département. Ce numéro matricule peut être donné également par la « fiche régimentaire de décès ».

Deux petits pièges à contourner: si le jeune n'est pas trouvé dans le répertoire de sa classe, penser à chercher des « suppléments » en fin de registre et aussi une ou deux années avant ou après la classe théorique.

Il ne faut pas oublier que le jeune, seul ou avec sa famille, peut avoir « émigré » dans un département voisin, pour y travailler, y séjourner, et passer, alors, le conseil de révision dans son nouveau département.

Une difficulté supplémentaire peut être rencontrée pour les classes antérieures à 1905, du fait du « *tirage au sort* » et des exemptions éventuelles. On ne trouve pas de fiche individuelle pour ceux qui avaient « *tiré un bon numéro* », mais le registre renvoie au compte-rendu du conseil de révision du canton concerné.

Ainsi, par exemple, dans le répertoire de la classe 1886 de Clermont-Ferrand, deux cousins PLANEIX, de Chambon-sur-Lac se trouvent mentionnés ainsi :

- PLANEIX Antoine 23-59

- PLANEIX Louis 23-15

Il faut alors se reporter au CR du conseil de révision du canton 23 (Besse) de l'année 1886.

Modes d'accès aux registres de nos trois départements

Cantal: site des AD15: http://archives.cantal.fr

Seuls sont accessibles en ligne, aujourd'hui, les Répertoires alphabétiques.

Après accès au site passer par la série de rubriques suivantes : « Recherche thématique » ; « Autres documents numérisés » ; « Table alphabétique des registres matricules » en indiquant l'année de « classe » (année e naissance + 20 ans). Le répertoire se situe généralement à la 2^e page de la liste des documents (la première étant consacrée à l'accès aux registres eux-mêmes, en attente de mise en ligne)

Haute-Loire: site des AD43:

http://www.archives43.fr/article.php?larub=5&titre=archives-en-ligne Après accès au site, passer par le série des rubriques suivantes : « Tables et registres matricules militaires » ; Accepter la « *Licence clic* » en cliquant sur la dernière ligne de la page.

Mais là les choses se compliquent : si l'on demande une Recherche dans une classe déterminée, on n'aura accès qu'aux seuls registres et non au répertoire. Pour accéder à celui-ci, il faut « Rechercher » sans indiquer la classe. On a, alors accès à la totalité des registres de la série, dont les répertoires ou « Tables ».

Une fois identifiée celle qui vous intéresse, on peut cliquer sur « l'œil » à droite et avoir un accès direct au répertoire, ou noter la référence. Cette dernière pourra être utilisée dans la boîte initiale de la rubrique pour avoir cet accès

Tout simple!

On notera qu'un certain nombre de tables annuelles sont en déficit alors que les registres sont présents (1895, par ex.). Si l'on n'a pas, par ailleurs, le numéro matricule, il suffira de feuilleter, page à page, les 2.500 fiches des registres.

A noter aussi que les registres matricules de l'arrondissement de Brioude de 1867 à 1901 sont conservés aux AD du Cantal, mais ne sont pas proposés en ligne (ni registres, ni tables), que ce soit par l'un ou l'autre département.

Puy-de-Dôme : site des AD63

http://www.archivesdepartementales.puydedome.com/

De là, cliquer sur l'onglet « Archives en ligne » ; choisir la rubrique « Registres matricules » et en bas de page cliquer sur la ligne en rouge « <u>Consulter l'inventaire du fonds ...</u> » ; puis sur « Recrutement pour la période 1815-1940 », ce qui donne accès à l'inventaire des registres et de leurs répertoires. Il reste à choisir celui que l'on désire consulter en parcourant cet inventaire et de cliquer sur l'œil à droite.

Attention à se souvenir que le Puy-de-Dôme avait deux subdivisions militaires, celle de Clermont-Ferrand et celle de Riom. Tous les registres sont séparés.

Nous ne pouvons quitter ce chapitre sans souligner la qualité de l'accès en ligne des registres matricules du Puy-de-Dôme, à la fois très facile et de grande qualité. Dans notre expérience, c'est probablement le meilleur site départemental de France sur ce point.

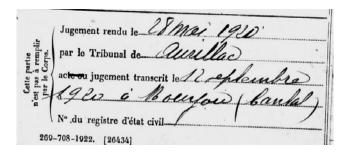
Les transcriptions des actes de décès

Tous les décès des soldats de la guerre ont (en principe!) été transcrits sur un registre de décès civil.

Ce registre peut être celui de la commune de naissance ou, éventuellement celui du dernier domicile connu. La transcription est faite par l'officier d'état civil de la commune à partir de l'acte établi par l'officier d'administration du régiment où servait le soldat, ou encore celui de l'hôpital où il est décédé. Transmis au Ministère de la Guerre, c'est cette administration qui le répercute sur la commune appropriée, souvent accompagné d'une lettre à l'intention du Maire, lui demandant d'informer la famille, « avec les précautions d'usage ».

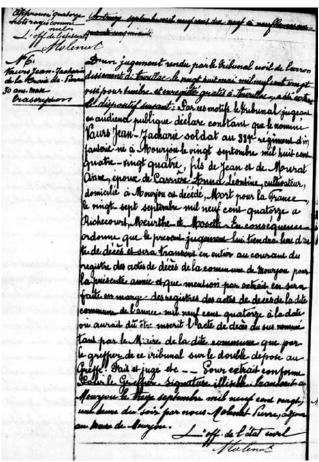
En cas de disparition (c'est-à-dire sans que l'on ait retrouvé le corps), le décès devait être prononcé par un jugement rendu par le tribunal civil de l'arrondissement (= tribunal de grande instance). Date et lieu de jugement figurent habituellement sur la « Fiche régimentaire de décès ».

La fiche régimentaire de décès de Jean Zacharie VAURS de Mourjou (15), indique date et lieu du jugement



Comme ici, ces jugements du tribunal compétent ne sont intervenus généralement que vers 1920.

Outre la transcription du jugement sur le registre des décès de la commune, le tribunal pouvait ordonner de faire figurer le décès en mention marginale de l'acte de naissance.



Décès de Jean Zacharie VAURS, (AD15, cote 5Mi719/5, p.98/248)

Les Pupilles de la Nation

Les Pupilles de la Nation sont des enfants de victimes de guerre, adoptés par la Nation depuis la **loi du 27 juillet 1917**. Ils bénéficient d'une tutelle particulière de l'État, soutien et protection jusqu'à leur majorité. Les pupilles de

la Nation sont des mineurs, orphelins de guerre ou assimilés, ou encore des enfants victimes civiles du conflit.

Ce sont des enfants dont le père, la mère ou le soutien de famille est décédé au cours de la guerre, ou encore d'une victime civile tuée par l'ennemi sans être soldat. Ce sont aussi des mineurs dont le père, la mère ou le soutien de famille est dans l'incapacité de travailler à cause de blessures ou de maladies contractées au cours de la guerre.

Près d'un million d'enfants sont concernés à la suite de la guerre de 1914-1918. La loi de 1917, sans égale en Europe, fut une politique nouvelle, relayant le rôle joué par les associations pendant le conflit. La puissance étatique pris le relais de l'action privée.

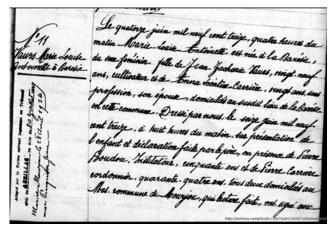
Adoption prononcée par le tribunal civil départemental.

Les demandes devaient être déposées avant le 21^e anniversaire des enfants et jeunes gens, par voie de simple requête, dispensée d'enregistrement et de timbre.

Elles pouvaient être déposées par :

- le père, la mère ou le représentant légal de l'enfant
- le Procureur de la République

L'adoption prononcée, devait être mentionnée en marge de l'acte de naissance de l'enfant ou du jeune.



Mention marginale de l'adoption par la Nation de la fille de Jean Zacharie VAURS (AD15, cote 5 Mi 719/4, p.58/324)

Qu'apporte le statut de pupille de la Nation ?

- Des **subventions** d'entretien destinées à assurer les besoins de base de l'enfant (garde, habillement, nourriture, loisirs) versées si nécessaire dès la naissance.
- Les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre, quel que soit leur age, bénéficient du recrutement par la voie des « emplois réservés » dans les administrations, les collectivités locales, les établissements publics qui leur sont rattachés et les hôpitaux publics.
- Des avantages dans les **concours** de la fonction publique

Les offices départementaux d'anciens combattants (ODAC) sont chargés de gérer le versement des aides, de l'accompagnement, de la surveillance, des placements et des conseils de tutelle. Le travail manuel, les vertus d'économie, d'épargne et de labeur sont fortement encouragés.

Les orphelins de guerre et les pupilles de la Nation devenus adultes demeurent à vie des ressortissants de l'ONACVG et continuent à bénéficier du soutien moral et matériel de l'Office à l'instar de l'ensemble de ses ressortissants.

Les dossiers aux Archives départementales

Pour les pupilles de la Nation de la guerre de 1914-1918, les Archives départementales détiennent des registres d'inscription matricule et des liasses, représentant des dossiers individuels classés alphabétiquement.

La communicabilité est fixée à 60 ans à compter de la date de clôture du dossier.

Les dossiers sont classés dans la sous-série 3R, rubrique anciens combattants et victimes de guerre, fonds de l'Office départemental des anciens combattants (ODAC).

Les Journaux de Marche et Opértations (JMO)

Les **JMO** étaient tenus au jour le jour par toutes les unités et décrivaient tout ce qui paraissait avoir une certaine importance pour l'unité.

Il s'agissait des déplacements, des déploiements des sousunités, des combats, des pertes (notées soit par un simple chiffre, soit par une liste nominative). Il est vrai que les JMO s'intéressent plus aux décès des officiers qu'à ceux des hommes de troupe.

On y trouve, en outre, les affectations des cadres et, éventuellement, les « *citations »*.

Ces JMO sont accessibles sur le site **Mémoire des Hommes**, mais comme leur accès est quelque peu difficile, pour des raisons de classement des archives, voici l'adresse directe des **JMO régimentaires de l'armée de terre :**.

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/inventaires/ead_ir_consult.php?&ref=SHDGR_GR_26_N_II

Les grandes unités (brigades, divisions, corps d'armée, armées) tenaient également des JMO, que l'on pourra trouver sur le site Mémoire des Hommes, mais elles ne concernent pas directement les combattants au quotidien.

On peut trouver également des résumés intéressants du parcours des unités combattantes de 14-18 sur les sites :

Le Chtimiste: http://chtimiste.com/

Ancestramil:

http://www.ancestramil.fr/infanterie-1914-1918.html

et enfin Mémoire des Hommes :

 $\frac{\text{http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.}}{\text{php?laref} = 1}$

Le Service militaire des années 1872-1919

Pour se repérer au cours des recherches d'un soldat de la Grande guerre, il est nécessaire de comprendre l'organisation des « *obligations militaires* » des jeunes hommes de l'époque.

La conscription naît en France en 1792, mais c'est après la défaite de 1871 que se met en place l'organisation qui rythmera leur vie.

Après le recensement et le *Conseil de révision*, auquel ils sont appelés au cours de leur 20^e année, les hommes jugés « *bons pour le service actif* » vont faire un temps dans l'armée d'active.

Une fois « *leur temps* » terminé, ils passent dans la **réserve de l'armée d'active**. Ils devront alors participer à **deux périodes** d'exercice de 15 jours chacune.

En cas de mobilisation, ils rejoignent l'unité désignée par leur livret individuel, complètent cette unité ou forment des « *régiments de réserve* ».

Après le nombre d'années prévues passées dans la réserve de l'armée d'active, ils rejoignent **l'armée territoriale**. En cas de mobilisation, les unités de celle-ci sont destinées à tenir les places et rester à l'arrière (en fait, pendant la guerre de 14, les régiments territoriaux « monteront au front »).

Une période d'exercice est prévue dans cette étape, avant de passer dans la **réserve de l'armée territoriale**. Les effectifs de cette réserve pourront compléter les régiments territoriaux et, à partir de 1890, former les **GVC** (Gardes des Voies de Communication), pour surveiller les voies ferrées stratégiques et les points importants du littoral.

Une fois arrivés à l'âge prévu par la loi de recrutement, alors en application, les hommes sont dégagés de toutes obligations militaires. Leur livret matricule est détruit.

Dans les **fiches matricules**, les dates de passage dans les différentes catégories sont notées dès le Conseil de révision, et sont modifiées par des ratures au fur et à mesure des différentes lois de recrutement (voir ci-dessus la fiche matricule de Théophile VIDAL)

Les lois de recrutement

Loi du 27 juillet 1872

Met en place le service militaire obligatoire pour tous les Français, sans possibilité de remplacement (qui disparaît), mais il y a des dispenses (soutiens de famille). Un *tirage au sort* est fait : les bons numéros font *un an* de service, les autres *5 ans*. Enseignants et religieux sont dispensés.

Loi du 15 juillet 1889

Le service actif est réduit à *3 ans*, sauf pour les bons numéros (1 an) et les hommes faisant valoir un bon motif de dispense (tel un frère aîné au Service). Un tiers de chaque classe d'âge fait un service d'un an.

Loi du 21 mars 1905

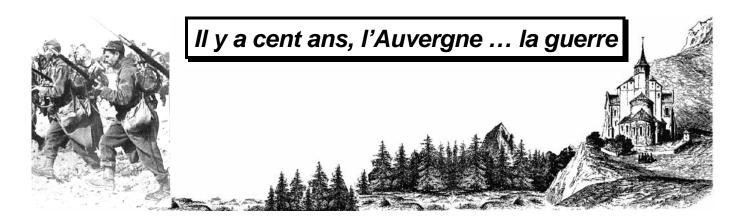
Suppression du tirage au sort et service actif universel de *deux ans*. Toute dispense est exclue.

Loi du 7 août 1913

Le service actif est porté à *3 ans* au lieu de deux, pour faire face aux classes allemandes, beaucoup plus nombreuses. (*l'opposition de Jean JAURÈS à la « loi des 3 ans », a pu être un facteur contributif à la genèse de l'idée même de l'assassinat de ce pacifiste, le 31 juillet 1914).*

En résumé

	1872	1889	1905	1913
Recensement à	20 ans	20 ans	20 ans	19 ans
Active	5 ans	3 ans	2 ans	3 ans
Réserve active	4 ans	7 ans	11 ans	11 ans
Territoriale	5 ans	6 ans	6 ans	7 ans
Réserve territ.	6 ans	9 ans	6 ans	7 ans
Durée totale	20 ans	25 ans	25 ans	28 ans



LES AUVERGNATS DANS L'AÉRONAUTIQUE DE 1914 à 1918

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Organisation de l'aviation française en 1914

En août 1914, l'aviation française comprenait 21 escadrilles d'armée et 3 de cavalerie. Il y avait 8 appareils par escadrille.

Chacun portait les initiales de son constructeur et le numéro d'ordre de son escadrille, se répartissant de la façon suivante :

- 5 escadrilles Maurice Farman, numéros MF 2-5-8-16-20.
- 4 escadrilles Henri Farman, numéros HF 1-7-13-19.
- 2 escadrilles Voisin, numéros V 14-21.
- 4 escadrilles Blériot, numéros BL 3-9-10-18.
- 2 escadrilles Deperdussin, numéros D 4-6.
- 1 escadrille Caudron, numéro C11.
- 1 escadrille Robert-Emmanuel Pelleterie, numéro REP15.
- 1 escadrille Nieuport, numéro N12.
- 1 escadrille Breguet, numéro B17.
- 3 escadrilles Blériot cavalerie, numéros BLC Soit au total 192 appareils.

Création d'escadrilles en août 1914 :

- le 3 août de l'escadrille DA 22 Dorand-Anzani :
- le 6 août des escadrilles MS 23 Morane-Saulnier
- et V24 Voisin.
- le 15 août, de l'escadrille C25 Caudron Soit 32 appareils supplémentaires



Caudron G3, avion de reconnaissance et d'entraînement-1914

L'aviation n'était alors qu'une subdivision de l'arme du Génie et elle se bornait à des missions de reconnaissance et et d'observation.

L'aéronautique comprenait en 1914 une flotte de sept grands dirigeables et une section de ballons captifs par corps d'armée.

La reconnaissance aérienne

Les premiers avions évoluaient au début de la guerre entre 100 et 200 mètres d'altitude. Ces appareils lents permettaient l'observation des positions ennemies, mais ils furent nombreux à se faire abattre à coups de fusil.

Le réglage des tirs d'artillerie s'effectuait grâce à des évolutions exécutées par l'aviation selon la règle d'un code.

La chasse

Les premiers chasseurs eurent pour tâche principale d'assurer la protection des appareils d'observation. Leur mitrailleuse était braquée en oblique vers l'avant afin de ne pas endommager l'hélice pendant le tir. Par la suite divers dispositifs permirent de tirer à travers l'hélice, dans l'axe de l'avion. (Le Français Rolland Garros et l'ingénieur Fokker pour l'Allemagne).

La première victoire aérienne fut obtenue le 5 octobre 1914 par l'escadrille V24.

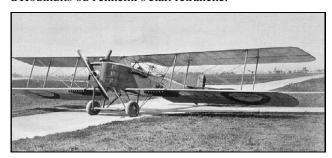


Chasseur Nieuport-1915

Les bombardiers

Le premier bombardement d'une ville eut lieu le 30 août 1914 sur Paris par un pilote allemand qui lança trois bombes. Les Français répliquèrent sur un objectif militaire, des hangars, détruisant un Zeppelin et trois Taube. Les projectiles du début étaient des plus primitifs, et causèrent un nombres importants d'accidents parmi les utilisateurs. On les remplaça par des obus de 75, voire de 155.

Au début de la guerre les bombardements étaient effectués par des appareils isolés, rapidement les raids prirent de l'ampleur. En octobre, 8 avions attaquaient Dixmude, 18 avions en décembre; en juin 1915, 23 appareils bombardaient Carlsruhe; en août, Dillingen par 62 bombardiers français tandis que le même jour, 60 avions britanniques, français et belges pilonnaient la forêt d'Houthults où l'ennemi s'était retranché.



Bombardier Bréguet-Michelin

Les pilotes

On recruta les premiers pilotes parmi une élite d'officiers et de sous-officiers volontaires. Issus de toutes les armes, tous les uniformes de l'armée française étaient représentés au sein de l'aviation.

Guynemer, Nungesser, Fonck sont les pilotes les plus connus des français, tous des As (pilotes ayant au moins 5 victoires homologuées). Mais de nombreux pilotes restent pour la majorité d'entre nous des anonymes.

Les auvergnats étaient aussi présents dans le ciel de France, je vais vous les présenter par leur parcours militaire depuis leur service militaire jusqu'à leur participation à la Grande Guerre, de ceux que j'ai pu découvrir.

et d'autres

... Observateurs, mitrailleurs, mécaniciens, conducteurs ont servis dans l'aéronautique qui deviendra le 1er avril 1933 l'Armée de l'Air.

Alexandre BOUCHET (1876-1958)

Observateur, pilote

Né le 5 février 1876 à Beaumont (63). Matricule 1779, classe 1896, recrutement de Riom 30^e régiment de Dragons en novembre 1897 Maréchal des logis (1899), maréchal des logis chef (1901), Sous-lieutenant au 21^e Chasseur à cheval (1905) Lieutenant (1907) École d'application de la Cavalerie (1910)

7^e régiment de Hussards en 1912

Affecté comme observateur à la 4^e Armée en octobre 1914 Nommé capitaine en novembre 1914.

Affecté au 1^{er} groupe de bombardement en 1915 Brevet de pilote militaire n° 9417 du 20 octobre 1917 Commandant de l'escadrille V25 à compter du 28 octobre 1917 qu'il quitte le 20 février 1918 pour prendre le commandement du le groupe de bombardement Chef d'escadron en juin 1918.

Croix de guerre avec 5 palmes, Légion d'honneur

Léon Auguste BRULÉ (1882-1950)

Pilote



Né le 31 juillet 1882 à Saint-Amant-Tallende (63) Entré en service actif le 29 octobre 1900 Brevet de pilote militaire n° 87, le 5 mars 1912 Commandant la VB108 du 08 mars au 09 septembre 1915 Le 4 juin 1915, il ramène son appareil gravement endommagé par un éclat d'obus.

Chef de l'aéronautique de la 4^e armée (porte les galons de capitaine sur sa photo)

Note: Je n'ai pas trouvé son nom sur la table alphabétique de la classe 1902.

(Source et photo: http://albindenis.free.fr)

Félix Pierre LECOO (1883-1934)

Pilote

Né le 19 juin 1883 à Teilhet (63) Matricule 1619, classe 1903, recrutement de Riom. Incorporé le 16 avril 1904 16^e régiment d'artillerie 10^e régiment de Chasseurs à cheval (1907) (engagé 2ans) 30^e régiment de Dragons (1911) (rengagé 2ans) Maréchal des logis (1911), Aspirant (1912) Sous-lieutenant (1913), Lieutenant (1915), Breveté pilote (décembre 1915) Écoles Avord, Cazaux, Pau Membre escadrille MF40, N38 Blessé passe à l'infanterie 11^e bataillon de Chasseurs à pied (janvier 1917) 4^e régiment infanterie (juillet 1917)

Capitaine (1918) 1 citation à l'ordre de la brigade 1 citation à l'ordre de la division 1 citation à l'ordre de l'armée Croix de guerre

Raoul Gervais Victor LUFBERY (1885-1918)

Pilote



Né à Chamalières le 14 mars 1885 d'un père d'origine américaine, ingénieur chimiste aux usines Torrilhon et d'une mère chamalièroise.

Matricule 1157, classe 1905, recrutement de Riom

Il avait en 1906 opté pour la nationalité américaine pour échapper au service militaire français.

En 1914, il s'engage dans la Légion étrangère. Après sa formation de pilote, il rejoint l'escadrille La Fayette (1916) (escadrille N124-SPA124)

Son premier succès homologué est obtenu le 31 juillet de la même année.

Brevet de pilote n° 1286 en date du 29 juillet 1915

Promu sous-lieutenant en 1917, il obtient la Military Cross (britannique). Côté français il se voit décerner : la Médaille militaire, la Légion d'honneur, la Croix de guerre 1914-1918 à 10 palmes.

En 1918, l'escadrille La Fayette passe sous commandement américain, Raoul est maintenant Major (commandant) et directeur technique d'un escadron d'instruction.

Il se tue le 19 mai, en sautant de son avion en flamme sans parachute. Il totalise 30 victoires dont 17 homologuées. Une rue porte son nom dans sa ville natale.

Victor André <u>Laurent</u> EYNAC (1886-1970)

Observateur, pilote

Né le 04 octobre 1886 à Monastier-sur-Gazeille (43) Matricule 1993, classe 1906, recrutement du Puy Incorporé le 08 octobre 1908 86^e régiment d'infanterie (1908) 38^e régiment d'infanterie (1909) 13^e section d'infirmiers militaires pour emploi à l'hôpital

complémentaire numéro 8 de Clermont-Ferrand (1914)
Officier d'administration de 3^e classe (1915)

Détaché comme observateur à l'aéronautique (1916)

Sous-lieutenant de réserve (1916)

Lieutenant de réserve à titre temporaire (1918) Membre de l'escadrille VC110

Croix de guerre, 1 citation à l'ordre de l'armée



<u>Note</u>: député de la Haute-Loire de 1914 à 1936, puis sénateur de 1935 à 1944. Sous-secrétaire d'état à l'aéronautiquede 1921 à 1925, il fut le 1^{er} « ministre de l'Air » en 1928.

Roger POUPON (1888-1976)

Pilote

Né le 1^{er} décembre 1888 à Clermont-Ferrand. Matricule 1989, classe 1908, recrutement de Riom.

Il effectue son service dans la cavalerie au $10^{\rm e}$ régiment de Chasseurs à cheval, il est nommé maréchal des logis en février 1911 et admis dans la disponibilité d'active au mois de septembre de cette même année.

A la mobilisation il rejoint le 3^e régiment de Chasseurs à cheval, il est nommé sous-lieutenant à titre temporaire le 13 octobre 1914, titularisé dans le cadre des officiers d'active en octobre 1916. Détaché dans l'aéronautique, il rejoint l'école d'Avord en novembre 1916, l'école de Pau en mars 1917, enfin le groupe de divisions d'entraînement à Plessis-Belleville en avril 1917.

Promu lieutenant en 1917, capitaine en 1918.

Il totalise 8 victoires homologuées entre le 27 mars 1918 et le 10 octobre 1918.

Membre de l'escadrille N37, puis SPA37.

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, 2 citations à l'ordre de la division (120^e DI et 26^e DI).

Eugène Adrien Amable GILBERT (1889-1918)



Pilote

Né le 19 juillet 1889 à Riom de père inconnu et de mère non déclarée. Reconnu par sa mère en 1896.

Matricule 1866 classe 1909 recrutement de Riom.

Il rejoint le 92^e RI en date du 01.10.1910.

Passe au 1^{er} régiment de Génie le 13.04.1911.

25^e bataillon de sapeurs aérostiers.

Membre de l'escadrille MS23, puis MS49

Brevet de pilote militaire n° 160 du 2 septembre 1912

Le 27 juin 1915, seul à bord de son Morane N, il lâche des obus de 90 sur les hangars de Zeppelin à Friedrichshaffen. Une panne l'oblige à atterrir en Suisse où il est interné. Il s'évade le 22 août, mais sa joie est de courte durée, les autorités française le livrent aux Suisses, car il avait donné sa parole de ne pas s évader. Après une nouvelle tentative, il s'évade pour de bon, le 25 mai 1916.

Il totalise 5 victoires entre le 2 novembre 1914 et le 17 juin 1915.

Le 01 juillet 1917, il passe à la 24^e section de commis et d'ouvriers militaires d'administration.

Il se tue le 16 mai 1918 lors d'un essai.

Titulaire de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre avec palmes.

Il avait baptisé son avion « le Vengeur ».

Marcel EMMERY (1889-1914)

Observateur, mitrailleur

Né le 24 octobre 1889 à Ennezat, fils d'un percepteur.

Maréchal des logis

Membre escadrille V29

Il décède le 23 septembre 1914d'une chute d'avion.

<u>Note</u> : Je n'ai pas trouvé son nom sur la table alphabétique de la classe 1909.

Georges TREILLE de GRANDSAIGNE (1891-1918)

Pilote



Le sergent aviateur T-cille de Granseigne devant son avion-canon

Dans la mid et 35 en 44-ndt, bejinder T-cille de Granseigne devant son avion-canon

Gibbs de frempe supersent, avant étault à térisdir le planse

Gibbs de frempe supersent, avant étault à térisdir le planse

Gibbs de frempe supersent, avant étault à térisdir le planse

Gibbs de frempe supersent, avant étault à térisdir le planse

Gibbs de frempe supersent, avant de la favario d'interprétaire planseigne s'est, avant de san contrast distance à le favario d'interprétaire planseigne s'est, avid ét et sa moi basil plate avant abaits un

Né à Thiers le 31 août 1891 Matricule 862, classe 1911, recrutement de Riom. Incorporé le 1^{er} octobre 1912. Groupe aéronautique de Reims Passe au 1^{er} groupe d'aviation le 13 mai 1915. Passe au 2° groupe d'aviation le 30 avril 1916. Nommé adjudant le 30 avril 1916. Nommé sous-lieutenant à titre temporaire le 12 mai 1916. Membre des escadrilles V21, V116, C17 Brevet de pilote militaire n° 1154 du 06 juillet 1915 Titulaire de la Médaille Militaire, Croix de guerre 3 citations à l'ordre de l'armée Il se tue dans un accident aérien, lors de son détachement chez le constructeur Voisin, le 15 novembre 1918. Il avait baptisé son avion « *le Thiernois* ».

Joseph, Jean, Marie ODOUL (1891-1966)

Pilote

Né le 4 novembre 1891à Maurines (15) Incorporé le 10 octobre 1910 121° régiment d'infanterie 2° groupe d'aviation Écoles de Pau, Avord Brevet de pilote militaire n° 1358 du 19 août 1915 Membre des escadrilles N68, N75, N87

Sergent (1915). Adjudant (1916). Adjudant-chef (1918) Blessé par balles le 14 avril 1916 3 citations à l'ordre de l'armée

Titulaire de la Médaille militaire, Croix de guerre (3 palmes) et Légion d'honneur (1936)

Source : Son dossier de la Légion d'honneur

Urbain GUIGNAND (1891-1934)

Pilote



Né le 23 octobre 1891 à Saint-Didier-la-Séauve (43) Matricule 668, classe 1911, recrutement du Puy

Incorporé le 9 octobre 1912
11e régiment d'artillerie à pied
Brevet pilote n° 1442 du 5 septembre 1913
2e groupe d'aviation (1914)
Membres des escadrilles HF13, MS37, N67
Sergent (1914).Adjudant (1918)
1 citation à l'ordre de l'armée
Croix de guerre. Médaille militaire. Légion d'honneur
Il passe en conseil de guerre en 1918, il est condamné à la peine de la destitution et à un an de prison. Gracié en 1924.

Georges Émile Jean ROSSIGNOL (1892-?)

Pilote

Né le 01 décembre 1892 à Aurillac
Matricule 5128, classe 1912, recrutement d'Aurillac
Incorporé le 08 octobre 1913
16^e régiment d'artillerie
2^e groupe d'aviation
Membre de l'escadrille CAP 130
Brigadier (1917)
1 citation à l'ordre du régiment
Croix de guerre

André DELCAMP (1892-1916)

Pilote

Né le 17 août 1892 à Thiezac (15) Matricule 1329, classe 1912, recrutement d'Aurillac Adjudant, 1^{er} groupe d'aviation Brevet de pilote militaire 395 du 8 octobre 1913 Membre de l'escadrille C25 Médaille militaire, Croix de guerre Décédé au cours dune mission aérienne photographique le 26 septembre 1916

François Joseph CUERQ (1893-1924)

Mitrailleur

Né le 27 février 1893 à Monistrol-sur-Loire (43)
Matricule 828, classe 1913, recrutement du Puy
Engagé volontaire le 13 octobre 1913
38° régiment d'infanterie
3° groupe d'aviation (1916)
Membre escadrille C17
Sergent 1915,. Adjudant 1918
Croix de guerre, Médaille commémorative et de la Victoire, 1 citation à l'ordre du corps d'armée

Antoine BAYLE (1895-1926)

Mécanicien, pilote



Né le 09 juin 1895 à Clermont-Ferrand Matricule 1647, classe 1915, recrutement de Clermont-Fd Incorporé le 14 décembre 1914. 2° groupe d'aviation escadrille MF25 Caporal en 1916. Sergent en 1917 Passe par les écoles de Buc, Avord, Cazaux, Pau. Sources: http://bayle-aviateur.blogspot.fr/ Rappelé de mars à juin 1940.

Jean MARION (1895- ap. 1940)

Pilote

Né le 21 août 1895 à Tauves

Matricule 803 classe 1915 recrutement de Clermont-Fd

Incorporé le 16 décembre 1914

86° régiment d'infanterie

13° régiment d'artillerie (1915)

81° régiment d'artillerie lourde (1916)

27° régiment de dragons

1° groupe d'aviation en décembre 1917

École de Pau. Sergent en 1918

Membre des escadrilles SPA162, SPA48

Louis Antoine CHARTOIRE (1895-1992)

Pilote



Né le 1^{er} janvier 1895 à Marsat de parents cheminots Matricule 1627 classe 1915 à la subdivision de Riom. Incorporé le 16 décembre 1914.

Il passe par les régiments d'infanterie suivant $40^{\rm e}$, $58^{\rm e}$, $173^{\rm e}$ où il est nommé sergent en 1915, enfin $368^{\rm e}$ et $367^{\rm e}$ Détaché au $1^{\rm er}$ groupe d'aviation de Dijon comme élève pilote en avril 1917, passe aux écoles d'Avord et de Pau Intègre l'escadrille N31 le 29 septembre 1917.

Sergent (1915). Adjudant (1917)

Nommé sous-lieutenant à titre temporaire le 19 avril 1918 Cité deux fois à l'ordre du Corps d'Armée.

Cité deux fois à l'ordre de l'Armée.

Croix de guerre.

Il totalise 5 victoires homologuées.

Édouard SERRE (1896-1942)

Pilote et observateur

Fils d'instituteurs né le 21 janvier 1896 à Saint Saturnin(15) Il n'hésite pas à s'engager au 53^e régiment d'artillerie. Il combat l'année suivante. Attiré par l'aviation, il devient pilote et observateur pendant trois ans.

Sous-lieutenant (1917).

Il est fait chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, la Croix du combattant, la médaille de Verdun, la médaille interalliée de la victoire, la médaille de l'armée d'orient et beaucoup d'autres, françaises et étrangères.

Source : Site de la commune de Naucelles (15)

Pierre Jean Lucien Marcel REY (1896-1917)

Pilote

Né le 23 juin 1896 à Mazet sur Voy (43) Matricule 2070, classe 1916, recrutement du Puy Engagé volontaire le 30 avril 1916 3^e groupe d'aviation escadrille N80 Sergent (1917) Tué en combat aérien le 15 juin 1917

Jean-Baptiste Marie Alexandre SALIS (1896-1967)

Pilote, moniteur

Né le 19 septembre 1896 à Montmorin
Matricule 1581, classe 1916, recrutement de Clermont-Fd
Incorporé le 09 avril 1915

4e régiment du génie
Blessé en 1916 à Verdun

1er groupe d'aviation (1917)
Brevet pilote 8292 du 31 août 1917
Brigadier (1917. Sergent (1918)
Croix de guerre. 2 citations

Sorti de l'école il choisit la mécanique, il apprend à voler en 1912 à la 1^{ère} école d'aviation d'Aulnat

Il forme de nombreux pilotes, qui resteront ses amis et devient rapidement un pilote expérimenté en acrobatie, ce qui lui vaut de nombreux arrêts de rigueur pour « risques inutiles » selon la formule militaire consacrée.

Sources: http://www.lescasquesdecuir.com/jbs.php

Jean Marie Luc Gilbert SARDIER (1897-1976)

Pilote



Né le 5 mai 1897 à Riom Matricule 423, classe 1917, recrutement de Riom Engagé volontaire le 7 septembre 1914 5^e régiment de Chasseurs d'Afrique (1914) Maréchal des logis (1915) Sous-lieutenant (1918)

2 citations de l'ordre de l'armée

Médaille militaire, Croix de guerre, Légion d'honneur (commandeur)

Membre des escadrille SPA77 et SPA48

En juillet 1918, avec le grade de lieutenant, il prend le commandement de la SPA 48. À 21 ans, il est le plus jeune chef d'escadrille français.

Il totalise 15 victoires homologuées.

Jean Émile DESSALCES (1898-1918)

Pilote

Né le 06.06.1898 à St-Julien-Chapteuil (43) Matricule 1486, classe 1918, recrutement du Puy Incorporé le 17 avril 1917 au 113° Rgt d'artillerie lourde. 1er groupe d'aviation de Dijon le 25 octobre 1917 Membre de l'escadrille SPA83 Tué au cours d'un vol d'essai le 3 juillet 1918. (Mort pour

Tué au cours d'un vol d'essai le 3 juillet 1918. (Mort pour la France)

Remerciements

Je remercie les membres du cercle m'ayant communiqué des informations, des coupures de presse et des photos sur le personnel de l'aéronautique .

Sources

Documents consultés :

Registres matricules AD 63, AD43

Fiches du personnel de l'aéronautique - Mémoire des Hommes

Fiches des Mort pour la France - Mémoire des Hommes

<u>Internet</u>: 1e GM - Aviation:

http://www.cieldegloire.fr/accueil 14 18.php http://www.hydroretro.net/etudegh/lesas.pdf http://www.theaerodrome.com/index.php

http://fandavion.free.fr/asfrancais 14-18.htm

http://www.asoublies1418.fr/

http://albindenis.free.fr/

http://www.ailes-legendaires.com

MAURICE BUSSET, PEINTRE - AVIATEUR EN 1914-18

par Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

Un article intitulé *Maurice BUSSET*, *peintre auvergnat* (1879-1936), accompagné de plusieurs documents et de sa généalogie, a été publié par Marie-Claude CHASTEL (cghav-468) et Yvette JUMEL (cghav-1536) dans le n° 114 de cette revue (novembre 2005).

La commémoration de la Grande Guerre est l'occasion d'évoquer à nouveau le souvenir de celui qui se présente, dans une interview rapportée à la suite de cet article, comme *le premier peintre aviateur*. Cette aventure le mit en rapport avec les gloires de l'aviation militaire débutante comme NUNGESSER, GUYNEMER ou FONCK, mais lui fit aussi connaître et redouter les horreurs que pouvaient causer les bombes incendiaires lâchées sur les agglomérations.

En août 1914, l'ordre de mobilisation lui enjoignant de rejoindre son régiment dans les 48 heures surprit Maurice BUSSET en Bretagne où il était allé faire quelques peintures. Il partit à la guerre comme sous-officier au 10^e régiment d'infanterie. Il perdit son frère Marcel dès le 22 novembre. En 1915, atteint d'une fièvre infectieuse, il est évacué sur l'arrière.

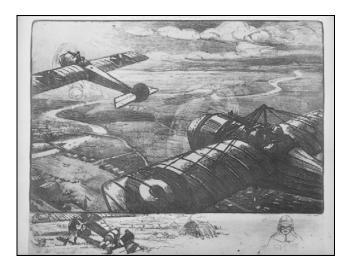
Dès qu'il est rétabli, il répond à l'appel de l'Aviation qui a pris conscience de son retard sur l'Allemagne et demande des volontaires. Il est envoyé à l'école de formation de Longvic, près de Dijon.

EN AVION
VOLS & GOMBATS

Colongs
Pall
Connince
C

Il fera toute la guerre dans l'aviation, comme sous-officier, observateur, puis bombardier, et finira, en 1918, comme peintre militaire attaché aux archives de l'Aéronautique avec le grade d'adjudant. Dés 1917, il expose au siége de l'Aéro-club, rue François Ier, des dessins et des aquarelles qui sont des images d'épouvante, et qui rencontrent un grand succès. En 1918, plusieurs de ses croquis sont publiés dans *l'Illustration*.

Après la guerre, il publie deux ouvrages constitués d'estampes et de gravures sur bois : *En avion, vols et combats*, et *Paris bombardé*, d'où proviennent les deux illustrations ci-dessous.





En 1921, il est l'auteur d'un texte – rapporté aussi à la suite de l'article précité – qui montre combien il est alors obsédé par les ravages que peuvent causer les bombardements des villes qu'il a vus de si près. Pour lui, « l'aviation de guerre a bouleversé les conditions primordiales de l'existence des peuples » et va être « le facteur le plus efficace du retour à la terre ».

De retour en Auvergne après la guerre, il se consacre essentiellement à la peinture des paysages auvergnats et de la vie rurale, mais il restera marqué à vie par les images des bombardements. Il n'aura pas à connaître ceux de la seconde guerre mondiale, puisqu'il décèdera en avril 1936.

UNE FAMILLE DÉCIMÉE PENDANT LA GRANDE GUERRE:

Les BERCHEBRU de Bort-les-Orgues (19) et Clermont Ferrand (63)

Par Jean-François FAYOLLE (cghav-2340)

Je pourrais résumer simplement cet article par un titre « *Des chapeliers Morts pour la France* » ; en effet si un touriste se promène sur la place de l'Hôtel de Ville à Bortles-Orgues en Corrèze, où se dresse presque en son centre le monument aux morts de la ville, et que la curiosité le pousse aussi à parcourir le livre d'or des usines Michelin, il découvrira la longue liste des enfants de ces 2 villes morts pour la France, lors des combats de la grande guerre et il va être rapidement interpellé par la lecture à plusieurs reprises du même patronyme : **BERCHEBRU** car ils étaient tous frères ou cousins.

Sur le Monument de Bort-les-Orgues : Antoine, Claude, Jean et Julien, des frères et un cousin. Voici l'histoire de ces hommes.

Le cousin

Antoine BERCHEBRU est né le 19 août 1888 à Bort-les-Orgues. Il est le fils de Guillaume et Louise MALBEC, un couple de chapeliers de la grande usine Mégemond, au bord de la Dordogne, mais lui est terrassier lors de sa mobilisation sous le matricule 127, le 20 février 1915, au 68^e Régiment d'Infanterie. Il est déclaré blessé et disparu le 4 mai 1916 à la côte 304 dans la Meuse. Son décès a été fixé au 12 mai 1916 à Dun dans la Meuse. Il est cité à l'ordre de la division « Bon soldat, très courageux, grièvement blessé à son poste de combat, ne l'a quitté que sur ordre de son chef de section, Croix de guerre ».

Les trois frères

Ce sont tous les fils Jean Baptiste Antoine et Marie JOUVE. Les parents sont chapeliers aux Établissements Mégemond, une grande usine sur les bords de la Dordogne.

Claude BERCHEBRU est né 19 août 1884 à Bort les Orgues. Il est l'aîné des frères, De la classe 1904, il porte le matricule 164. Il réside à Paris quand il est incorporé le 11 août 1914 au 100^e Régiment d'Infanterie, puis passé au 412^e le 22 Septembre 1915, blessé le 4 juin 1915 au bras droit par un éclat d'obus dans les tranchées, tué à l'ennemi le 24 Juin 1916 à la côte de Froide-Terre dans la Meuse.

Jean BERCHEBRU est né le 9 mai 1888 à Bort-les-Orgues, il est employé chez Michelin à Clermont-Ferrand. De la classe 1908, il a le matricule 112 lors de son incorporation le 23 Novembre 1914. Il rejoint le 11 Février 1915 le 31^e Régiment d'Infanterie qui est engagé dans les combats de Vauquois, où il trouvera la mort peu de jours après, le 17 Février 1915. *Médaille Militaire à titre posthume*.

Julien BERCHEBRU, lui n'est pas né à Bort-les-Orgues comme ses frères, car son père maître chapelier aux Établissements Mégemond. Cette entreprise collaborait avec les chapelleries de Chazelles-sur-Lyon dans la Loire et prêtait leurs personnels d'encadrement. Il est donc né le 30 mai 1889 à Saint-Germain-Laval (42), lors d'un déplacement de la famille entre 1888 et 1891. Clerc d'huissier à la veille du conflit, il est de la classe 1909, il a le matricule 114 et est incorporé le 3 août 1914 au 151^e Régiment d'Infanterie. Blessé lors d'une mission dangereuse, il sera tué le 26 septembre 1916 à Rancourt dans la Somme. Cité à l'ordre de la division *Croix de guerre avec étoile d'argent, Médaille Militaire à titre posthume*.

Il y a aussi un autre membre de la famille très proche sur ce monument aux morts de Bort-les-Orgues

Pierre ALBENTOSA, beau-frère d'Antoine, lui est né le 2 août 1881 à Ussel, il est aussi chapelier chez Mégemond. A son incorporation le 10 août 1914 sous le matricule 1692 avec la classe 1902. Il est décédé suite à ses blessures le 22 février 1915, à Suippes dans la Marne.

Et pour compléter la malheureuse liste :

Il y a d'autres membres de la famille BERCHEBRU qui sont sur d'autres monuments aux morts, tous cousins des précédents.

Joseph BERCHEBRU est né le 25 septembre 1889 à Bort-les-Orgues, fils d'un autre couple de chapeliers installés à Clermont-Ferrand, Jean et Antoinette CHAZAL. Joseph est employé chez Michelin, lors de son incorporation au 23^e Régiment d'Infanterie, mort pour la France le 31 juillet 1915 à Souchez dans le Pas de Calais.

Louis BERCHEBRU est né le 14 mars 1895 à Montferrand (63), frère du précédent, employé aussi chez Michelin, incorporé au 171° Régiment d'Infanterie, mort pour la France le 27 septembre 1916 à Rancourt dans la Somme, Il est mentionné sur le monument de la Garenne-Colombes (92) (nota: il est mort au même endroit que son cousin Julien, le lendemain)

Les deux frères Joseph et Louis, ainsi que leur cousin Jean sont mentionnés dans le livre d'or de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin,

Pour ma petite histoire personnelle, tous ces jeunes gens sont aussi les grands oncles de mon épouse

« A moi Auvergne! » - n° 149 - 3° trimestre 2014 - page 155



UN CURIEUX ESCAMOTAGE D'IDENTITÉ EN 1793 DANS LES CANTONS DE JUMEAUX (63) ET AUZON (43)

par Michel COLAS (cghav-1582) avec la contribution d'Alain ROSSI (cghav-2140)

Avertissement

- Fervents admirateurs de Conan DOYLE ou d'Agatha CHRISTIE
- Inconditionnels de Sherlock HOLMES ou d'Hercule POIROT,
- Bienheureux possesseurs du don d' « insight / Einsicht » (découverte soudaine de la solution d'un problème)
- ... l'histoire qui va suivre est vraiment faite pour vous !

C'est pourquoi l'emploi du conditionnel restera la règle tout au long de notre propos, de même que le recours au terme « peut-être », cela associé à un fréquent balancement dans l'exposé eu égard aux aspects ambigus de l'affaire que nous vous présentons aujourd'hui.

I - Origine de la recherche

Voilà quelque 18 ans, une aimable correspondante nous faisait part du problème, jusque-là insoluble à ses yeux, que lui posait la filiation de l'une de ses ancêtres, Marie RISPAL, fille d'une Delphine RISPAL. Cela en raison de l'impossibilité à laquelle elle se heurtait de retrouver un quelconque acte concernant cette dernière malgré de multiples recherches très poussées.

Mais, compte tenu de la modestie de notre documentation à l'époque, nous ne pûmes malheureusement lui être d'un quelconque secours au moment.

Pour bien situer les choses, nous préciserons que ce patronyme RISPAL, issu pour l'essentiel de l'actuel département du Cantal – Menet et Neuvéglise - pour ce qui est de l'Auvergne, apparaissait comme bien rare, pour ne pas dire absent, au centre-sud de l'arrondissement d'Issoire. Par ailleurs, le prénom Delphine n'était pas non plus des plus répandus. Alors, quant à réunir les deux, nom et prénom, relevait apparemment d'une mission quasi impossible. Les choses en étaient donc restées là.

Et puis, voilà quelques années, le hasard – qui, parfois, fait bien les choses – fit qu'en parcourant la table du CGHAV des mariages célébrés dans la paroisse St-Paul d'Issoire, nous tombions sur le mariage, le 14 avril 1771, d'un François CREYSSENT, notaire royal de Ste-Florine (43) avec justement une demoiselle... Delphine RISPAL! de

ladite paroisse St-Paul. Cette proximité des résidences d'origine des 2 époux avec le lieu de naissance de Marie RISPAL, St-Martin-d'Ollières, ouvrait alors des perspectives ne pouvant laisser que peu de place au doute et permettait de réduire le champ des recherches.

Nous transmettions bien sûr aussitôt ces informations à notre correspondante, étant souligné que cette découverte permettait en outre de remonter l'arbre généalogique de ladite Delphine RISPAL de 2 générations tant du côté paternel que du côté maternel. Toutefois, notre découverte n'entraîna pas la conviction et l'adhésion de notre correspondante. Nous n'insistâmes donc pas et, une nouvelle fois, les choses restèrent en l'état.

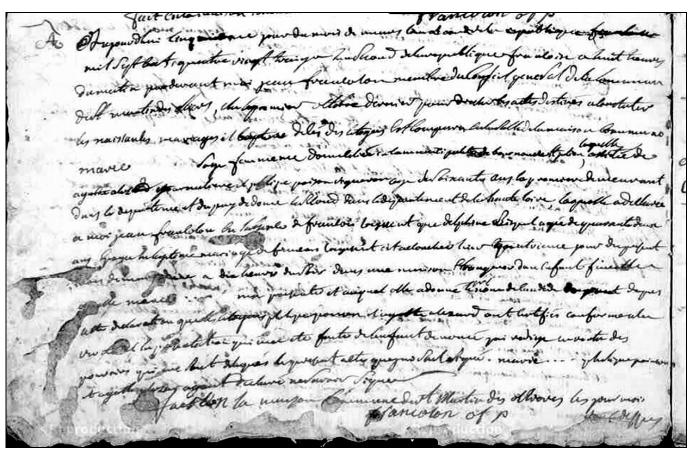
Et puis, en mars de cette année 2014, nous étant à nouveau penché sur cette intrigante énigme, nous pensions enfin tenir la clef du mystère grâce à une relecture très attentive de l'acte de naissance de Marie RISPAL – premier chaînon – née le 04.03.1793 à St-Martin-d'Ollières, acte dont nous reproduisons ci-après le texte intégral tant ce document, eu égard à tous les éléments intéressants qu'il offre et des commentaires qu'il appelle, mérite d'être cité dans son intégralité :

II - L'acte de naissance de St-Martin-d'Ollières

Aujourd'hui, cinquième jour du mois de mars l'an second de la République française mil sept cent quatre vingt treize, l'an second de la République française, à huit heures du matin, par devant moi, Jean FRANCOLON, membre du Conseil général de la commune de St-Martin des Ollières, élu le premier octobre dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances mariage et baptêmes décès des citoyens, est comparu dans la salle de la maison commune Marie [blanc] sage-femme, domiciliée en la municipalité de Bournoncle-St-Julien, laquelle assistée de Agathe ALEZARD, journalière, et Philippe POISON, vigneron, âgé de 60 ans, la première demeurant dans le département du Puy-de-Dôme, le second dans le département de la Haute-Loire, laquelle a déclaré à moi, Jean FRANCOLON en l'absence de François CREYSSENT,

que Delphine RISPAL, âgée de 42 ans, épouse en légitime mariage de François CREYSSENT, est accouchée hier, quatrième jour du présent mois de mars, d'un à dix heures du soir, dans une maison étrangère, d'un enfant femelle, qu'icelle Marie · · · m'a présenté et auquel elle a donné le prénom de Candide. D'après cette déclaration que le citoyen Philippe POISON et Agathe ALEZARD ont

certifiés conforme à la vérité et la présentation qui m'a été faite de l'enfant dénomé, j'ai rédigé, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, le présent acte que j'ai soubsigné, Marie · · · · , Philippe POINSON et Agathe ALEZARD ayant déclaré ne savo[ir signer. Fait en la maison commune de St Martin des Ollières, les jour, mois et an cidessus. FRANCOLON, officier] p[ublic].



<u>Note</u>: image AD63, cote 6 E 396/2, p. 3/118 (1793-an X). Comme on peut le voir, dans la transcription la forme et l'orthographe de l'acte ont été respectés (sauf accents et apostrophes). Les patronymes ont été mis en capitales, et deux phrases importantes soulignées.

Analyse de l'acte

Cet acte est conforme à ceux qui précèdent et suivent ; il ne présente d'autres différences que de ne pas mentionner le patronyme de l'enfant et de ne pas faire de rappel en marge.

Que le père soit absent n'est pas une véritable anomalie. Les deux seuls éléments notables sont l'accouchement <u>dans une maison étrangère</u> non identifiée et la sage-femme à la fois anonyme et originaire d'une autre commune, visiblement une matrone venue avec la mère. A noter que Bournoncle-St-Julien n'est pas une municipalité (ni à l'époque, ni maintenant), mais un hameau de Beaumont. Par contre, il pourrait s'agir de Bournoncle-St-Pierre, tout voisin, qui est bien une commune et que la mauvaise écriture pourrait cacher.

On pourrait relever que la rédaction de cet acte correspond point par point aux prescriptions du Code civil (même si celui-ci est postérieur de 10 ans): la déclaration de naissance doit être faite, à défaut du père, par « la sagefemme », et, lorsque l'accouchement a lieu hors du domicile « par la personne chez qui elle sera accouchée ».

Serait-ce Agathe ALEZARD?

Peut-être faut-il remarquer aussi que, contrairement à l'usage, deux des témoins sont domiciliés hors St-Martin-d'Ollières,

Personnes citées, outre la sage-femme :

- Agathe ALEZARD est bien de St-Marin-d'Ollières (SMO); elle est l'épouse de Jean FRANCOLON. Ils ont la cinquantaine, mais pas d'enfants.
- Jean FRANCOLON (° 04.03.1745 SMO; y + 15 frimaire an V, déclarants Charles HOSPITALIER et Damien BARDEL, son neveu) x 06.02.1769 SMO Agathe ALEZARD (° 03.09.1752 Esteil, psse d'Auzat; + 20 thermidor an V, SMO, déclarants: Damien BARDEL, son neveu, Pierre DUMAS, son beau-frère)
 - A son mariage, Jean FRANCOLON a la même signature que dans les actes d'état civil.
- Philippe POINSON (POISON, PONSSON) habite Ste-Florine. Originaire de St-Martin-d'Ollières, il x Ste-Florine 06.08.1751 Hélène ESCAUT et + 20 vendémiaire an V (75 ans). Ils ont au moins 3 enfants: Etienne, charbonnier, x Anne BRUHAT, Jacques et Marie (30 ans en l'an 6). Nous retrouverons ledit Philippe à propos de l'entretien de l'enfant Candide / Marie.

III – Le couple François CREYSSENT – Delphine RISPAL et sa descendance officielle

A Issoire (St-Paul), le 14.04.1771, François CREYSSENT, procureur au bailliage de Ste-Florine (° 02.08.1744 Ste-Florine, p/m: François CREYSSENT et Radegonde – prénom plutôt limousin – CREYSSENT), fs + François, notaire et receveur des domaines du Roi, et Marguerite MOZEILHES (+ Ste-Florine, 29.05.1772) épouse (avec dispense de 2 bans, ce qui est presque la règle dans le diocèse de St-Flour, au moins pour les bourgeois) Delphine RISPAL ° 26.09.1752 Issoire, St-Avit, (Dauphine au baptême, fa Antoine, Me menuisier, et Catherine RASSIER.

François est élu officier municipal le 24 ventôse an VI et décède à Ste-Florine, notaire et veuf, le 12.05.1820.

Delphine y décède le 15.07.1812, en la maison de son mari.

Le couple eut 3 enfants, tous nés à Ste-Florine, avec un espace de 12 ans entre les 2 derniers :

- 1– Jeanne, ° 19.01.1772 (p/m : Louis CREYSSENT, oncle et notaire, Jeanne RISPAL). Fille aînée d'un notaire, le fait qu'elle ne soit pas mariée dénote peut-être une vocation religieuse interrompue par la Révolution. Sa tante Catherine CREYSSENT était religieuse au monastère de Ste-Florine avant 1784 et jusqu'en 1790.
- 2– Claudine, Florine, ° 20.01.1778 (p/m: Me Antoine RISPAL et Delle Claudine Florine CREYSSENT), x Ste-Florine 27 vendémiaire an V avec Me Bernard NUGIER, 31 ans, homme de loi et agent municipal de St-Hérent. Ce mariage soulève lui-même un problème: si le maire décline bien la filiation de l'époux, pour l'épouse il s'arrête au père, François CREYSSENT, oubliant la mère Delphine RISPAL (qui apparaît ensuite dans la lecture de l'acte de naissance). Aurait-elle été « écartée de la famille » ?

Les témoins de l'épouse sont Louis CREYSSENT, frère aîné de son père et François MANDAROUX, ancien chanoine d'Auzon, devenu juge de paix, son cousin paternel.

3– **Louis François**, ° 10.03.1790 (p/m : François MANDAROUX chanoine d'Auzon, Jeanne CREYSSENT, sœur aînée)

IV – Jeanne CREYSSENT, fille aînée du couple, aurait-elle pu être la mère de l'enfant ?

Dans toute recherche sérieuse, aucune hypothèse ne saurait être a priori écartée.

Était-elle belle ou laide? Agréablement faite ou physiquement disgraciée? Mystique ou aspirant au mariage et à la maternité ? De tout cela nous ne savons absolument rien. Nous retiendrons seulement qu'étant âgée de 21 ans en 1793, cela lui permettait parfaitement d'envisager le mariage et la procréation. Par contre, eu égards aux normes de la société de l'époque, cela lui interdisait toute maternité hors mariage. Sauf à « réparer » en épousant « le vil suborneur » comme l'on disait alors ... à condition que celui-ci fut libre de tout lien civil ou religieux! Restait encore la solution d'un mari de circonstance, quelque laboureur aisé par exemple, vite convaincu, à l'aide d'espèces sonnantes et trébuchantes, d'endosser une paternité toute fictive! Autrement, c'était pour la candide « oie blanche » la perspective d'un célibat

aussi certain que définitif, sans parler de l'opprobre qui allait de pair !

Mais, ainsi qu'il a déjà été fait observer, il n'est pas impossible que son célibat ait résulté de l'accomplissement d'une vocation religieuse la tenant « hors du siècle » dans le monastère ou sa tante, Catherine CREYSSENT était prieure. Encore que cette coupure d'avec le monde profane n'exclue pas a priori, ainsi qu'en témoigne notamment certains romans, d'éventuels contacts « séculiers » avec quelque confesseur qui, à défaut d'un physique avantageux, pouvait néanmoins recourir à certains arguments spécieux rendus encore plus persuasifs auprès de jeunes esprits par l'aura de directeur de conscience qui l'entourait ...

Mais, en l'absence de tout élément susceptible de venir conforter cette hypothèse, celle-ci ne saurait, à l'évidence, être retenue. Nous l'écarterons donc dès maintenant.

V - Pourquoi l'abandon de Candide / Marie RISPAL ?

Alors que ce qui précède représente des données issues des actes, ce qui suit est une extrapolation et, pourrait-on dire, un roman.

Quelles sont les relations entre Delphine RISPAL et son mari?

Comme c'est le cas habituellement, le premier enfant du couple naît dans la première année du mariage. La seconde fille naît 6 ans plus tard, ce qui peut faire penser à une « fréquentation » quelque peu épisodique. Enfin, le troisième enfant ne naît que 12 ans après la seconde fille, alors que Delphine a 38 ans. Ce n'est pas encore l'âge de la ménopause, mais on peut se poser des questions.

A partir de là, une autre naissance, 3 ans plus tard, fait penser à une « interférence extérieure » et, visiblement, le mari a abouti à la même conclusion. S'il a accepté l'enfant de 1790, c'est sans doute qu'il n'avait pas encore compris de quoi il retournait. Et puis, il s'agissait d'un garçon, alors qu'il n'avait que 2 filles!

Mais pour la naissance de 1793, il n'était plus dupe et il a refusé que son épouse affiche sa grossesse et son accouchement dans leur propre environnement. D'où la « délocalisation » de l'accouchement à une vingtaine de kilomètres.

Nous n'évoquerons que pour mémoire la possibilité d'un « imprévu » se présentant au sein du couple lui-même qui aurait alors conduit les époux, compte tenu de leur âge respectif, à vouloir s'éviter au maximum les lourdes sujétions liées à l'arrivée non souhaitée d'une nouvelle bouche à nourrir, ce qui les aurait également menés à échafauder un scénario de semi-abandon identique à celui qui nous occupe présentement.

Par contre, il est possible, mais rien ne permet de l'affirmer, que le couple ait eu une « maison de campagne » à Bournoncle où Delphine était allé cacher sa grossesse et où elle a fait connaissance de la matrone Marie ... qui est intervenue à St-Martin-d'Ollières. Il ne faut pas oublier que Ste-Florine était à l'époque une cité minière (ayant pour nom révolutionnaire Florine-le-Charbon) avec toute l'agitation qui pouvait aller avec.

Que s'est-il passé après ?

VI - L'entretien de Candide / Marie

Rien ne permet de dire si Delphine a gardé une relation avec sa fille ou avec les FRANCOLON et/ou les HOSTALIER (voir plus loin). Cependant, la petite a appris à écrire ou, au moins, à signer son nom, comme cela apparaît sur son acte de mariage et sur les actes de mariage de ses enfants jusqu'en 1842. Après, elle dit ne savoir signer. Ce qui peut se comprendre de la part d'une femme qui n'avait sûrement aucune occasion de pratiquer (son mari n'a jamais signé).

Le fait que dans les mariages les plus tardifs de ses enfants, il soit signalé l'existence d'un contrat de mariage, comme la réglementation le prévoit, ne manifeste pas une richesse particulière que sa mère aurait pu lui léguer.

Il convient de relever que la « délocalisation » de l'accouchement de Delphine RISPAL n'a pas pu se faire sans une certaine organisation. Faire accoucher une brave bourgeoise loin de chez elle et du « qu'en dira-t-on » , et de laisser derrière un nourrisson, nécessite :

- de trouver un logement accueillant où la dame puisse attendre et accoucher tranquillement, ainsi qu'un officier d'état civil compréhensif, susceptible d'écrire un acte non compromettant, à une époque où les faux pouvaient coûter très cher. Nous sommes en mars 1793, 2 mois après l'exécution de Louis XVI, au temps de COUTHON, et à la veille de la Terreur, où la « pureté » des pensées et des actes paraissait essentielle.
- d'organiser la prise en charge de l'enfant à naître qui serait abandonné
- et aussi de trouver une nourrice pour assurer son alimentation.

Il nous faut introduire ici un personnage nommé Benoit Eloy FRANCOLON (étudié plus loin au chapitre IX). Demi-frère à la fois de Jean FRANCOLON (l'officier public) et de Agathe ALEZARD, né et mort à St-Martin-d'Ollières, arrivé à Ste-Florine, en 1790, comme vicaire. A la naissance du premier enfant de Candide / Marie, curé de St-Bonnet-le-Bourg, il dit être « oncle de l'enfant ».

Jean FRANCOLON, demi-frère de Benoît Éloi, « officier public », élu depuis le 1^{er} octobre 1792, répondait parfaitement aux critères définis ci-dessus. Écrivant sans difficulté, avec une certaine expérience de la rédaction des actes de naissance, complétée éventuellement par celle de l'ex vicaire de Ste-Florine (qui y avait rédigé la presque totalité des actes de baptême pendant 3 ans).

L'accueil de Delphine RISPAL, dans sa maison, par son épouse, elle aussi demi-sœur de Benoît Éloi, allait donc de soi.

La prise en charge de la petite par le couple FRANCOLON-ALEZARD avait-elle été prévue ?

Certainement pas comme une véritable adoption, au sens actuel, qui n'existait pas sous l'Ancien Régime, mais au moins comme une organisation de son existence. A noter que ce couple n'avait pas eu d'enfant. Âgés de 48 et 43 ans, ils répondaient assez bien aux critères nécessaires. Et le fait qu'ils mourront tous deux rapidement, 3 ans après la naissance, n'avait pu être envisagé!

Cela dit, une nourrice effective pouvait être n'importe quelle jeune femme de la commune ayant suffisamment de lait pour nourrir deux enfants. Mais demeurant de préférence au bourg pour rester sous la main des « adoptants ». Or un couple répondait parfaitement à ces critères : celui formé par Pierre HOSTALIER et Anne FAUCHÉ (x 17.07.1781) qui avaient mis au monde, au bourg d'Ollières, une Marguerite, le 10.09.1792.

Pourquoi penser à ce couple comme nourricier? Tout simplement du fait de la présence de Pierre HOSTALIER comme témoin au mariage de la petite Marie. Il aurait pu tout aussi bien s'agir de Charles HOSTALIER, époux de Marie HOSPITAL, mais la naissance de leur fille Marie remontait, elle, au 09.03.1792, ce qui n'aurait pas donné un temps d'allaitement suffisant (l'allaitement étant, à l'époque, de l'ordre de 15 mois);

Et c'est ici que l'on découvre le rôle complémentaire qu'a dû jouer Philippe <u>POINSON</u>, habitant Ste-Florine, mais originaire de St-Martin-d'Ollières comme indiqué lors de son mariage avec Hélène ESCOT (le 06.08.1751 à Ste-Florine), lorsque l'on remarque que Pierre HOSTALIER est fils d'un Blaise et d'une Marguerite POINSON.

VII – L'acte de mariage de Candide / Marie RISPAL à St-Martin-d'Ollières du 12.05.1815

L'identification de l'anomalie vient de cet acte

Que la jeune épouse soit prénommée Candide ou Marie importe peu. Mais elle est nommé RISPAL, alors que son acte de naissance indique qu'elle est fille de Delphine RISPAL « épouse en légitime mariage de François CREYSSENT ».

Le mariage concerne Pierre BARDEL (° 21.10.1793 St-Martin-d'O.), fils de Damien et Anne DUMAS, et Marie RISPAL « fille de delle fille (Delphine?) habitante du bourg d'Ollière agée de vingt deux pour consentir » ; « se présente lequel partis du consentement de leur parent réciproque six assemblé ».

Les témoins sont : Damien BARDEL, 60 ans, père de l'époux ; Vital BAIL, 37 ans ; Pierre HOSTALIER, maréchal, 62 ans ; Charles HOSTALIER, 54 ans.

Seuls signent : « Bayle » et « *respal* » qui ne peut être que Marie RISPAL (on rappelle que Delphine est décédée dès 1812).

Le maire de St-Martin-d'O. qui rédige cet acte, s'il indique réglementairement que Marie a plus de 21 ans et peut donc consentir à son mariage (Code civil), évite soigneusement de donner une date précise de naissance de même que de préciser qui sont les parents de Marie. Il note simplement que les « parents réciproques » ont consenti.

Quant aux témoins de la mariée, Pierre et Charles HOSTALIER, eux aussi très intéressants, nous les avons vus au chapitre précédent.

VIII – Les enfants de Candide / Marie

Le couple Benoît BARDEL – Marie RISPAL eut pas moins de 11 enfants ;

- Benoît Éloy, ° 18.11.1817; Déclarants: Damien BARDEL, grand-père, et <u>Benoît Éloy FRANCOLON</u>, curé de St-Bonnet-le-Bourg, **oncle** (et sans doute parrain)

- **de l'enfant**. Ce personnage, sur lequel nous allons revenir, semble avoir joué un rôle important tout au long de cette nébuleuse affaire. L'enfant est + 09.07.1819.
- Anne-I (Rose-Anne au x), ° 20.09.1819, + 20.012.1893, x 31.01.1837 Simon VEYRET, fils de Jean, maire de St-Martin. Tém. : Pierre BARDEL, cousin de la future, curé de Peslière)
- Benoît I, ° 03.05.1821, + 16.11.1826.
- Marie-I ° 02.07.1823, x 21.01.1840 Joseph AUZAT
- Marie-II, ° 17.10.1825, x 08.11.1842 Jean DUMAS de Peslières
- Antoine, ° 03.04.1827, x 04.09.1850 Françoise DUMAS
- Anne-II, (notée Marianne en marge et dite Anne au x et au +) ° 17.04.1829, + 13.07.1851, x 08.02.1849 Jean VEYRET, fils aîné de Jean, maire.
- Benoît II (en fait Pierre à °), ° 20.01.1831, + 9.07.1879, x 11.01.1853 Antoinette SABATIER (cm 06.12.1852 Me FAUGÈRE, Vernet-la-Varenne)
- Pierre, ° 01.02.1833, + 27.09.1882, x 24.02.1854 Jeanne DEGEORGE (cm 06.02.1854 Me CHOMETTE, La Mongie)
- Marie-III, ° 02.04.1835, + 17.03.1837.
- Simon, ° 11.02.1839, vivant en 1874

A noter qu'aux mariages de ses enfants, Marie RISPAL signe « rispal », « marie » ou « marie rispal », mais cesse de le faire après 1842.

IX – Benoît Éloy FRANCOLON

Le couple Pierre FRANCOLON – Clauda BAILE (x 23.07.1743 St-Martin) a eu 8 enfants, dont 4 prénommés Jean (1745, 1753, 1756, 1759). Le Jean qui épouse Agathe ALEZARD en 1769 est très probablement l'aîné, celui auquel on a appris à écrire (parrain du dernier Jean, son frère, en 1759 où il signe.)

Après le décès de Clauda BAILE (St-Martin, 17.01.1761), Jean FRANCOLON épouse le 2 juillet suivant une jeune veuve, Marie SANNE, veuve de Jacques ALEZARD. Ils auront ensemble au moins un fils, Benoît Eloy FRANCOLON qui $^{\circ}$ 25.06.1762.

Ce Benoit Eloi est donc un demi-frère, à la fois, de Jean FRANCOLON, l'officier public de SMO en 1793, et de Agathe ALEZARD, issu du remariage des parents de ce couple. Il apparaît à Ste-Florine comme vicaire au début de l'année 1790 et y rédigera la grande majorité des actes de baptême alors que le curé se réservait les mariages et les décès. (à Ste-Florine, le curé Jean BENOIT, installé le 15 décembre 1745, le restera jusqu'au 01.06.1787, date de son décès) Il fut aidé dans ses dernières années par un vicaire, Jean DESSAUSSE qui lui succéda comme curé et fut remplacé comme vicaire par Benoît FRANCOLON.

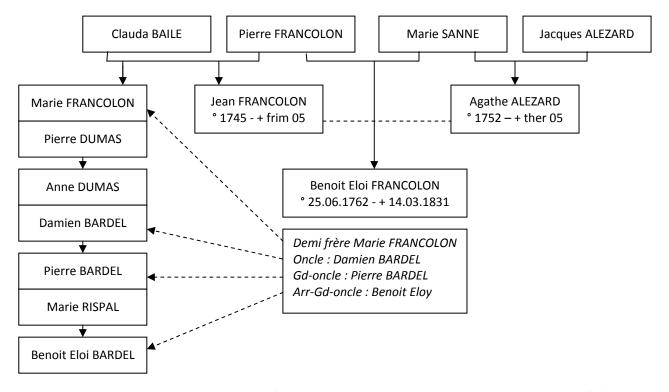
Le 04.11.1792, tous deux prêtèrent « le serment relatif à la Légalité, la Liberté et mourir à son poste pour la défendre » devant la municipalité assemblée, conformément à la loi du 19 août 1792 (dans les signatures du compte-rendu, figure celle de CREYSSENT)

On le retrouve ensuite à St-Martin-d'Ollières où il est « agent municipal » et, à ce titre assiste ou remplace son demi-frère, Jean FRANCOLON, dans la rédaction d'un certain nombre d'actes d'état civil des années III et IV. A la naissance de Benoît Eloi DARDEL, il est dit curé de St-Bonnet-le-Bourg.

A son décès, le 14 mars 1831, il est dit « ancien curé de St-Martin-d'Ollières ». Étant arrière-grand-oncle de l'enfant, Benoit Eloy DARDEL pourrait être appelé « oncle », mais il serait plus logiquement appelé « oncle » si Jean FRANCOLON était considéré comme le père (éventuellement adultérin ?), au moins aux yeux du maire instrumentant en 1817.

Quoi qu'il en soit, son intervention pourrait certainement avoir été essentielle dans l'affaire « Marie RISPAL ».

Au regard des divers intervenants en cette affaire, sa position familiale peut être schématisée ainsi ::



Note: ←----- liens familiaux de Benoit Eloi FRANCOLON avec chacune des personnes fléchées

En quelque sorte, « *un grand-maître des cérémonies* » au cœur de l'affaire.

Par ailleurs, Benoît Eloy FRANCOLON ayant été capable de commettre la démarche « sacrilège » et scandaleuse que représentait pour beaucoup à l'époque le fait pour un prêtre de prêter serment à la Constitution civile du Clergé, démarche qu'il a lui-même accomplie en 1792, il aurait parallèlement tout aussi bien pu être « un de ces « abbés libertins » si nombreux au siècle des Lumières et si fréquemment brocardés dans des libelles ou des chansons à clef à base de contrepèteries tel le fameux « Il court, il court, le furet, le furet du bois , mesdames » ...

En témoignerait éventuellement le choix du prénom de l'enfant, Candide, fleurant bon le célèbre conte (1759) de Voltaire. Ainsi, le fameux serment qui aurait déjà pu, à lui seul, lui conférer une sulfureuse réputation, n'aurait-il été qu'une des facettes de sa personnalité? N'y eu-t-il pas d'ailleurs d'autres ecclésiastiques, célèbres ceux-là, auquel leur comportement de « prestataire de serment » n'a pas spécialement nui ultérieurement (cf., par exemple, le cas de Talleyrand). Difficile d'affirmer, mais tout de même un curieux faisceau de coïncidences qui se trouve renforcé par la présomption que, vicaire de Ste-Florine, il n'est très certainement pas sans connaître Catherine CREYSSENT, prieure du monastère de Ste-Florine et ... justement bellesœur de Delphine RISPAL!

Des liens relationnels auraient donc très bien pu se nouer et se développer aboutissant à ce que Benoît Eloy FRANCOLON ait pu faire une connaissance beaucoup plus intime de Delphine RISPAL, le pas ayant finalement été sauté ... en dépit des réserves qu'aurait pu appeler l'âge de ladite Delphine RISPAL, réputée « mère de l'enfant ».

XII - Les membres identifiés de la famille CREYSSENT

Le père de famille, François CRAISSAIN (tel qu'écrit dans son acte de mariage), x St-Germain-Lembron, le 30.03.1727 Marguerite MAUSEILLE (MOSEILHES), fa Me Jean, marchand, et Magdeleine SADOURNY, sans doute sœur du Jean Baptiste, assesseur à Issoire (témoin au mariage CREYSSENT-RISPAL), appartenant à une grande famille bourgeoise du Lembron.

Un frère (?): Louis CREYSSENT, curé de Brassac depuis 1739 jusqu'à son décès (5.10.1748).

Parmi les enfants:

Deux fils:

- Louis l'aîné, notaire en reprise de l'office du père (1764) seul jusqu'en 1789,
- François, cadet, procureur du roi en 1771, ayant repris l'office de notaire, d'abord en association avec son frère puis seul, mari de Delphine RISPAL
- Le mariage de François et Delphine est célébré, à Issoire, psse St Paul, par un J. CREYSSENT, « prêtre commis » (le curé, BOURNET, se fait souvent remplacer par des « prêtres commis » dont le curé de St Avit, GROINE)

Deux filles:

(Claudine) Florine x Ste Florine 23.11.1758 Jacques CHALLIER, notaire de Brassac (avec dispense du 3^e au 4^e degré). Signe (à son x et aussi comme marraine de Jean POINSON, fs de Philippe, le 15.05.1757)

- Catherine, religieuse au monastère de Ste Florine, présente comme « sœur de chœur » en 1790 et indemnisée de la liquidation du monastère le 3.02.1791. Elle était « prieure » en 1784. (<u>source</u> : article de M. Tixidre sur Ste Florine dans Almanach de Brioude 1940) Elle est marraine le 6.10.1760 mais ne signe pas (Curieux pour une « prieure »).
- Une autre fille (?) Marie, x avant1760 avec Jean SENEZE.

Au terme de cet examen de chacune des hypothèses qui, avouons-le, ne lève pas totalement doutes et perplexité, subsiste l'énigme fondamentale, à savoir ...

VIII - Qui a bien pu être le père de Candide/Marie RISPAL ?

C'est là que réside un malaise quant à l'attitude à la fois froide et évanescente de François CREYSSENT, époux légitime de Delphine RISPAL.

Trois considérations à ce propos :

S'il ne voulait pas endosser une paternité dont il ne se présumait pas l'auteur, il n'était pas non plus très « chevaleresque » de sa part, de faire en quelque sorte implicitement constater cela par un acte ne visant que son épouse! Elle n'était peut-être pas exempte de reproches, mais cette démarche maritale ouvrait davantage la porte aux soupçons malveillants qu'elle ne sauvegardait sa propre réputation, qu'il ne voulait pas compromettre.

Remède pire que le mal ? Sauvegarder l'honneur ? Ce n'était alors que déplacer le problème. Pire encore, si cette démarche à finalité mutique n'aurait été guidée que par le seul souci d'écarter, non seulement les soupçons, mais surtout d'éviter à tout prix que ceux-ci puissent planer sur une personne telle celle du père présumé qu'aurait pu être le vicaire Benoît Eloy FRANCOLON.

En définitive, François CREYSSENT manquait-il d'honneur ou de courage? La question risque bien, elle aussi, de rester éternellement sans réponse.

En résumé, pourquoi n'a-t-il pas, tout simplement endossé la paternité de l'enfant, formule assurément hypocrite et bien peu morale, mais qui aurait présenté pour lui l'avantage d'éluder toute question dans l'avenir, tout en sauvegardant une réputation à laquelle il semblait tenir plus que tout ? Mystère insondable de l'âme humaine!

Mais de tels sujets ne sont-ils pas, finalement, le « pain quotidien » d'éminents historiens qui, le plus souvent, ne peuvent conclure leurs travaux que sur le doute et les interrogations ?

Nous laissons maintenant à chacun de nos collègues toute latitude pour apprécier l'affaire en fonction de sa propre intuition. Ce n'est certes pas là le fameux « cube de Rubik », mais néanmoins un exercice intellectuel tout aussi passionnant.

Nous nous devons encore de préciser qu'en raison du caractère quelque peu délicat de cette affaire, nous nous sommes volontairement abstenu de faire quelque allusion que ce soit à l'identité de notre correspondante et à donner davantage de précisions quant aux liens généalogiques la rattachant aux acteurs de cette histoire peu banale.

En conclusion, disons que cette histoire témoigne de manière significative des problèmes que pouvaient connaître les générations du passé et de leur façon, parfois radicale, de les résoudre.

Remerciements

Avant de mettre un point final à cette étude, nous tenons à exprimer nos plus chaleureux remerciements à notre Président, Alain Rossi, à Jean Pierre Barthélemy, notre secrétaire, et à la section parisienne du CGHAV pour les multiples et précieux éléments de réflexion qu'ils nous ont apportés.

Nous ne voudrions pas oublier les Archives départementales du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, qui nous ont permis cette étude grâce à la mise en ligne de l'état civil ancien de leur département, ainsi que les bénévoles du CGHAV qui ont dépouillé les actes de mariage d'Issoire et de St-Martin-d'Ollières.

Ascendance de Marie RISPAL

1ère version

- Marie RISPAL, ° 04.03.1793 St-Martin-d'Ollières (63), y+ 11.02.1874, y x 12.05.1815 Pierre BARDEL, ° 20.10.1793 St-Martin-d'Ollières, fs Damien et Anne DUMAS, y+ 19.03.1849. D'où 11 enfants nés entre 1817 et 1839 à St-Martin-d'Ollières
- 2. ? François CREYSSENT, ° 02.08.1744, Ste-Florine (43), y + 12.05.1820, procureur du roi puis notaire royal/public, x Issoire, psse St Paul, 14.04.1771
- 3. Delle Delphine (Dauphine) ° 26.09.1752, Issoire, psse St Avit, + 14.07.1812 Ste-Florine
- 4. François CREYSSENT, notaire royal (reçu 17.08.1734-Source E. Tixier) et receveur des domaines du roi à Ste-Florine, ° 23.03.1698, Ste-Florine, y + 19.07.1812, x St-Germain-Lembron, psse St Germain, 30.03.1727
- 5. Delle Marguerite MAUSEILLES (MOSEILHES)
- 6. Antoine RISPAL, « *du métier de charpentier* » (mariage) puis marchand à Issoire, x Issoire, St Avit, 22.02.1751
- 7. Honnête fille Catherine RASSIER
- 10. Jean MOSEILHES, x Auzat-sur-Allier 16.02.1700
- 11. Magdeleine SADOURNY
- 12. Claude RISPAL, + av 1751, marchand originaire de St-Pardoux (63) (*rattaché à La Tour d'Auvergne*), x Issoire, St-Paul, 03.02.1728
- 13. Isabeau DELANEF, de Mailhat (La Montgie)
- 14. François RASSIER, + av. 1751, x 18.02.1721 Issoire, St-Paul
- 15. Delle Delphine BONNIOL
- 24. Pierre RISPAL (RISPARD), + av. 1728, x St-Pardoux/La Tour d'Auvergne, 22.05.1684
- 25. Catherine CHASSAIGNE, ° 25.07.1663 La Tour-
- d'Auvergne, p/m Annet CHASSAIGNE et Catherine TAU...
- 26. Pierre DELANEF, huilier, x 23.11.1694 Lamontgie
- 27. Gabrielle BERGER
- 28. Me Etienne RASSIER, x Issoire St-Paul, 16.02.1686
- 29. Catherine RODDIER
- 30. Me Pierre BONNIOL, marchand, x Issoire, St-Paul
- 31. Antoinette CHABRIAL (-ARD)/CHABRILLA
- 48. Alexy RISPAL, + av. 1684

- 49. N.. DELBOS
- 50. François CHASSAIGNE
- 51. Claude CHASTANIER, + av. 1684
- 52. Gerault DELANEF, huilier, + av. 1694, x Lamontgie, Cm 16.02.1643
- 53. Anna CHOMETTE
- 54. Me Désiré BERGIER, x Lamontgie 30.01.1667
- 55. Marie MASREDON
- 104. Annet DELANEF
- 105. Marguerite CHADENAY
- 106. Jean CHOMETTE
- 107. Anne CHEVANS

2ème version

- 2. ? Benoit Eloy FRANCOLON, vicaire de Ste-Florine, « prêtre jureur », puis curé de St-Bonnet-le-Bourg, ° 25.06.1762 St-Martin-d'Ollières, y + 13.03.1831
- 4. Pierre FRANCOLON, laboureur, vf de Claude BAILLE (BAYLLE), x St-Martin-d'Ollières 02.07.1761
- 5. Marie SANNE, journalière, veuve Jacques ALEZARD, d'Auzat-sur-Allier
- 8. Jean FRANCOULON, de Chassignolles (43), x St-Martin-d'Ollières, 18.11.1706 (3/3^e degré consanguinité)
- 9. Marie DUMAS
- 10. Pierre SANNE, x Auzat-sur-Allier, 08.02.1717
- 11. Anne SEGUIS
- 16. François FRANCOLON, + av. 1706
- 17. Jacqueline AHON, + entre 1706/1710

Descendance du couple François CREYSSENT – Delphine RISPAL

François CREYSSENT, frère de Louis et de Catherine CREYSSENT, prieure du monastère de Sainte-Florine, ° ca 1744, fils d'autre François, notaire royal et receveur des Domaines du Roi à Ste-Florine, et de Delle Marguerite MOSEILHES (probablement de la famille des riches marchands de St-Germain-Lembron)

x 14.04.1771 Issoire, St-Paul, Delphine RISPAL.

D'où

- 1- Jeanne CREYSSENT ° 19.01.1772 Ste-Florine (43) p/m: Louis CREYSSENT, notaire royal, Jeanne RISPAL.
 - y + 28.03.1817 « en la maison de son père », célibataire
- 2- Claudine/Clauda Florine CREYSSENT, ° 20.01.1778 Ste-Florine. p/m: Mr Antoine RISPAL, Delle Claudine Florine CREYSSENT, y + 27.04.1861, y x 27 vendémiaire an 5 (18.10.1796) Bernard NUGIER ° 29.12.1764 Ardes, homme de loi et agent municipal de St-Hérent, fs André et Marie CHANONAT, d'où: Claude Florine Silvie NUGIER, ° 8 frimaire an 10 (29.11.1801) Ste-Florine, y x 26.09.1826 Jean Baptiste MOUILLARD ° 7 pluviôse an 8 (16.02.1800) Billom, fs Jean-Claude MOUILLARD, receveur de l'enregistrement et des domaines de Billom, et de Jeanne Marie DUSSON POISSON
- 3- Louis François CREYSSENT, ° 10.03.1790 Ste-Florine, p/m : Mre François MANDAROUX, chanoine d'Auzon, et Delle Jeanne CREYSSENT (sœur aînée ?)

ADDENDUM

Nous n'en avons pas encore fini avec les femmes de cette famille.

Si Delphine RISPAL avait fait preuve d'un certain anticonformisme au regard des mœurs et convenances de son époque, il semble que sa tante, **Jeanne RISPAL**, ne fut pas en reste en matière de caractère bien affirmé.

Cela, en devenant en quelque sorte une « pionnière » en matière de recours à la procédure de divorce, tout nouvellement instaurée par la Loi du 20 septembre 1792.

Elle ne devait, en effet, pas hésiter à présenter le 19 juillet 1793 (à 63 ans !), une demande de dissolution de son mariage, contracté le 14 août 1774, en la paroisse St-Paul d'Issoire, avec un Pierre OBRIER (voir plus loin quelques détails sur les ascendance du couple), au motif « d'incompatibilité d'humeur et de caractère ».

Démarche qui fut couronnée de succès à l'encontre de l'époux (constamment défaillant aux diverses convocations et assignations successives), puisque le divorce lui fut accordé et prononcé le 19 germinal an II (8 avril 1794) par Jean Baptiste GLAIZE, membre du conseil général de la commune d'Issoire, officier municipal, déclarant au nom de la Loi que « le mariage entre Pierre OBRIER et Jeanne RISPAL est dissous et qu'ils sont libres de leur personne comme ils l'étaient avant de l'avoir contracté » (sous-entendu, leur mariage).

Il convient à ce propos de rappeler que le préambule de la Loi du 20 septembre 1792 disposait que : « La faculté de divorcer résulte de la liberté individuelle dont un engagement indissoluble serait la perte ».

Le divorce, aboli par la Loi du 8 mai 1816, dite « Loi de Bonald », après le retour des Bourbon, fut rétabli le 27 juillet 1884 par la « Loi Narquet ».

Le couple Pierre OBRIER - Jeanne RISPAL

A leur mariage, le 14.08.1774, contrairement aux autres actes de cette paroisse, la filiation d'aucun des deux époux ne figure dans l'acte, ce qui amène à envisager un éventuel veuvage de chacun d'eux..

Ceci se vérifie en retrouvant leur mariage antérieur :

Pierre OBRIER, marchand apothicaire d'Issoire, ° 12.10.1713, Issoire, St-Paul (fils de Bertrand, marchand drapier + 14.01.1738, x Issoire, St-Paul 18.01.1710 Jeanne Marie BONNIOL), x1 Issoire, St-Paul, 20.11.1763 Marie MALOS (° 16.06.1730, + 26.02.1769, fa de Jean, Me apothicaire, et Anne PURAY) dont, au moins, une fille, Anne, qui épouse le 1.05.1787 Joseph FABRE, marchand de Vic-le-Comte..

Jeanne RISPAL (fille de Claude et Isabeau DELANEF), x1 Issoire St-Paul 13.01.1753 Jean AUBERT, tous deux mineurs (moins de 25 ans) (une recherche d'enfants éventuels de ce couple n'a pas été faite, mais aucun mariage d'enfants éventuels n'est répertorié à Issoire).

L'identification de Pierre OBRIER est confirmée par sa belle signature agrémentée d'une « ruche », que l'on retrouve identique au bas de ses deux actes de mariage, ainsi qu'à celui de la fille de son premier mariage, Anne, avec Joseph FABRE, en.1787 (voir ci-dessous)

Il en est de même de Jeanne RISPAL, qui signe son second acte de mariage, et que l'on retrouve au baptême, en 1772, de Jeanne, première fille de sa nièce Delphine RISPAL.

On ajoutera que Pierre OBRIER est très âgé dès son premier mariage, puisqu'il est né en 1713, ce qui lui donne 80 ans lors du divorce. De même Jeanne RISPAL, âgée de 63 ans en 1794, est née autour de 1730/1731, et aurait donc environ 43 ans lors de son mariage avec Pierre OBRIER. Il est donc logique que le couple OBRIER-RISPAL n'ait pas eu d'enfant.

On ajoutera que François CREYSSENT, le mari de Delphine, est témoin aux mariages de Jeanne avec Pierre OBRIER et à celui de la fille de ce dernier, Anne, en 1787.

rispal Voices

Signatures de Jeanne RISPAL et Pierre OBRIER (1774) Image: AD63, cote 3 E 178/37, p. 178/328



DE SAINT-ALYRE-D'ARLANC AU PANTHÉON DES BRESSOLETTE Á PIERRE BROSSOLETTE

par Henri PONCHON (cghav-62)

Ils étaient quatre BRESSOLETTE, trois frères ou demifrères et leur cousin germain, venus de Saint-Alyre (d'Arlanc) près La Chaise-Dieu en Auvergne à Chessy (aujourd'hui Chessy-les-Prés dans l'Aube à la limite de l'Yonne), vraisemblablement une équipe de scieurs de long.

HÉROS DE LA RÉSISTANCE

1903 PIERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quelle était la prononciation exacte de ce patronyme auvergnat en pays champenois? Il deviendra en tout cas BROSSOLETTE et entrera ainsi au Panthéon pour honorer **Pierre BROSSOLETTE**, résistant et héros de la Seconde guerre.

Comme c'est souvent le cas en Auvergne, ce patronyme provient d'un nom de village,

Bressolettes, à quelques centaines de mètres du bourg de Saint-Alyre et à deux pas de Bressoles, presque face à face. L'un étant le diminutif de l'autre.



Michel BOY y voit le latin médiéval, Bressolum, le berceau, qui désigne une dépression, ce qui semble peu compatible avec la topographie des lieux pour ces deux villages à flanc de colline [note 1]. On peut suivre la trace de nos BRESSOLETTE dès le XV^e siècle, avec des mentions éparses dans le terrier de la seigneurie de Clavelier en 1449 [2], les épaves des registres paroissiaux en 1570, un « cens » de la seigneurie de Clavelier en 1605 [3]. Aux XVII^e et XVIII^e siècles les BRESSOLETTE étaient répartis dans divers villages de la paroisse, dont le Breuil, d'où partirent nos migrants.

Si Pierre BROSSOLETTE est né à Paris, rue Michel-Ange, le 25.06.1903, c'est au Breuil qu'est né, le 28.10.1752, son trisaïeul Michel BRESSOLETTE, fils de Claude et Anne MALTRAIT.

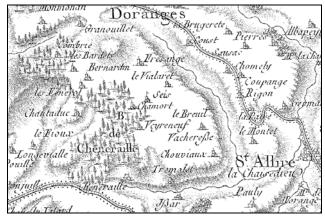
Ce Claude se mariera **cinq** fois, en 1723 avec Jeanne SIBAUD, en 1737 avec Antoinette RAYMOND, en 1742 avec Anne GOURGOUILLON, en 1743 avec Anne MALTRAIT, et enfin en 1751 avec Catherine BARREYRE qui, elle, lui survivra. Il décède en effet peu après, le 24 mai 1754. Si les remariages dus à la mortalité étaient fréquents, cinq épouses successives restent un cas exceptionnel, le curé de Saint-Alyre mentionnera d'ailleurs que ce Claude BRESSOLLETTE était quatre fois veuf. Trois de ses enfants, Pierre et Jean issus du 4^e mariage et Michel du 5^e, et aussi un de ses neveux Claude, vont prendre la route de la Champagne, dite humide, et de ses forêts.



Le bourg de St-Alyre avec, à l'arrière plan, Bressoles (à gauche) et Bressolettes (à droite) (cliché ancien)

Partirent-ils en équipe ainsi que le faisaient les scieurs de long d'alors ? Nous ne le savons pas mais nous pouvons l'imaginer. Les jeunes avaient vocation de partir chaque année de longs mois pour améliorer l'ordinaire de leur ferme. Pierre, Jean et Michel étaient encore très jeunes –

moins de 10 ans – quand leur père était mort. Qu'était devenue la petite ferme du Breuil? La veuve de Claude paie un montant de taille équivalent [4]. Pouvait-elle l'exploiter? Les quatre BROSSOLETTE ont tous quasiment le même âge.



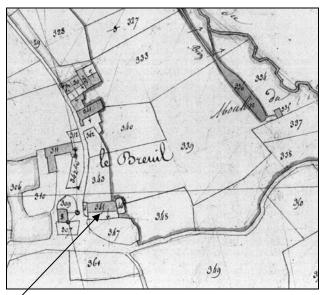
Le Breuil, sur la Carte de Cassini (1780) (Les bois de Chéneraille immortalisés par Gaspard des Montagnes ne sont pas loin)



Le Breuil en 2014 (vue partielle, maison de la parcelle 341)



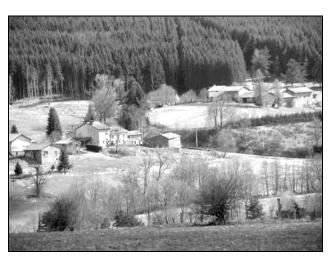
La maison qui occupe aujourd'hui la parcelle 345 (vue arrière)



La maison des BRESSOLETTE était celle de la parcelle 345 Sur ce plan de 1830, apparaissent quatre maisons, celle de Pierre ASTIER dans le tournant, celles en suivant de Pierre BELISSON puis de Vital CHAPON, celle de Jean LAPEYRE à gauche de la route (aujourd'hui disparue). Il n'y a plus de BRESSOLETTE à cette date au Breuil



Le Breuil vu par Géoportail (IGN - DR) L'implantation des maisons n'a pratiquement pas changé depuis le cadastre reproduit ci-dessus.



Bressoles (à gauche) et Bressolettes (à droite) (cliché 2014)

Locheborgne ou Loge-Borgne

Loge-Borgne tel qu'on l'écrit aujourd'hui ou Locheborgne autrefois : c'est dans ce village de la commune de Chessy, aux confins de la Champagne et de la Bourgogne, d'où est originaire sa femme épousée en 1780, que s'est fixé Michel BROSSOLETTE. Son frère Jean habite lui le village de Mézières, où il est dit manouvrier, puis charpentier ou scieur de long ; il avait épousé lui aussi, en 1776, une fille du pays Leur frère aîné Pierre est lui rentré définitivement à Saint-Alyre et s'est installé aux Montilles après son mariage. Leur cousin germain, Claude, s'est également marié à Chessy en 1780. Des cousins plus ou moins éloignés se marient par ailleurs, à quelques dizaines de kilomètres, toujours dans ces confins de Champagne et Bourgogne. Benoit BRESSOLETTE à Saint-Phal en 1773, et le neveu de ce dernier, un autre Benoit BRESSOLETTE, à Landreville, en 1799, reflétant l'intense courant migratoire existant

Selon Éric ROUSSEL, Michel exerçait la profession de charpentier et peu avant sa mort, à 38 ans, survenue au printemps 1790, il aurait participé à la rédaction des cahiers de doléance.

Son fils Blaise (1788-1864) n'a guère laissé de traces; il est déclaré propriétaire à Locheborgne en 1824 puis manouvrier en 1828, ce qui n'est pas tout à fait pareil, journalier en 1836, puis déclaré cultivateur à partir de 1841. Il y a à cette époque plusieurs familles de BROSSOLETTE à Chessy, tous frères neveux ou cousins.

L'un de ceux-ci tentera sa chance à Paris. Il y mourra prématurément, mais son fils Louis Joseph BROSSOLET (1823-1898) — le patronyme avec la prononciation parisienne a perdu le dernier « e » — entrera à l'École Navale, aura une belle carrière maritime qui le conduira au grade de contre-amiral.

En 1836, outre Blaise, Louis est scieur de long au bourg, Luc, tuilier à Locheborgne, Claude ouvrier tuilier au même lieu; ils sont mariés avec enfants. Également à Locheborgne, un Jean-Baptiste, veuf, scieur de long, métier qui perdure donc chez nos BROSSOLETTE. Blaise a eu quatre enfants de son épouse Julie GASPARD, Désiré en 1826, Polycarpe en 1828, Élie en 1831, et Joséphine en

C'est son second fils François <u>Polycarpe</u> Léon (1828-1892), farouche opposant au Second Empire, signant du P. de Polycarpe devant son nom, qui aurait acquis la ferme de Loge-Borgne, toujours propriété de ses descendants après la Seconde Guerre Mondiale. Il a épousé Célestine VIAUD (1832-1901) de la commune voisine de Soumaintrain dans l'Yonne. Ils n'auront qu'un fils, Léon.

Léon BROSSOLETTE (1868-1938) était destiné naturellement à reprendre la ferme mais « vite remarqué par ses maîtres pour son intelligence, il entra à l'école normale d'instituteurs ». Schéma classique d'ascension sociale, le fils de paysan est devenu instituteur avant l'ultime étape vers l'Enseignement supérieur du petit-fils.

Léon est nommé successivement à Bar-sur-Aube, Saint-Cloud, Beauvais, Lyon, où il épouse en 1896, une dauphinoise, Jeanne VIAL (1875-1914), fille d'instituteur et sœur de Francisque VIAL, qui deviendra directeur de

l'Enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique.

Léon est nommé en 1897 professeur à l'école normale d'instituteurs de Paris. Jeanne, également professeur des Écoles normales, se consacre à son foyer, « cultivée et moderne, elle fait découvrir à ses enfants la littérature et la musique : piano pour les filles, violon pour Pierre... » Elle instruit elle-même ses deux filles; Pierre lui fréquentera l'école primaire de la rue Boileau.

Le couple a eu trois enfants, Marianne en 1897, Suzanne en 1898 et Pierre en 1903 au 77 rue Michel-Ange à Paris. Malade depuis quelques années, Jeanne décède en 1914. Désormais les deux filles veilleront sur leur petit frère.



Léon BROSSOLETTE et sa famille en 1909 (DR)

Marianne BROSSOLETTE (1897-1983) épousera en 1924 René OZOUF. Ils seront les parents de l'historien **Jacques OZOUF** (1908-2006) marié à l'historienne Mona SOHIER plus connue sous le nom de **Mona OZOUF**, grande spécialiste de la Révolution Française [5].

Suzanne BROSSOLETTE (1898-1988) épousera en 1928 François BOURGIN dont la mère Amélie MILLERAND était la sœur **d'Alexandre MILLERAND** qui fut Président de la République de 1920 à 1924.

Le parcours de Pierre BROSSOLETTE

Une scolarité classique dans les meilleurs lycées pour ce fils d'enseignant le conduisant à l'excellence : Janson-de-Sailly et le bac à 17 ans, khâgne à Louis le Grand, École normale supérieure, agrégation d'histoire (second au concours derrière Georges BIDAULT). Il épouse en 1926 Gilberte BRUEL (1905-2004) qui, après la Libération, deviendra la première femme sénatrice, élue socialiste du département de la Seine de décembre 1946 à juin 1958 (en

tant que Conseiller de la République jusqu'en 1948). Elle sera vice-présidente du Sénat de 1946 à 1954.

Il se lance dans le journalisme et collabore, jusqu'en 1939, à divers journaux dont *le Quotidien* (tendance radicalsocialiste), *Notre Temps, Excelsior, le Populaire*, travaille pour Radio PTT, dont il est exclu en 1939 pour s'être opposé aux accords de Munich.

Quittant le parti Radical, il adhère à la SFIO en 1929, se présente dans l'Aube, sans succès, en 1936 à la députation sous l'étiquette Front populaire. Idéaliste et pragmatique, dans les années 30, il se montre favorable à un rapprochement avec l'Allemagne pour l'instauration d'une paix durable, soutient la SDN (Société des Nations), croit aux États-Unis d'Europe. Toutefois, dès 1936, il devient partisan d'une politique de fermeté vis-à-vis de l'Allemagne.

Mobilisé en 1939, sa conduite sera irréprochable. Après sa démobilisation, ne pouvant reprendre son métier de journaliste, il se résout à acheter une librairie à Paris, au 89 rue de la Pompe, face au lycée Janson-de-Sailly, pour nourrir sa famille, ce qui, par la suite, lui assurera une excellente couverture pour ses activités. Rapidement, il est en contact avec les résistants de la zone Nord. Il est un des tous premiers à faire le voyage à Londres en avion pour rencontrer de GAULLE, auquel il se rallie malgré un parcours politique fort différent.

En juin 1942, après la vente de la librairie, il s'installe à Londres avec sa famille; le général de GAULLE le nomme Compagnon de la Libération le 17 octobre 1942.

A partir de là, au côté d'André DEWAVRIN, alias colonel PASSY, son rôle sera déterminant dans l'organisation du renseignement et celle des forces combattantes de la Résistance intérieure. Nous ne pouvons résumer ici le détail de ses activités et invitons le lecteur à se reporter à sa biographie ou aux ouvrages spécialisés, en particulier pour ses relations avec Jean MOULIN, dont il n'a pas toujours partagé les orientations.

Lors d'un retour à Londres en bateau, il est arrêté le 3 février 1944 à Audierne, l'embarcation ayant fait naufrage. Il est d'abord emmené à Rennes avant d'être identifié et transféré, le 19 mars, au siège de la Gestapo à Paris où il est torturé. Le 22 mars, il se jette par la fenêtre d'une chambre où il était enfermé. Gravement blessé, il succombe à l'hôpital de la Salpêtrière. Le 24 mars, il est incinéré au Père-Lachaise.

Pour conclure, citons l'hommage que lui a rendu le colonel PASSY en 1998 : « Brossolette fut sans conteste l'homme parmi tous ceux que j'ai été amené à connaître

dans ma vie qui fit sur moi la plus forte impression. Il avait une telle personnalité qu'il ne laissait indifférent aucun de ceux qu'il rencontrait. Il soulevait derrière lui des courants d'enthousiasme débordant et de haine farouche. »

Notes

- **1.** Bressolettes, tout comme Bressoles, s'écrit aujourd'hui avec un « s » final (et un ou deux « l » au gré des scribes. La forme la plus ancienne connue, *Johannis de Bressoletas* (1449) suggère en effet le « s ». Un « cens » de 1605 parle, lui d'*Antoine de Bressolette*, militant plutôt pour une absence de « s » au nom du village. La question reste ouverte. En tous les cas, c'est la forme sans « s » qui s'imposera pour le patronyme.
- **2.** Pierre-Lucien DROUOT, *Notes et documents pour servir à l'histoire du Livradois*, 2014, tome XV, pages 45-46.
- **3.** On peut affirmer avec certitude que des BRESSOLETTE habitaient le Breuil dès le 16° siècle d'après un document trouvé dans la maison des BRESSOLETTE « Partage des habitants du Breuil pour la répartition des cens düe au seigneur de Clavelier pour les art(icles) d'Antoine Bressolette du Breuil fait en l'année 1605... » Ce document de quatre pages détaille les propriétés (terres, prés, maison...) dudit Antoine, peut être décédé. Il permet de connaître également le voisinage. Ce document semble une copie ultérieure (écriture du 18° siècle).
- **4.** Les rôles de taille (l'impôt dû au Roi) sont une source précieuse d'information. Le premier conservé, celui de 1676, nous indique ceux qui ont des biens ou des revenus au Breuil : Benoît SIBAUD, Blaise ASTIER, ledit SIBAUD son locataire, Claude et Jean BRESSOLETTE, Noël DE LAPEYRE, Vidal et Antoine DE LAPEYRE, Claude de BRESSOLETTE Poutou, Marguerite DE LAPEYRE.
- **5.** Mona OZOUF a présidé un comité de soutien pour le transfert des cendres de Pierre BROSSOLETTE au Panthéon.

Ouvrage consulté

Pierre Brossolette, par Eric ROUSSEL, Arthème Fayard 2011, réédité en 2014 en livre de poche dans la collection Pluriel. Nous avons emprunté à cet ouvrage la chronologie des évènements familiaux ainsi que les citations en italique du texte. Le chapitre appelé *l'Affrontement* est d'un grand intérêt pour les relations entre les deux grands résistants que furent Jean MOULIN et Pierre BROSSOLETTE et les polémiques bien mal venues que cela suscite encore.

Remerciements

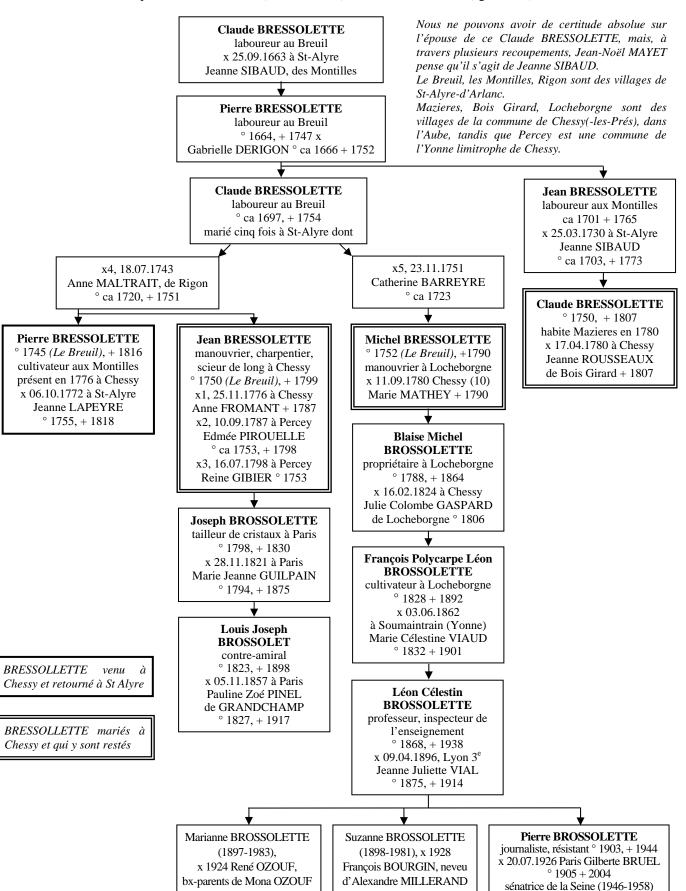
Tous nos remerciements à Gérard PASCAL du Breuil, conseiller municipal de Saint-Alyre-d'Arlanc, qui nous a accueilli dans son village et a permis de retrouver certains documents.

On trouvera page suivante le schéma explicatif des membres de la famille BRESSOLETTE émigrés à Chessy (Aube)

Les BRESSOLETTE - BROSSOLETTE de Pierre BROSSOLETTE

Schéma Généalogique Simplifiée

par Henri PONCHON (CGHAV - 62) et Jean Noël MAYET (cghav-657)



LES BRESSOLLETTE, UNE FAMILLE D'ORIGINE AUVERGNATE

par Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

La généalogie qui suit n'aurait pu être établie sans l'aide précieuse de Claude SAMSON et de Gérard PASCAL, auxquels j'adresse avec plaisir tous mes remerciements pour leurs grandes contributions.

Les origines des BRESSOLLETTE

Les BRESSOLLETTE. Pierre ancêtres de BROSSOLETTE, doivent évidemment leur nom au lieu homonyme de Bressollettes sur la paroisse de St-Alyred'Arlanc, lui-même un écart de la vieille seigneurie de Bressolles.

Le terrier de la seigneurie de Clavelier mentionne l'existence en 1449 « apud la Bergonia et la Palheira » (pas loin de Trémoulet) de Jean BRESSOLLETTE.

Un siècle plus tard, les plus vieux registres paroissiaux gardent la trace de plusieurs baptêmes :

- Cosme BRESSOLLETTE ° 01.03.1570, fils de Jean BRESSOLLETTE, du Breuil.
- Claude BRESSOLLETTE ° 26.10.1584, fils d'André et de Vitale SOLAYRADE, du Breuil.
- André BRESSOLLETTE ° 25.10.1584, fils de Claude et d'Antoinette MARTIN, du Monteil.

Une génération après, Antoine BRESSOLLETTE est mentionné dans un partage des habitants du Breuil pour la répartition du cens dus au seigneur de Clavelier, de l'année 1605. L'acte est ambigu, et ne permet pas de savoir si ce partage fait suite à l'absence ou au décès de cet Antoine BRESSOLLETTE.

Les registres paroissiaux et les rôles de taille, permettent par la suite de retracer tant bien que mal les généalogies des familles BRESSOLLETTE, d'abord (pour l'essentiel) à Trémoulet et au Breuil sur la paroisse de St-Alyre au XVII^e siècle.

Au XVIII^e siècle, on retrouve les BRESSOLLETTE dans toutes les paroisses voisines, de la St-Bonnet-le-Bourg à la Chaise-Dieu. Au XIX^e siècle, ils seront établis aussi en Champagne, en région parisienne, dans le Poitou, et même sur les bords de la Méditerranée.

L'étude qui suit présente la généalogie des différentes familles BRESSOLLETTE, BROSSOLLETTE ou encore BROSSOLLET au gré des évolutions phonétiques.

Le schéma généalogique sommaire, en annexe de cet article, représente les liens de parenté connus (... ou non...) entre ces familles.

Les BRESSOLLETTE du Breuil au XVIIe siècle

Les BRESSOLLETE continuent d'être au Breuil tout le XVII^e siècle, avec un tropisme marqué pour les alliances avec les LAPEYRE:

- Pierre x ca 1615 Claude LAPEYRE.
- Vital x ca 1645 Marguerite LAPEYRE.
- Jean x ca 1650-1655 Jeanne LAPEYRE.
- Pierre x 1677 Marguerite LAPEYRE.
- André x ca 1690 Catherine LAPEYRE.

Famille 1.

1/ Pierre BRESSOLLETTE époux de Claude LAPEYRE, est père des suivants (tous nés à St-Alyre) :

- André ° 15.08.1616.
- Jean ° 03.10.1617.
- Catherine ° 15.09.1620.
- Béatrix ° 22.10.1623.
- Claude ° 25.03.1627.
- André ° 28.03.1630.
- Noël ° 09.03.1634.
- Pierre ° 10.03.1634.
- Pierre ° 12.03.1635.
- Martin ° 02.07.1639.

2/ Claude BRESSOLLETTE qui pourrait être son fils x Marguerite DONDON dont:

- Damien ° 14.07.1658 à St-Alyre (ce qui expliquerait que sa marraine soit Claude LAPEYRE du Breuil qui serait alors sa grand-mère).
- Marie ° 16.03.1660 à St-Alyre-d'Arlanc.

Famille 2.

1/Vital BRESSOLETTE + 27.08.1629 à St-Alyre x Claude BATISSON, dont (tous nés à St-Alyre):

- Vital ° 29.10.1622.
- Jean ° 25.03.1625
- Claude ° 01.04.1627.
- Vitale ° 08.11.1629.

2/ Un autre Vital BRESSOLLETTE, probablement fils du précédent (dans ce cas, celui ° en 1622), métayer au Breuil et à Pauly alternativement ; x Marguerite LAPEYRE, dont :

- Claude ° 10.05.1646 à St-Alyre (ce qui expliquerait que sa marraine soit Claude BATISSON du Breuil, dans ce cas sa grand-mère).
- Vitale ° 15.11.1649
- Claude ° 04.10.1654.
- Pierre ° 27.05.1659.
- Anne ° 20.04.1663.

3/ Claude BRESSOLLETTE, métayer d'abord à Pauly (1656-1664) puis au Breuil (après 1666), pourrait être son frère (et dans ce cas, celui ° en 1627). Il x1 Françoise SOUBEYRE et est probablement le même que celui qui x2 à St-Alyre le 25.09.1663 Jeanne SIBAUD des Montilles.

Du premier mariage:

- Claude $^{\circ}$ 29.10.1656 à St-Alyre (sa marraine est Claude BATISSON, dans ce cas sa grand-mère).
- Vital ° 22.01.1658 à St-Alyre (son parrain est Vital BRESSOLLETTE, dans ce cas son oncle).

Du second mariage:

- Pierre ° 20.04.1664
- Jeanne ° 20.08.1666
- Marie ° 21.04.1668.

4/ Jean BRESSOLLETTE aussi du Breuil pourrait aussi être un troisième frère (dans ce cas, celui ° en 1625), il x Jeanne LAPEYRE, dont:

- Vital ° 07.03.1655 à St-Alyre.
- Claude (garçon) ° 21.12.1657 à St-Alyre (son parrain est Claude BROSSOLLLETTE, dans ce cas son oncle).

Non rattachés

1/ Pierre BRESSOLLETTE + ca 1685-1686, du Breuil ; x St-Alyre 25.02.1677 Marguerite LAPEYRE (Il tient ses biens de sa femme, déjà imposée depuis au moins 1676). Il est probablement le père de :

- Anne, imposée à partir de 1687 (et serait donc seule héritière de ses parents). Elle **x** ca 1689-1693 Pierre DESCHAMPS.

2/ Par ailleurs, André BRESSOLLETTE + ca 1709, journalier au Breuil, imposé de 1693 à 1709, x Catherine LAPEYRE + après 1717.

Un fils de Claude et Jeanne SIBAUD?

Il est l'ancêtre des BRESSOLLETTE de Chardet et Pallaye.

Les BRESSOLLETTE du Breuil au XVIII^e siècle

I. Claude BRESSOLLETTE, dit Poutou, + ca 1714, laboureur à une paire de vaches, imposé depuis au moins 1676, est probablement le même que l'époux de Jeanne SIBAUD cité plus haut (l'un de ses petit-fils s'installera d'ailleurs aux Montilles). Il est le père de :

- Pierre, qui suit.
- peut-être Marie x 23.11.1706 St-Bonnet-le-Bourg Pierre GOURGOULHON (x non filiatif).

II. Pierre BRESSOLETTE, laboureur au Breuil, $^{\circ}$ ca 1660 (probablement $^{\circ}$ 20.04.1664) + 11.09.1747 à St-Alyre-d'Arlanc x Gabrielle DERIGON $^{\circ}$ ca 1666 + 10.12.1752 à St-Alyre-d'Arlanc. Donc :

- Claude, qui suit.
- Jean, ancêtre des BRESSOLLETTE des Montilles.
- Michel, *ancêtre des BRESSOLLETTE de la Vaissière* à St-Bonnet-le-Bourg.
- peut-être Pierre, *ancêtre des BRESSOLLETTE de Dijuste* à St-Bonnet-le-Bourg.

III. Claude BRESSOLETTE, laboureur au Breuil, ° ca 1697 + 24.05.1754 à St-Alyre; x1 St-Alyre 26.01.1723 (dispense du 4° degré de consanguinité) Jeanne SIBAUD + 28.02.1736 au Breuil; puis x2 St-Alyre 03.09.1737 Antoinette RAYMOND, de La Chapelle-Geneste, ° ca 1714 + 14.11.1738 à St-Alyre; puis x3 St-Alyre-d'Arlanc 01.02.1742 Anne GOURGOUILLON, sœur de Claude GOURGOUILLON, du bourg, + 13.01.1743 à St-Alyre « dans son lit d'une maladie de couche âgée d'environ vingt-six ans, n'ayant pu recevoir que le sacrement de pénitence »; puis x4 St-Alyre 18.07.1743 Anne MALTRAIT, de Rigon, ° ca 1720 + 17.09.1751 à St-Alyre; et enfin, x5 St-Alyre-d'Arlanc 23.11.1751 Catherine BARREYRE, ° ca 1723, de Vacheresse, fille de + Claude et Marie FAVIER.

Du quatrième mariage :

- Pierre, qui suit.
- Jeanne O7.10.1747 St-Alyre, + 23 pluviôse an XIII St-Alyre; x St-Alyre 25.11.1760 Damien DUCHAMPS + avant 1805.
- Jean, qui est l'ancêtre de la branche 1 champenoise des BROSSOLETTE.

Du cinquième mariage :

 Michel, qui est l'ancêtre de la branche 2 champenoise des BROSSOLETTE.

Les BRESSOLETTES des Montilles – branche 1

- IV. Pierre BRESSOLLETTE ° 04.08.1745 St-Alyre, + 04.11.1816 St-Alyre, installé aux Montilles ; x St-Alyre 06.10.1772 Jeanne LAPEYRE ° ca 1755, + 05.02.1818 St-Alyre, fille de + Vital et Catherine SIBAUD, dont au moins :
- Antoine, qui suit.

V. Antoine BRESSOLLETTE ° 01.07.1774, St-Alyre, + 20.03.1844 St-Alyre, cultivateur aux Montilles; x St-Alyre 28 frimaire an II Marie Anne BARREYRE ° 20.02.1777 St-Alyre, + 05.11.1816 St-Alyre, fille de Jean et Antoinette VERNET, dont (tous nés St-Alyre):

- Pierre ° 5 vendémiaire an IV .
- Jean Pierre $^{\circ}$ 6 frimaire an VI.
- Anne ° 1^{er} floréal an VIII, + 12.05.1863 à St-Alyre,
 x St-Alyre 15.05.1827 Simon GIRON ° 22 ventôse an
 X St-Alyre, + 27.05.1872 St-Alyre, fils de + Damien et
 + Jeanne ASTIER.
- Marguerite ° 25 germinal an X, + 13.04.1860 St-Alyre,
 x St-Sauveur 14.06.1831 Annet ARDAIL ° 25 germinal
 an X St-Sauveur, + 25.09.1857 St Sauveur, fils
 d'Antoine et Jeanne BATISSE.
- Vital qui suit. (**VIa**)
- Vital ° 24.04.1806, + 30.03.1808 à St-Alyre.
- Vital ° 19.03.1808, qui suivra. (VIb)
- Catherine ° 06.10.1811.
- Anne $^{\circ}$ 16.01.1814 et + 02.07.1814 à St-Alyre.
- Anne $^{\circ}$ 08.09.1815, + 02.05.1857 à St-Alyre.

VIa. Vital BRESSOLLETE ° 03.07.1804 St-Alyre, + 08.12.1882 à St-Alyre, cultivateur aux Montilles ; **x** St-Alyre 25.10.1825 Marie MISSONNIER ° 13 thermidor an IX Connangles, + 05.12.1853 St-Alyre, fille de + Claude et + Marguerite MARGERIE, dont (tous nés à St-Alyre):

- Antoine ° 28.12.1826, + 07.07.1889 à St-Alyre.
- Louis ° 16.01.1829, + 16.11.1881 à St-Alyre.
- Vital, ° 02.07.1831 qui suit.
- Louis ° 27.04.1844 et + 04.02.1844 à St-Alyre.
- Anne ° 04.02.1836.
- Benoîte $^{\circ}$ 30.09.1838, + 08.02.1842 à St-Alyre.
- Marie ° 29.08.1840.

VII. Vital BRESSOLLETTE ° 02.07.1831 St-Alyre + 13.03.1900 à St-Alyre, cultivateur aux Montilles ; **x** St-Alyre 24.09.1865 Vitaline Julie HÉRITIER ° 04.04.1840 à St-Alyre, fille d'Antoine et Reine BRESSOLLETTE, dont :

- Marie Élidie ° 14.06.1867 St-Alyre + 20.09.1887 St-Alyre
 x St-Alyre 12.05.1885 André CARTIER ° 11.07.1857 à St-Alyre, fils de + Annet et Marie MONIER.
- un garçon ° et + 24.04.1880 à St-Alyre.

VIb. Vital BRESSOLLETTE ° 19.03.1808 St-Alyre, entrepreneur des Ponts et Chaussées à St-Bonnet-le-Chastel, aubergiste à Doranges ; **x** St-Alyre 11.09.1832 Benoîte THOMAS ° 07.07.1814 à St-Alyre + 19.08.1845 à St-Alyre, fille de Claude et Catherine LACUBE, dont :

- Catherine Mélanie ° ca 1841 + 27.04.1854 à St-Alyre.
- Marie Agnès ° 27.03.1841 à St-Bonnet-le-Chastel.
- Marie Hélène dite Anne ° 18.08.1844 à Doranges,
 + 01.08.1845 à St-Alyre.

Les BROSSOLETTE champenois – branche 1

(issus de III. Claude BRESSOLETTE du Breuil)

IV. Jean BRESSOLLETTE ° 24.10.1750, St Alyre, + 17 germinal an VII Chessy-les-Prés (Aube-10), scieur de long, fils de Claude BRESSOLLETTE et Anne MALTRAIT, x1 Chessy 25.11.1776 Anne FROMANT + 29.10.1787, fille de Nicolas et Marie BRUN, demeurant à Bois-Girard; x2 Percey (Yonne-89) 10.09.1787 Edmée PIROUELLE, fille de François, manouvrier, et + Edmée PIROUELLE ° ca 1753 + 20 ventôse an VI à Chessy; enfin x3 Percey 28 messidor an VI Reine Catherine GIBIER, ° 08.03.1753 à Percey, fille de + Jacques et de Reine PIROUELLE.

L'équipée champenoise de Jean BRESSOLLETE, de ses frères et cousin, n'est pas unique : des homonymes originaires de St-Vert se marient à la même époque dans l'Aube, notamment à St-Phal (10), à une vingtaine de kilomètres de Chessy (d'où la *branche 5 des BROSSOLETTE champenois*).

Du premier mariage:

- Jean Baptiste, ° 18.12.1778, qui suit.
- Agathe Élisabeth ° ca 1782 + 12.08.1843 à Paris ; x1 avant 1810 Pierre GAGON ; x2 Paris-paroisse-St-Merri [1] 04.10.1819 Jean Étienne CHEVALIER, fils d'Anne Françoise CHEVALIER.
- Brigitte ° 22.07.1787 + 02.02.1849 Chessy, x Chessy 25.02.1811 son cousin Claude BROSSOLETTE, fils de Claude et Jeanne ROUSSEAU.

Du second mariage:

- Edmée Élisabeth ° ca 1790 + 01.05.1842 à Paris VIII^e arr. ancien x Paris-paroisse-St-Merri 17.08.1818
 Joachim LAROBE + 12.06.1839 à Paris VII^e arrondissement ancien.
- Joseph, ancêtre des BROSSOLLET parisiens.

V. Jean Baptiste BROSSOLETTE ° 18.12.1778 à Chessy + 08.02.1837 à Chessy, scieur de long ; x Chessy 29 vendémiaire an IX Véronique MORISE ° 26.10.1780 Chessy, + 21.01.1824 Chessy, fille d'Edme et Marie CHEVILLON, dont :

- Jean Louis, qui suit.
- Élisabeth Justine ° 15.03.1801 Chessy, + 18.07.1853
 Chessy, x Chessy 18.02.1833 François Paul JOUSSOT
 ° 19.09.1804 à Varenne (89), fils de + Paul et + Madeleine POMMIER.

VI. Jean Louis BRESSOLLETTE ° 04.09.1802 Chessy, + 12.12.1842 Chessy; **x** Chessy 05.02.1828 Adélaïde Apolline MEREY ° 07.09.1805 Chessy, fille de + Louis et de Françoise Justine SIMON, dont :

- Louis Claude qui suit.
- Célestin Adrien ° 31.07.1830 Chessy.
- Jean Baptiste Apollinaire ° 31.01.1833 Chessy.
- Hyppolite ° 17.02.1836 Chessy.
- Séraphine Honorine ° 18.08.1838 Chessy; x Chessy 13.01.1863 Alexis MAILLET ° 29.12.1834 Chessy, ouvrier charron, fils d'Alexis Thomas Nicolas et Marie Pauline TRUCHY.

VII. Louis Claude BRESSOLLETTE ° 20.12.1828 Chessy; x Chessy 02.06.1862 Joséphine Julie GODIN ° 23.04.1834 Chessy, fille de Madeleine Joséphine GODIN, dont:

- Julie Berthe ° 23.01.1864 Chessy.
- Marie Camille ° 04.07.1866 et + 13.02.1867 à Chessy.

Les BROSSOLLET parisiens

(issus des BROSSOLETTE champenois, branche 1)

V. Joseph BROSSOLLET ° 23 nivôse an VI Chessy, + 29.07.1830 Paris, fils de (IV.) Jean BRESSOLLETTE et Edmée PIROUELLE, tailleur sur cristaux; x Parisparoisse St Gervais 28.11.1821 Marie Jeanne GUILPAIN ° 14.10.1794 Villeneuve-le-Roy + 10.12.1875 à Chatillon, fille de Pierre et Marie Jeanne MARTIN. Dont:

- Louis Joseph, qui suit.
- peut-être Adolphine Marie **x** avant 1842 Auguste Alexandre CARLIER.
- Nicolas Auguste $^{\circ}$ 15.05.1827 à Paris + 08.06.1827 à Chessy.
- peut-être Antoine Marie ° 38.09.1830 à Paris.

VI. Louis Joseph BROSSOLLET ° 25.08.1823 à Paris VII^e arrondissement ancien + 15.08.1898 à Châteaudun, entré à l'École Navale en 1839, contre-amiral, commandeur de la Légion d'Honneur; **x** Paris-paroisse St Eustache 05.11.1857 Pauline Zoé PINEL de GRANDCHAMP ° 30.01.1827 Paris XI^e arr. ancien,, + 02.06.1917 à Chartres, fille de Paul et Cécile DESPREZ, dont :

- Cécile ° 20.11.1858 Paris XIII^e arr. ancien + 1891, x
 Désiré RENAULT ° 1844 + 1931, notaire, maire de Châteaudun.
- Paul, qui suit.

VII. Paul BROSSOLLET ° 02.06.1862 Paris I^{er} arr., +03.03.1909 Rennes, élève de l'École Polytechnique, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur; x 29.04.1889 Valentine Delphine Lucie BOURGOIN ° 28.04.1869 Paris, +04.05.1950 Paris, fille d'Henri et de Jeanne Marie COURVOISIER. dont :

- Louis ° 02.03.1890 Bourges, + 25.09.1914 Chaulnes, sous-lieutenant, mort pour la France.
- Jean ° 21.02.1891 Bourges, + 11.08.1917 au combat de la Garde Lorraine, sous-lieutenant, mort pour la France.
- Jacques ° 30.12.1892 Versailles + 02.04.1988
 Gallardon, x Paris 6° 07.07.1920 Solange Marcelle
 Marie BELIN ° 04.03.1889 Paris, + 27.04.1990 Paris,
 fille de Paul BELLIN et Mme née GOSSELIN. Dont descendance.
- Philippe ° 02.09.1895 Versailles + 22.01.1968 Paris 13^e; x1 Paris 16^e 04.06.1919 Charlotte Jacqueline BOURGOIN ° 1897 + 16.03.1940 Paris; x2 Paris XVI^e arr. 03.04.1941 Marguerite Marie Louise BLANCHE. Dont descendance.
- Geneviève ° 1900 + 1929.
- Édith ° 1902 + novembre 1917 à Paris.
- Henri ° 1905 + 1906.
- Pierre ° 10.06.1908 à Rennes + 13.06.1993 à Bourges, colonel d'infanterie; x Marie Josèphe ADENOT ° 13.08.1906 + 05.04.1975. Dont descendance.

¹ Après la disparition des 2 exemplaires des actes civils en 1871, la reconstitution de l'état civil parisien s'est faite à partir de toutes les données disponibles, dont les actes religieux.

$Les\ BROSSOLETTE\ champenois-branche\ 2$

(issus de III. Claude BRESSOLETTE du Breuil)

IV. Michel BRESSOLLETTE ° 28.10.1752 St-Alyre + 29.03.1790 Chessy, manouvrier, fils de Claude BRESSOLLETTE et Catherine BARREYRE; x 11.09.1780 à Chessy-les-Prés Marie MATHEY + 27.05.1790 à Chessy, fille de Nicolas Clair et Anne JAY, dont :

- Jean Baptiste Luc, qui suit.
- Blaise Michel, qui est *l'ancêtre de la branche 3 des BROSSOLETTE champenois*.

V. Jean Baptiste Luc BROSSOLETTE ° 28.11.1785 + 26.03.1855 Chessy, garde forestier, marchand tuilier; x Chessy 22.11.1808 Anne Madeleine TRUCHY ° 16.12.1786, + 22.02.1849 Chessy, fille d'Ambroise et + Anne CHARLET. Dont :

- François qui suit. (VIa)
- François qui suit. (VIA)
- Blaise Nicolas, qui suivra. (VIb)
- Euphrasie Rosalie ° 26.07.1812 et + 19.10.1815 à Chessy.
- Eugène Ambroise, qui suivra. (VIc)
- Luc Isidore ° 01.11.1821 et + 08.06.1826 à Chessy.
- Adèle Julie ° 15.08.1823 Chessy; x Chessy 11.04.1847
 Arsène Jean Baptiste BERLOT ° 07.09.1818 Montfay (10), vigneron, fils de Jean Baptiste et Anne Julie FRAILLERY.

VIa. François BROSSOLETTE ° 11.08.1809 à Chessy + 22.07.1846 à Chessy, journalier, x1 Chessy 27.04.1841 Marie Jeanne Adélaïde PATROIS ° 12.09.1812 et + 08.09.1842 Chessy, fille de Jacques et de + Béate COUTURAT; x2 Chessy 30.05.1843 Madeleine Eugénie TRUCHY ° 16.03.1814 Chessy, + 12.12.1872 Évry-le-Châtel, fille de +François et Madeleine MORIGE. Du premier mariage :

- Émilie Hortense ° 01.09.1842 et + 05.06.1843 Chessy.

VIb. Blaise Nicolas BROSSOLETTE ° 10.09.1810 et + 11.05.1878 Chessy; x Lignières (10) 20.01.1846 Pauline Alexandrine GILTON, fille de Lazare et Edmée VERROLLOT dont:

- Bathilde ° 18.07.1849 Chessy x Chessy 04.06.1872 Étienne Hippolyte GILLOT ° 03.03.1843 Chessy, fils d'Étienne Nicolas et Charlotte FORTIN, veuf de Zéphirine ROBIN, maréchal-ferrant.
- Amélie ° 14.08.1854 Chessy x Chessy 06.06.1876 Sosthène Anatole RAVIGNAUX ° 16.11.1850 Chessy, fils de Dominique et d'Adèle Eudoxie HUGOT.

VIc. Eugène Ambroise BROSSOLETTE ° 09.02.1820 Chessy, marchand tuilier; x Chessy 23.11.1847 Flore Eudoxie FROMONOT ° 19.11.1821 et + 23.09.1894 Chessy, dont:

- Arthus, qui suit.

VII. Arthus BROSSOLETTE ° 27.05.1848 et + 12.10.1894 Chessy, cultivateur; x Chessy 22.02.1870 Élisa JACQUINOT ° 10.09.1847 Marolles-sous-Lignières (10), fille de Philibert JACQUINOT et + Marie Élise BEUGNON, dont :

- Georges Fernand ° Chessy 18.02.1872 x Marie Célinie ROBIN dont postérité.
- Bathilde Élise ° 22.06.1876 Chessy, + 13.03.1960 Troyes.

Les BROSSOLETTE champenois – branche 3

- V. Blaise Michel BROSSOLETTE ° 03.04.1788 et + 26.01.1864 Chessy, fils de Michel et Marie MATHEY, propriétaire à Locheborgne en 1824, manouvrier en 1828; x Chessy 16.02.1824 Julie Colombe GASPARD ° 04.12.1806 fille d'Alexis et Marie Victoire NALLET. Dont :
- Alexis Désiré ° 22.03.1826 et + 08.07.1850 Chessy.
- François Polycarpe Léon, qui suit, <u>ancêtre de Pierre</u> BROSSOLETTE.
- Élie Cyrille ° 04.04.1831Chessy; x Chessy 23.11.1858
 Célinie Marie MAILLET ° 16.04.1841 Chessy, fille de + Hyppolite et Louise BOUCHET.
- Joséphine ° 30.01.1835 Chessy x Chessy 10.02.1862
 Pierre Simon DROCHE ° 13.05.1831 Chessy, fils de
 + Pierre Nicolas et + Justine Émilie NICHAUT.

La famille de Pierre BROSSOLETTE

VI. François Polycarpe Léon BROSSOLETTE ° 26.01.1828 et + 25.10.1892 Chessy, fils de Blaise BROSSOLETTE et Julie Colombe GASPARD, cultivateur; x Soumaintrain (89) 03.06.1862 Marie Célestine VIAUD (VIAULT) ° 05.11.1832 Soumaintrain + 1901, fille de Claude Edmée Viaud et d'Agnès ROBIN, dont :

- Léon Célestin, qui suit.

VII. Léon Célestin BROSSOLETTE ° 05.04.1868 Chessy + 19.05.1938 Paris, professeur à l'École Normale ; x Lyon 3° 09.04.1896 Jeanne Juliette VIAL ° 21.05.1875 Rives (38) + 10.03.1914, fille de Jules Jean et Marie EUSTACHE, dont :

- Marianne ° 05.02.1897 + 04.05.1983; x 19.07.1924
 René OZOUF (1889-1959). Ils sont les parents de l'historien Jacques OZOUF (1928-2006) époux de l'historienne Mona SOHIER-OZOUF.
- Suzanne ° 15.07.1898 à Paris 16^e + 03.02.1988
 Gréoux-les-Bains (04); x Paris 16^e 16.02.1928
 François Louis Alexandre BOURGIN (1888-1954).
- Pierre, qui suit.

VIII. Pierre BROSSOLETTE ° 25.06.1903 Paris 16^e + 22.03.1944 Paris, élève de l'École Normale Supérieure, journaliste, Résistant, Compagnon de la Libération (1942), inhumé au Panthéon; x Paris 16^e 20.07.1926 Gilberte BRUEL ° 27.12.1905 à Paris 7^e , + 18.02.2004 Recloses, journaliste, siège à la Constituante 1945-1946, sénatrice 1946-1958, fille de Gilbert et Marie Thérèse DEROMAS, dont:

- Anne BROSSOLETTE da SILVA BRANCO ° 1927.
- Claude PIERRE-BROSSOLETTE ° 05.03.1928 Paris 16^e, secrétaire général de la Présidence de la république 1974-1976. Époux de Sabine GOLDET, il est le père de Diane et de la journaliste Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE, membre du Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

Les BRESSOLLETTE des Montilles – branche 2

III. Jean BRESSOLLETTE ° ca 1701 + 03.05.1765 St-Alyre, fils de Pierre BRESSOLLETTE et de Gabrielle DERIGON, laboureur aux Montilles; x St-Alyre-d'Arlanc 25.03.1730 Jeanne SIBAUD ° ca 1703 + 01.04.1773 St-Alyre-d'Arlanc. Dont :

- Delphine ° 09.08.1731 et + 15.04.1810 St-Alyre x St-Alyre-d'Arlanc 14.07.1744 avec dispense du 3e degré Vital LACUBE + avant 1810.
- Gabrielle ° 15.07.1733 St-Alyre.
- Michel ° 05.02.1737 St-Alyre-d'Arlanc.
- Antoinette ° 06.06.1738 St-Alyre; x Cistrières 15.02.1768 Claude BELLUT, charpentier, fils de + François et de + Françoise BRESSOLLETTE.
- Anne ° 24.05.1742 St-Alyre-d'Arlanc. Vital, ° 25.09.1747, qui suit, ancêtre des BRESSOLETTE de Moranges, commune de La Chapelle-Geneste.
- Claude ° 25.03.1750, ancêtre de la branche 4 des BROSSOLETTE champenois.
- N... x Antoine FAVIER de La Chapelle-Geneste.

IV. Vital BRESSOLETTE ° 05.06.1744 et + 13.06.1807 à St-Alyre, laboureur aux Montilles; x St-Alyre 23.09.1766 Gabrielle CHAMBON + avant 1807, fille de + Pierre CHAMBON et de Marie PIGNAT, dont :

- Michel ° 27.04.1768 et + 18.05.1768 à St-Alyre.
- Marie ° 28.05.1770 et + 22.06.1863 St-Alyre x St-Alyre 25.09.1792 Jacques SIBAUD, fils de Simon et Claude THAMAIN.
- Delphine ° 04.08.1777 et + 03.03.1778 St-Alyre-d'Arlanc.
- Delphine ° 12.09.1779 St-Alyre.
- Vital parrain de sa sœur en 1779.
- Marie ° 29.04.1787 et + 24.06.1787 St-Alyre-d'Arlanc.

Les BRESSOLLETTE de Moranges

(La Chapelle-Geneste)

IV. Vital BRESSOLETTE ° 25.09.1747 à St-Alyre + 03.01.1785 La Chapelle-Geneste, demeurant à Moranges paroisse de La Chapelle-Geneste, fils de Jean BRESSOLETTE et Jeanne SIBAUD; x 26.08.1778 à St-Alyre Catherine RAYMOND + 19.09.1809, fille d'Antoine RAYMOND et de Marie MOURY, de La Chapelle-Geneste. Dont :

Jacques, qui suit.

V. Jacques BRESSOLETTE $^{\circ}$ 27.06.1783 et + 01.05.1862 La Chapelle-Geneste, cultivateur à Moranges ; x1 La Chapelle-Geneste 28.09.1808 Marie Anne CARTIER ° 21.04.1785 St-Alyre + 06.06.1825 La Chapelle-Geneste, fille de Vital et Benoîte BARD; x2 St-Alyre 22.10.1829 Marguerite CHAPON ° 26 frimaire an VI St-Alyre, + 20.09.1847 La Chapelle-Geneste, fille de François CHAPON et + Jeanne SABATIER.

Du premier mariage:

- Michel ° 24.05.1810 et + 31.05.1810 La Chapelle-Geneste.
- Antoine $^{\circ}$ 14.06.1811 et + 21.06.1811 La Chapelle-Geneste.
- Robert $^{\circ}$ 01.09.1812 et + 17.10.1826 La Chapelle-Geneste.
- Étienne ° 02.06.1815 et + 16.06.1815 La Chapelle-Geneste.
- Jeanne Marie ° 05.06.1816 et + 08.07.1828 La Chapelle-Geneste.
- Marie ° 02.12.1818 et + 29.06.1887 La Chapelle-Geneste; x André NIGOND + avant 1887.
- Jean ° 22.06.1821 La Chapelle-Geneste.
- Étienne ° 15.06.1824 et + 26.06.1824 La Chapelle-Geneste.

Du second mariage:

- Marie ° 11.09.1830 et + 16.12.1898 La Chapelle-Geneste.
- Jeanne Marie ° 29.06.1834 et + 02.03.1903 La Chapelle-Geneste.

Les BROSSOLETTE champenois – branche 4

IV. Claude BRESSOLETTE ° 25.03.1750, Les Montilles, St-Alyre + 17.05.1807 Chessy-les-Prés, fils de Jean BRESSOLETTE et Jeanne SIBAUD, scieur de long; x Chessy 17.04.1780 Jeanne ROUSSEAU + 13.12.1807 à Chessy, fille de + François et de Reine ALIX. Dont :

- Claude, qui suit.
- Marie ° 07.05.1787 et + 14.04.1863 Chessy; x Chessy 22.03.1832 Jean Vincent ROBIN ° 14.11.1782 Chessy, fils de + Jean et Marie CHARLES.

V. Claude BROSSOLETTE ° 05.01.1783 et + 27.05.1860 Chessy, manouvrier; x Chessy 25.02.1811 sa cousine Brigitte BROSSOLETTE ° 22.07.1787 et + 01.02.1849 à Chessy, fille de Jean et Anne FROMENT. Dont :

- Marie Brigitte Victoire Célestine ° 11.11.1811 et + 16.06.1866 Chessy ; **x1** Chessy 07.10.1841 Claude Prudent HÉNAULT $^{\circ}$ 22.06.1812 et + 15.05.1855 Chessy, fils de + Pierre et Marie Anne BERTOUR; x2 Chessy 07.01.1861 Henri Thomas Noël LHUILLIER ° 22.12.1804 et + 20.05.1886 Lignières, fils de + Claude et + Gabrielle CHUCHUS. Elle avait eu un enfant naturel Eugène ° 10.06.1836 Chessy.
- Nicolas Moïse ° 05.12.1810 et + 26.11.1851 Chessy, tuilier; x 29.11.1848 à Chessy Edmée Adélaïde JOUDRAIN ° Chessy 26.12.1811, fille de +Jean et Edmée BOUDRÉ, veuve en 2es noces de Magloire Frédéric GAUTHIER.
- Justine Joséphine ° 06.11.1812 et + 01.01.1850 Chessy; x Chessy 09.01.1839 Sulpice Nicolas MICHAUT ° 06.12.1809 Chessy, fils de + Joseph et Marie Jeanne HUGOT.
- Louis Marc qui suit.
- Marie Louise ° 25.08.1820 Chessy; x Chessy 10.01.1844 Pascal DURAND ° 26.03.1815 à Bazarnes (89), fils de + Jean et Marie CHERENEAU.
- Adèle Julie 04.09.1823 et + 25.05.1855 Chessy; 04.05.1846 Jean Noël CHARDON ° 25.12.1818 Chessy, fils de Jean Baptiste et + Ursule THINEY.
- Rosalie Amélie ° ca 1823.
- Pierre Baptiste ° 29.06.1826 et + 15.09.1851 Chessy,

VI. Louis Marc BROSSOLETTE ° 25.04.1814 à Chessy, manouvrier; x Chessy 16.12.1839 Marie Alexandrine BARDEAU ° 18.02.1816 Chessy, fille de Honoré et Marie Rose JOTTRAT, dont:

- Octave Louis, qui suit. (VIIa)
- Eugène Adrien, qui suivra.(VIIb)

VIIa. Octave Louis BROSSOLETTE ° 13.05.1840 Chessy; x Prusy (10) 01.02.1875 Lucile Alphonsine THINET ° 28.12.1850 Prusy, fille d'Arsène THINEY et Marie Joséphine Élisabeth BOURGEAT, dont :

- Louis Alix ° 13.01.1876 et + 25.01.1952 Prusy x Coynegray 12.11.1901 Élise Joséphine GUENIOT.

VIIb. Eugène Adrien BROSSOLETTE ° 24.12.1841 Chessy, marchand tuilier; x Trichey (89) 22.01.1867 Henriette ROYER ° 01.10.1848 Trichey, fille de Nicolas Auguste et Henriette JOLI, dont :

Alix Octave ° 29.01. 1868 Trichey, marchand tuilier; x Berthe VINCENT.

Les BRESSOLLETTE de la Vaissière

(St-Bonnet-le-Bourg)

III. Michel BRESSOLLETTE ° 09.02.1705 à St-Alyre + 12.01.1772 à St-Bonnet-le-Bourg à La Vaissière, fils de Pierre BRESSOLLETTE et de Gabrielle DERIGON, laboureur à la Vaissière, paroisse de St-Bonnet-le-Bourg. Il x1 St-Bonnet-le-Bourg 30.01.1736 Jeanne DUPIN ° ca 1720 + 01.01.1752 à St-Bonnet-le-Bourg, fille de Claude et de Madeleine JOYEUXHOMME; x2 Doranges 01.02.1752 Jeanne MOING + après 1771, fille de Jean et de Catherine FAYE.

Du premier mariage:

- Madeleine ° 04.12.1739 et + 19.05.1772 St-Bonnet-le-Bourg, x1 Doranges 22.08.1758 (dispense du 3° degré de consanguinité) Barthélemy FAURE, fils de + Barthélemy et de Catherine STIQ; x2 Mayres 16.06.1761 Pierre BRIVADIS ° ca 1731; x3 14.06.1768 St-Bonnet-le-Bourg Jean RABEDON, fils de Jean et de Catherine DISSARD.
- Blaise qui suit.
- Jeanne ° 22.04.1745 St-Bonnet-le-Bourg x St-Bonnet-le-Bourg 21.07.1774 Mathias MALFERIOL, fils de + Jacques et + Gabrielle PETIT.
- Anne ° 06.06.1747 St-Bonnet-le-Bourg; x St-Bonnet-le-Bourg 26.11.1771 Jean LASSAIGNE fils de Damien LASSAIGNE.
- Jean ° 15.10.1750 et + 14.10.1820 St-Bonnet-le-Bourg;
 x St-Bonnet-le-Bourg 30.06.1778 Benoîte MOING + avant 1820, fille de Jean MOING et de Jeanne GRANGE. Sans descendance semble-t-il.

Du second mariage:

- Catherine ° 07.11.1752 àSt-Bonnet-le-Bourg.
- Madeleine ° 02.10.1754 et + 16.10.1824 St-Bonnet-le-Bourg; x St-Bonnet-le-Bourg 26.08.1783 Étienne MALFERIOL, fils de + Jacques et de + Gabrielle PETIT.
- François ° 08.09.1757 St-Bonnet-le-Bourg, + ap. 1783.
- Blaise ° 04.07.1760 St-Bonnet-le-Bourg, parrain François MOING, marraine Antoinette MOING.

IV. Blaise BRESSOLLETTE ° 23.05.1742 à St-Bonnet-le-Bourg, la Vaissière, + 11.05.1813 à St-Bonnet-le-Bourg ; x St-Bonnet-le-Bourg 30.08.1768 Gabrielle LASSAIGNE ° ca 1751 + 08.10.1811 St-Bonnet-le-Bourg, fille de Jean et Antoinette PULBY. Dont :

- Jean ° 05.03.1772 à St-Bonnet-le-Bourg + 13.5.1795 à l'hôpital militaire de Nice.
- Antoinette ° 13.01.1774 St-Bonnet-le-Bourg.
- Marie ° 17.08.1775 St-Bonnet-le-Bourg.
- Mathias, qui suit.
- Antoinette ca 1780 + 02.05.1834 St-Sauveur-la-Sagne;
 x St-Sauveur-la-Sagne 1^{er} thermidor an IV Benoît
 CHAPELLE ° ca 1774 + 01.07.1849 St-Sauveur-la-Sagne, fils d'Étienne et de Claude BLANCHET.
- Marie ° 17.01.1784 St-Bonnet-le-Bourg, + 13.03.1818 Novacelles; x1 Novacelles 10 vendémiaire an XIII Jean MAVEL ° 1781 + 14.02.1809 Novacelles, fils d'Antoine MAVEL et de Françoise TRUCHARD; x2 Novacelles 07.07.1813 Claude SARRE ° 26.12.1781 Novacelles, fils d'Antoine et d'Antoinette SABATERIE.
- Mathieu mort-né ° 23.08.1786 Doranges, baptisé « avec la dernière vigilance à cause du danger de mort, on le croit conçu depuis environ trois mois ».

- Marie ° 06.01.1788 St-Bonnet-le-Bourg.
- V. Mathias BRESSOLLETTE $^\circ$ 17.09.1779 et + 07.02.1851 St-Bonnet-le-Bourg ; x St-Bonnet-le-Bourg 23.09.1806 Marie VERNET $^\circ$ 12.12.1779 Doranges, + 12.10.1819 St-Bonnet-le-Bourg, fille de + Jean et de Marguerite VERNET. Dont :
- Jean, qui suit.(VIa)
- Blaise ° 27.04.1810 et + 13.01.1812 St-Bonnet-le-Bourg
- Marie ° 29.11.1812 St-Bonnet-le-Bourg, + 07.01.1841
 Novacelles; x Novacelles 26.09.1831 Barthélemy
 LASSAIGNE, fils de Jean Baptiste et Catherine SARRE.
- Étienne, qui suivra.(**VIb**)

VIa. Jean BRESSOLLETTE ° 28.06.1807 et + 22.04.1838 St-Bonnet-le-Bourg x St-Bonnet-le-Bourg 02.02.1830 Antoinette SIBAUD ° 02.04.1804 St-Alyre-d'Arlanc, + 06.03.1858 St-Bonnet-le-Bourg, fille de Joseph et Catherine COCHE, dont :

- Marie ° 20.11.1830 St-Bonnet-le-Bourg.
- Marie Jeanne ° 22.07.1832 et + 14.09.1832 St-Bonnetle-Bourg.
- Jean Annet, qui suit.(VIIa)
- Barthélemy, qui suivra.(VIIb)

VIIa. Jean Annet BRESSOLLETTE ° 10.03.1834 St-Bonnet-le-Bourg, + 12.07.1905 La Chapelle-Geneste; x La Chapelle-Geneste 22.09.1864 Virginie BOYER ° 23.06.1838 St-Sauveur-la-Sagne, + 20.05.1893 La Chapelle-Geneste, fille de Jacques et Marguerite RIGOND, dont :

- Marguerite Amélie ° 12.08.1865 La Chapelle-Geneste
 x St-Alyre 23.09.1884 Pierre ROUSSERIE
 ° 05.10.1858 St-Alyre, + 20.12.1933 à St-Alyre, fils de Jean et Marie LACUBE.
- Jean Adolphe ° 20.02.1879 La Chapelle-Geneste, x La Chapelle-Geneste 10.06.1905 Léonie Berthe RICOUX ° 01.01.1885 La Chapelle-Geneste, fille d'Antoine et Lucie Angéla BAUD.

N... x Jean Baptiste PASCAL.

VIIb. Barthélemy BRESSOLLETTE ° 08.02.1836 St-Bonnet-le-Bourg + 1904; x St-Bonnet-le-Chastel 10.09.1868 Jeanne CONVERT ° 03.03.1849 St-Bonnet-le-Chastel, + 05.11.1892 St-Bonnet-le-Chastel, fille d'Antoine et Marie VIALLARD, dont :

- Jean Marie ° 15.06.1869 St-Bonnet-le-Bourg.
- Alphonse Joseph ° 16.04.1871 St-Bonnet-le-Bourg x Mayres 21.10.1898 Marie Marguerite BONNET.
- Jean Baptiste ° 29.03.1875 St-Bonnet-le-Bourg ; x St-Bonnet-le-Bourg 20.08.1898 Jeanne Marie Eugénie MALFÉRIOL ° 27.07.1878 St-Bonnet-le-Bourg, fille de Mathias et Marie MOLIMARD.

VIb Étienne BRESSOLLETTE ° 16.10.1817 et + 29.05.1887 St-Bonnet-le-Bourg; x St-Bonnet-le-Bourg 22.08.1848 Marie SIBAUD ° 20.04.1828 et + 22.03.1894 à St-Bonnet-le-Bourg, fille de Gilbert et Gabrielle MONIER, dont:

- Barthélemy ° 08.04.1850 St-Bonnet-le-Bourg + 19.02.1871 Bonchamp-lès-Laval lors de la guerre franco-prussienne.
- Damien, qui suit.(VIIa)
- Victorine ° 29.03.1854 St-Bonnet-le-Bourg.
- Barthélemy Auguste, qui suivra. (VIIb)
- Marie Véronique Anna ° 01.02.1862 St-Bonnet-le-Bourg.

- Anna ° 03.10.1866 St-Bonnet-le-Bourg ; x Mathieu Jean GARDE.
- Jean Pierre ° 06.08.1868 à St-Bonnet-le-Bourg.
- Marie Berthe Eugénie ° 25.01.1871 et + 14.05.1872 St-Bonnet-le-Bourg.

VIIa. Damien BRESSOLLETTE ° 11.06.1852 et + 29.03.1894 St-Bonnet-le-Bourg ; x St-Bonnet-le-Bourg 22.09.1885 Marguerite Élisa COMPTE ° 26.09.1855 Dore-l'Église, fille de Benoît et Amable SOULIER, dont :

- Marie Eugénie ° 11.03.1887 St-Bonnet-le-Bourg; x St-Bonnet-le-Bourg 02.07.1912 Hyppolite BAYLE
 ° 22.05.1885 St-Bonnet-le-Bourg, fils de Jacques et Jeanne OLLIER.
- Anne Marie $^{\circ}$ 17.05.1892 St-Bonnet-le-Bourg.

VIIb. Barthélemy Auguste BRESSOLLETTE ° 08.08.1859 et + 19.06.1930 St-Bonnet-le-Bourg; x St-Bonnet-le-Bourg 04.10.1887 Marie MAVEL ° 02.03.1862 St-Bonnet-le-Bourg, fille de Jean et Antoinette LASSAIGNE, dont:

- Jean Pierre Joseph ° 06.04.1895 St-Bonnet-le-Bourg ;
 x St-Alyre 30.12.1922 Léa FOURNEY ° 18.02.1898
 St-Alyre, fille de Jules et Clémence LAPEYRE.
- Jean Emmanuel ° 25.12.1899 St-Bonnet-le-Bourg ;
 x Renée Marie Jeanne DUBOIS.
- Marie Aimée Henriette ° 21.11.1903 St-Bonnet-le-Bourg; x Jean Pierre Louis GOURGOUILLON.

Les BRESSOLLETTE de Dijuste

(Saint-Bonnet-le-Bourg)

III. Pierre BRESSOLLETTE ° ca 1706 + 25.01.1741 à St-Bonnet-le-Bourg, peut-être fils de Pierre BRESSOLLETTE et de Gabrielle DERIGON, installé à Dijuste, paroisse de St-Bonnet-le-Bourg ; x Catherine JOYEUXHOMME ° ca 1705 + 04.01.1771 à St-Bonnet-le-Bourg, dont :

- Vitale ° ca 1725 + 17.03.1756 Fournols; x Fournols 07.09.1745 Blaise MAISTRE, fils de + Jean et + Claude COLLANGE.
- Jeanne ° ca 1727 x Fournols 11.09.1753 Barthélemy ROUVET, fils de Marc et Anne BLANCHARD.
- Jean, qui suit.(**IVa**)
- Damien ° 17.06.1732 St-Bonnet-le-Bourg.
- Vitale ° 24.07.1735 St-Bonnet-le-Bourg.
- Antoine, qui suivra.(**IVb**)

IVa. Jean BRESSOLLETTE ° 03.05.1730 à St-Bonnet-le-Bourg ; x St-Bonnet-le-Bourg 07.09.1752 Jeanne VERNET, fille de Pierre et Anne MOING, dont :

- Barthélemy + 02.08.1770 St-Bonnet-le-Bourg
- Vitale x St-Bonnet-le-Bourg 20.08.1781 avec dispense de consanguinité du 4^e degré Vital CONVERT, fils de + Pierre et + Catherine FRAISSE.
- Vitale x St-Bonnet-le-Bourg 02.09.1783 Joseph SAUZET, fils de Barthélemy et + Marie TERREYRE.

L'une des deux « Vitale » est probablement celle qui x St-Bonnet-le-Bourg 05.11.1785 Antoine DEVIDAL, fils d'Étienne et Antoinette SABATERIE.

- Jean, qui suit.

- Suzanne ° 07.06.1769 et + 15.01.1799 St-Bonnet-le-Chastel; x St-Bonnet-le-Chastel 01.08.1797 Jean Baptiste MALTRAIT, fils de Pierre et Anne THUAIRE.

V. Jean BRESSOLLETTE ° 29.05.1765 et + 06.06.1834 St-Bonnet-le-Chastel; x1 St-Bonnet-le-Chastel 29.08.1796 Anne CONVERT ° 27.02.1771 Novacelles + 17.11.1809 St-Bonnet-le-Chastel, fille de Claude et Benoîte MALFERIOL; x2 St-Bonnet-le-Chastel 27.02.1813 Marguerite BOUCHET ° 19.04.1775 Novacelles, fille de Claude et Marguerite BAUD.

Du premier mariage:

- Benoîte ° 6 floréal an X.
- Marie ° 27.06.1800 et + 05.11.1853 à St-Bonnet-le-Chastel; x St-Bonnet-le-Chastel 19.09.1820 à Pierre CARMIER ° 23.05.1799 St-Bonnet-le-Chastel, fils de Jean et Marie SARRE.
- Benoîte ° 25.04.1803 et + 07.03.1873 St-Bonnet-le-Chastel; x St-Bonnet-le-Chastel 14.10.1828 Pierre CONVERT ° 22.04.1797 St-Bonnet-le-Chastel, fils de Vital et Vitale CONVERT.
- Vital, qui suit.

VI. Vital BRESSOLLETTE ° 29.05.1805 et + 02.03.1880 St-Bonnet-le-Chastel, x St-Bonnet-le-Chastel 20.05.1828 Françoise COUDEYRAS ° 10.09.31805 Aix-la-Fayette, + 26.05.1828 St-Bonnet-le-Chastel, fille d'Étienne et Françoise ANGLADE, dont :

- Jean ° 20.04.1829 St-Bonnet-le-Chastel.
- Joseph $^{\circ}$ 06.11.1830 et + 10.04.1832 à St-Bonnet-le-Chastel.
- Pierre ° 07.10.1832 et + 16.08.1859 à St-Bonnet-le-Chastel.
- Antoine qui suit. (VIIa)
- Jean, qui suivra. (VIIb)
- Marie ° 10.10.1843 St-Bonnet-le-Chastel.
- Jeanne Marguerite ° 22.08.1845 St-Bonnet-le-Chastel.

VIIa. Antoine BRESSOLLETTE ° 08.03.1835 et + 02.07.1889 St-Bonnet-le-Chastel, x St-Bonnet-le-Chastel 30.08.1859 Marie ROSARY ° 19.12.1838 et + 21.01.1906 St-Bonnet-le-Chastel, fille d'Étienne et Claude DOMAS, dont :

- Claudine $^{\circ}$ 23.07.1860 et + 14.08.1871 St-Bonnet-le-Chastel.
- Marie Françoise 012.11.1864 et + 15.02.1888 St-Bonnet-le-Chastel.
- Maria ° 03.12.1867 à St-Bonnet-le-Chastel; x St-Bonnet-le-Chastel 24.01.1893 Jean Pierre SABATTERIE ° 21.04.1867 St-Bonnet-le-Chastel + 27.01.1953 Lyon, fils d'André et Jeanne Marie DUMONTEL.
- Jean $^{\circ}$ 30.06.1868 et + 21.07.1868 St-Bonnet-le-Chastel.
- Claudia ° 12.06.1869 St-Bonnet-le-Chastel; x St-Bonnet-le-Chastel 24.07.1901 Auguste MONIER
 ° 24.05.1874 Doranges, fils de François et Françoise LACOMBE.
- Jeanne Victorine ° 07.06.1873 St-Bonnet-le-Chastel, + 29.12.1926.
- Marthe ° 03.03.1876 St-Bonnet-le-Chastel + 22.08.1967 Clermont-Ferrand.
- Jean Baptiste ° 05.04.1883 et + 19.01.1959 St-Bonnet-le-Chastel, marié 2 fois.

VIIb. Jean BRESSOLETTE ° 28.11.1836 St-Bonnet-le-Chastel; x St-Bonnet-le-Chastel 25.10.1864 Jeanne Marie

CHAUMONT ° 13.07.1842 Novacelles, fille de Jean Baptiste et Françoise FORCE, dont :

- Antoine ° 13.05.1870 St-Bonnet-le-Chastel; x St-Bonnet-le-Chastel 18.05.1895 Marie Antoinette SAURET ° 17.11.1874 Chambon-sur-Dolore, fille de François et Antoinette NIGON.
- Marie ° 15.12.1872 et + 28.1.1870 St-Bonnet-le-Chastel.
- Jean Baptiste ° 10.05.1875 et + 27.07.1964 St-Bonnet-le-Chastel, marié deux fois.

Les BRESSOLLETTE champenois – branche 5

- **I.** Jean BRESSOLLETTE, laboureur à la Pouille, paroisse de St-Vert ; x Antoinette BEUF + avant 1761, dont :
- Jean, qui suit.
- Jeanne BRESSOLLE (sic) ° 01.01.1739 St Vert.
- Benoît ° 21.12.1739 à St-Vert ; x St Phal (dans l'Aube, 20 km de Chessy) 25.01.1773 Marie Anne POURILLE, fille de Lazare et Marguerite HAILLOT.
- II. Jean BRESSOLLET + avant 1799 x1 Marie SENAISE; x2 St-Vert 20.07.1761 Louise TOUTEL, fille d'Amand et Vitale MONIER du Fioux.

Du premier mariage:

- Benoît, qui suit.
- Claude ° 06.03.1761 et + 15 brumaire an XI St-Vert; x St-Vert 25.11.1788 André CHALLET ° 24.03.1762 et + 09.05.1817 St Vert, fils de Jean et Marie GIRARD.

Du second mariage:

- Jean ° ca 1765 + après 1830; x Landreville 30 thermidor an VII Catherine BREAUDAT ° ca 1777, fille de Jacques et Louise PETIT.
- Vitale ° 30.05.1766 StVert.
- III. Benoît BRESSOLLETTE ° 05.04.1756 à St Vère + 18 germinal an XIII à Landreville (Aube), scieur de long ; x Landreville 20 messidor an VII Marie CALLON ° 09.12.1775 Landreville, fille de Nicolas et + Jeanne GAUTHERIN, dont :
- Benoît, qui suit. (**IVa**)
- Jacques, qui suivra. (**IVb**)

IVa. Benoît BRESSOLLETTE $^{\circ}$ ca 1802 à Landreville + 24.08.1854 à Neuville sur Seine, berger communal ; x Marie Anne VILLEMINOT $^{\circ}$ ca 1788 + après1854, dont :

- Jacques, qui suit. (Va)
- Nicolas Léopold qui suivra. (**Vb**)
- N... x Robert CHEVRY, demeurant à Neuville en 1853.

Va. Jacques BRESSOLLETTE ° 24.06.1823 Landreville, manouvrier, vigneron; x Marie Catherine BERTHOLLE ° ca 1826, dont:

- Nicolas Apollinaire ° 15.08.1846 et + 28.03.1853 Polisot (10).
- Auguste Clément Pascalis, qui suit.
- Joséphine Marie Catherine ° 29.10.1852 Polisot.
- Marie Catherine Joséphine ° 21.11.1853 Polisot.
- Bernardine Marie $^{\circ}$ 18.08.1855 à Neuville-sur-Seine.
- Marie Catherine ° 23.03.1859 Neuville-sur-Seine.
- Marie Mathilde Célinie ° 19.01.1861 à Neuville-sur Seine.

VI. Auguste Clément Pascalis BRESSOLLETTE ° 25.03.1850 Polisot, **x1** Adèle Noémie GUILLEMIN ° ca 1858 Troyes, + 10.01.1883 Ervy-le-Châtel (10), fille

- d'Hyppolite et Adèle LAURAINS ; **x2** Louise Octavie BILLIARD ° ca 1859, dont :
- Lucien Henri Louis ° 17.05.1888 Ervy-le-Châtel + 07.09.1916 mort pour la France devant Verdun,.
- **Vb.** Nicolas Léopold BRESSOLLETTE ° 02.10.1827 Landreville, berger; x Polisy (10) 25.08.1853 Rose Apolline DEVIRAS, ° 09.08.1827 Villiers-sous-Praslin (10), fille de + Nicolas et +Apolline BUXIÈRE, dont:
- Prosper Léopold ° 17.01.1854 et + 01.05.1857 Polisot.
- Arthur Cyprien ° 27.06.1860 Polisot.
- Mathilde Anaïs ° 13.03.1863 et + 15.08.1863 Polisot.

IVb. Jacques BRESSOLETTE, ° ca ...09. 1805, vigneron; x Landreville 03.03.1829 Marie Madeleine BRISON °...07.1794, fille de + Jacques et N... ARBALLIOT, dont:

- Edme Théophile qui suit.
- Pierre Arsène ° 28.12.1831 Landreville.
- **V.** Edme Théophile BRESSOLLETTE ° 02.02.1830, serrurier puis vigneron (*sic*); x Troyes 21.02.1857 Marguerite Victorine DUBÉ ° 10.03.1832 Troyes, fille de Pierre Amable et Catherine Victoire BOURGOIN, dont :
- Louise Bathilde ° 07.11.1856 Troyes; x Landreville 28.02.1876 Charles Pierre Paul PRESSON ° 28.11.1850 à Bélan-sur-Ourée, fils de Jacques et + Anne Émilie VERNEVAUX.

Les BRESSOLLETTE de Lapeyre puis la Mure

- **I.** Jean BRESSOLLETTE, + 10.06.1693 Lapeyre paroisse de St-Alyre, est probablement le même personnage que celui qui est laboureur à une paire de vaches au Breuil avec son frère Claude entre 1676 et 1689 (il est assez logique que les rôles de taille n'aient pas fait le distinguo entre les deux lieux du Breuil et de Lapeyre qui ne sont distincts que de quelques centaines de mètres).
- **II.** Vital BRESSOLLETTE + ca 1701-1711, fils du précédent peut-être, laboureur à une paire de vaches, cité au Breuil en 1693, puis à partir de 1696 à Lapeyre; x Damiane GARDE + ca 1711, dont au moins :
- Louis, qui suit.
- Damiane ° 20.02.1693 à St-Alyre.
- III. Louis BRESSOLLETTE + avant 1764, tisserand installé à Gourdon; x Bas-en-Basset 22.10.1726 Gabrielle BOYRON + après 1764, fille de + Marcellin et Jeanne LIMOSIN. Il s'installe à la Mure. Dont :
- Jean, qui suit.
- IV. Jean BRESSOLLETTE ° ca 1730 + 22.02.1810 Basen-Basset, agriculteur, **x1** Bas-en-Basset 06.11.1764 Catherine CHAPUSON, fille de + Marcelin et Catherine REYMONDON, puis **x2** Anne MIGNARD + avant 1810. Dont du premier mariage :
- Marie ° ca 1767, + 20.02.1832 Bas-en-Basset x Bas-en-Basset 03.11.1789 André VARILLON ° ca 1765, + avant 1832, fils de + Pierre et + Jeanne N...
- N... x Antoine DOUIS
- Françoise ° ca 1780 + 07.05.1811 Bas-en-Basset x François PLEYNET + après 1811.

Les BRESSOLLETTE de Chardet et Pallaye

I. Simon BRESSOLLETTE, fils d'André et Catherine LAPEYRE du Breuil, + avant 1733 x1 St-Alyre

28.07.1716 Marie PASSEMARD ° ca 1696 + 11.10.1753 à Chardet St-Alyre, veuve de N.... Au nom de sa femme, il est imposé à Chardet en 1717 avec sa mère Catherine LAPEYRE (à cette époque, il est donc encore considéré comme mineur). Sa veuve **x3** St-Alyre 03.11.1733 Jacques BATISSE. Dont :

- Jeanne x St-Alyre 16.10.1742 Jean BATISSE de La Chapelle-Geneste.
- Jacques, qui suit.
- Antoinette ° ca 1732, + 21.04.1784 St-Alyre x St-Alyre 09.09.1760 Pierre DERIGON, journalier, ° ca 1743, fils de Laurent et de Gabrielle BOYER d'Aubapeyre.

II. Jacques BRESSOLETTE ° ca 1729 + 31.07.1179 St-Alyre, journalier à Pallaye; x St-Alyre 07.10.1755 Marguerite BATISSE, de Pallayes ° ca 1726 + après 1780, fille de Gaspard BATISSE et de + Jeanne RODIER, habitants Connangles (Claude SIBAUD, cousin de l'époux, est l'un des témoins : faut-il y voir une parenté avec Claude BRESSOLLETTE époux de Jeanne SIBAUD?), dont :

- Gaspard, qui suit.

III. Gaspard BRESSOLLETTE, journalier à Pallayes; x St-Alyre 18.09.1780 Antoinette LACUBE, de Chardet, fille de Pierre LACUBE et + Catherine LACUBE. Dont :

- Catherine + 14.05.1782 St-Alyre.
- Marie ° mars, + 13.04.1786 St-Alyre.

Les BRESSOLLETTE de Germalanges puis Marsac

- I. N... BRESSOLLETTE père de :
- André, qui suit.
- Martin, témoin au x de son neveu Claude en 1679.
- **II.** André BRESSOLLETTE + après 1689, imposé depuis au moins 1676 à Germalanges sur la paroisse de St-Alyre; x Marie DISSARD + avant 1679, et peut-être le même que celui qui x Isabelle FAURE.

Du premier mariage:

- Claude, qui suit.
- Anne ° ca 1666 x 03.11.1689 Jacques POYADE ° ca 1667, fils de +Jean et Marguerite CHOMOND.
- Probablement Jean x août 1684 Anne POYADE (acte manquant, mentionné dans les tables anciennes).

Du second mariage:

- Béatrix ° 25.05.1674 à St-Alyre-d'Arlanc.

III. Claude BRESSOLLETTE + avril 1694 à Marsac x 19.09.1679 à Marsac Anne POYADE + après 1713, fille de +Jean POYADE et de +Benoîte BOURDEL. Installé à Croupière, il est le père des suivants :

- Claude ° 29.11.1680 à Marsac.
- Jeanne ° 05.05.1682 à Marsac.
- Anne ° 22.01.1684 à Marsac.
- Jacques qui suit.
- Claude ° 24.01.1690 à Marsac x 13.06.1708 à Marsac Marie GUÈLE, fille de Vital et Anne GALAUD.

IV. Jacques BRESSOLLETTE ° 03.05.1686 à Marsac x 14.05.1710 à Marsac Laurence ROCHE, fille de Pierre, dont :

- Pierre, journalier ; x 16.10.1742 à St-Sauveur la Sagne Marie BRIVADIS, fille de +Annet et Anne HÉRITIER.

Les BRESSOLLETTE de Trémoulet au XVIIe siècle

Plusieurs BRESSOLLETTE sont mentionnés comme habitant Trémoulet au milieu du XVII siècle.

- **I.** Claude BRESSOLLETTE de Trémoulet + avant 1676 ; x Catherine ASSALIN + après 1682, dont au moins les suivants :
- Jean, qui suit.
- Julien x St-Alyre 25.09.1671 Marie MARTIN de Trémoulet, fille de + Guillaume. Il est imposé avec sa mère en 1676, seul en 1685, il a quitté (ou est décédé ?) Trémoulet ca 1685-1687.
- Benoîte x St-Alyre 25.09.1671 Laurent MARTIN, fils de + Guillaume.

II. Jean BRESSOLLETTE + ca 1693-1695 x St-Alyre 13.07.1666 Claude BATISSON d'Aubapeyre, fille de Claude, dont au moins :

- Michel, qui suit.

III. Michel BRESSOLLETTE + ca 1716-1718 x St-Alyre 15.10.1676 Marie CHAPELLE, de La Chaise-Dieu, fille de + Benoît, dont semble-t-il une seule fille :

 Marguerite ° ca 1679 + 12.05.1739 St-Alyre x St-Alyre 21.10.1704 Jean LAGARDE + après 1739.

Non rattachés.

D'autres BRESSOLLETTE sont cités à Trémoulet, sans qu'il soit vraiment possible d'établir précisément le lien de parenté avec les précédents :

- 1/ Annet BRESSOLLETTE de Trémoulet x St-Alyre 30.06.1671 Étiennette FURODET de Cistrières, fille de + Étienne.
- 2/ Anne BRESSOLLETTE de Trémoulet, fille de + Pierre ; x St-Alyre 09.08.1674 Mathieu RECOUX, de Trémoulet, fils de Louis.
- 3/ Benoîte BRESSOLLETTE de Trémoulet x St-Alyre 05.10.1683 Barthélemy (DE)RIGON, d'Aubapeyre.
- 4/ Catherine BRESSOLLETTE de Trémoulet x St Alyre 31.08.1703 Antoine CONAT de Craponne.
- 5/ Mathieu (sic) BRESSOLLETTE imposé en 1697.

Les BRESSOLLETTE de Trémoulet au XVIII^e siècle

Une autre famille (on peut supposer qu'elle est cadette des précédents) peut être reconstituée à Trémoulet :

- I. Benoît BRESSOLLETTE de Trémoulet + ca 1718-1719 x St-Alyre 07.09.1683 Claude VERNIÈRES + après 1719 fille d'Antoine VERNIÈRES, et veuve de Claude MOSNIER, de Rigon, où il s'installe, dont :
- peut-être Anne + 23.10.1758 à St-Alyre au Trémoulet à l'âge de 80 ans (ce qui semble exagéré) x1 N... x2 Jean LOBYE.
- Jean ° 26.06.1702 St-Alyre, peut-être celui qui suit.
- Damien ° 03.07.1703 St-Alyre (parrain Damien GIRON du bourg, marraine Anne BRESSOLLETTE); x Arlanc 21.10.1727 Jeanne BEAUD, fille de + Jean et Marguerite BASTIER.
- II. Jean BRESSOLLETTE de Trémoulet $^\circ$ ca 1688 + 26.11.1762 St-Alyre ; x St-Alyre 28.07.1716 Jeanne COUDERC $^\circ$ ca 1682 + 23.05.1772 St-Alyre, dont :
- Vital, qui suit. (IIIa)

- Peut-être Anne $^\circ$ ca 1720 + 19.03.1780 St-Alyre x St-Alyre 01.10.1743 Vital RODIER laboureur de Pallayes + 02.09.1766 à St-Alyre.
- peut-être Pierre qui suivra.(**IIIb**)
- Marguerite x St-Alyre 17.09.1765 Damien LAPEYRE, fils de + Pierre et d'Anne GIROND.

IIIa. Vital BRESSOLLETTE laboureur de Trémoulet ° 07.11.1723 St-Alyre x St-Alyre 22.08.1752 Antoinette FAYE ° ca 1723 + après 1778, fille de + Jean et + Antoinette DEMATHIEU, dont :

- Vitale ° 25.06.1753 St-Alyre-d'Arlanc.
- Pierre, qui suit.
- Antoinette ° ca 1758, + 18.03.1832 Doranges ; x Vital CARTIER.
- Antoinette Élidie ° ca 1768, + 19.10.1824 Doranges ; x Jean FAURE + avant 1824.

- Jeanne $^{\circ}$ 30.04.1781 et + 11.05.1781 St-Alyre.
- Pierre, ancêtre de la branche 1 des BRESSOLLETTE des Deux-Sèvres. (Va)
- Pierre, ancêtre des BRESSOLLETTE de Charente Maritime. (Vb)
- Jean ° 18.04.1791 St-Alyre.
- Jean, ancêtre de la branche 2 des BRESSOLLETTE des Deux-Sèvres.(Vc)

IIIb. Pierre BRESSOLLETTE (peut-être un fils de Jean BRESSOLLETTE et de Jeanne COUDERC) de Trémoulet x St-Alyre 01.10.1743 Benoîte RODIER (sœur de Vital RODIER mentionné plus haut ?) de Pallayes, dont :

- Vital ° 27.06.1745 St-Alyre, probablement celui qui suit.

IV Vital BRESSOLLETTE, journalier à Trémoulet, x Doranges 13.08.1776 Françoise GRAND, fille de Jean GRAND, dont :

- Jean ° avril 1785 + 02.05.1785 St-Alyre.
- Benoîte ° mai + 28.05.1790 St-Alyre.

Les BRESSOLLETTE des Deux-Sèvres – branche 1

Va. Pierre BRESSOLLETTE ° 21.06.1783 et + 12.12.1844 St-Alyre, entrepreneur; x St-Alyre 11.09.1810 Marie MONIER ° 27.10.1789 Cistrières + après 1856, fille de + Vital et Marie FOURAUD, dont :

- Jeanne Marie ° 10.06.1815 et 24.02.1821 St-Alyre.
- Reine ° 04.07.1819 et + 24.03.1846 St-Alyre; x St-Alyre
 03.10.1837 Antoine HÉRITIER ° 18.06.1816 et + 13.08.1884 St-Alyre, fils de + Claude et Françoise LAROOUE.
- Vitale $^{\circ}$ 02.06.1821 St-Alyre.
- Marie Antoinette ° 15.12.1822 à Chiché (Deux-Sèvres) ;
 x son cousin Claude BRESSOLLETTE, fils de Jean et Marie BROTHIER.
- Pierre Victor ° 15.11.1827 à Rorthais (Deux-Sèvres), x
 02.06.1856 à Bressuire Clémence Adélaïde GARREAU
 ° ca 1835, fille de Victor et + Clémentine NOËL.
- Jean Pierre qui suit.
- Antoine Joseph Stanislas ° 10.05.1832 à Rorthais (79).

- **VI.** Jean Pierre BRESSOLLETTE ° 08.07.1830 à Rorthais + après 1890, teinturier ; x St-Pierre-du -hemin (Vendée) 12.06. 1860 Zélie Liocadie Julie ROY ° 12.07.1839 St-Pierre-du-Chemin, fille de Félix et Marie LABOULAY, dont :
- Irma Estellie Aglaé 03.04.1861 à la Forêt-sur-Sèvres;
 x Châtillon-sur-Sèvre 27.09.1892 Charles Félix
 CAMINADE ° 16.01.1862 à Faye-l'Abbaye, fils de Félix et Marie Caroline GRELLIER.

Les BRESSOLLETTE de Charente Maritime

Vb. Pierre BRESSOLLETTE ° 14.06.1787 St-Alyre + 11.04.1870 Ste-Soulle (Charente-Maritime), fils de Pierre BRESSOLLETTE et Jeanne MONIER, terrassier, propriétaire; x Ste-Soulle 05.02.1816 Françoise BOUCHERICHARD, ° ca 1798 + 18.12.1870 Ste-Soulle, fille de + Jean et de Françoise AYMARD. Dont :

- Jean, légitimé par le mariage de ses parents, qui suit.

VI. Jean BRESSOLLETTE $^{\circ}$ 06.11.1813 et + 18.07.1856 Ste-Soulle ; x Ste-Soulle 09.09.1839 Marie BEURIOT $^{\circ}$ 15.12.1817 Ste Soulle, fille de Pierre et de Madeleine MOREAU, dont :

- Isidore, qui suit.

VII. Pierre Isidore BRESSOLLETTE ° 30.12.1841 Ste-Soulle, meunier; x Ste-Soulle 21.11.1864 Rose Marie GODIN ° 11.05.1844 Ste-Soulle, fille de Jean Théodore et Françoise ALLARD, dont :

- Auguste Isidore ° 06.09.1865 Ste-Soulle ; x Ste-Soulle 16.01.1899 Marie Victoire Angéline ALLARD.
- Abel Léopold ° 05.05.1867 Ste-Soulle.
- Aristide Onésime ° 21.02.1872 Ste-Soulle ; **x1** Mauzé 09.04.1901 Maria JARDONNET.
- Octave Léon ° 03.02.1875 Ste-Soulle ; x Ste-Soulle 10.10.1902 Maria BOULESME.

Les BRESSOLLETTE des Deux-Sèvres – branche 2

Vc. Jean BRESSOLETTE ° 23 ventôse an III St-Alyre, + 06.06.1839 Montalembert (Deux-Sèvres) « *d'un coup de sang* », piqueur, fils de Pierre et Jeanne MONIER; x Montalembert 08.04.1818 Marie BROTHIER + après 1849, fille de Pierre et Catherine GUYOT. Dont:

- Marie ° 26.12.1818 et + 20.01.1819 Montalembert.
- Pierre, qui suit. (VIa)
- Marie ° 08.12.1822 Montalembert.
- Françoise ° 07.01.1826 Montalembert x Montalembert 14.01.1846 Pierre MIRONNEAU ° ca 1816, fils de Jacques et Françoise MIRONNEAU.
- Benoît, qui suivra. (VIb)
- Jean Léon $^{\circ}$ 24.04.1828 Montalembert, marchand à Chef-Boutonne en 1869.
- Probablement Claude, qui suivra. (VIc)

VIa. Pierre BRESSOLLETTE ° 03.04.1820 Montalembert, + 13.05.1869 Sauzé-Vaussais, cantonnier; x1 Sauzé-Vaussais 01.09.1841 Marie HIVERT ° 23.03.1817 et + 14.02.1849 Sauzé-Vaussais, fille de + René et Madeleine DUTHEIL; x2 Pliboux 11.09.1849 Marie NAFFRECHOUX ° 29.08.1824 Pliboux + après 1882, fille de Jean et Marie DEVORGE.

Du premier mariage:

- Virginie $^{\circ}$ 17.02.1842 et + 28.02.1842 Sauzé-Vaussais.
- Virginie ° 27.01.1843 Sauzé-Vaussais.

- Marie ° 01.07.1844 Sauzé-Vaussais x Pliboux 08.10.1862 Jean PETIT ° 11.01.1837 Caunay, fils de Jean et Madeleine MANGOU.
- Pierre ° 27.06.1846 Sauzé-Vaussais, cantonnier; x Limalonges 05.06.1872 Florence Ernestine SERVANT ° 15.05.1849 Limalonges, fille de Joseph et Ursule Angélique OLIVET.

Du second mariage:

- Victorine ° 11.01.1851 Sauzé-Vaussais x Pliboux 25.10.1882 Henri BOUYÉ ° 31.07.1857 Pliboux.
- Céline Hortense Juliette ° 04.07.1860 et + 12.07.1860 Sauzé-Vaussais.
- Constant Eugène ° 31.08.1861 Sauzé-Vaussais.

VIb. Jean Baptiste Benoît BRESSOLETTE ° 08.01.1831 Montalembert, comptable, **x1** Marie Eugénie BLAISE + 26.04.1873 Paris 13°; **x2** Paris 14° 24.09.1874 Françoise JACQUOT ° 14.10.1841 St-Symphorien, fille de + Jean Baptiste et d'Anne CHENOT.

VIc Claude BRESSOLLETTE ° ca 1825, + 24.07.1885 Châtillon-sur-Sèvre x Marie Antoinette BRESSOLLETTE ° ca 1829 + après 1890, fille de Pierre et Marie MONIER, dont :

- Marie Auguste ° 21.10.1847 Châtillon-sur-Sèvre + 02.11.1893, marchand de vin, épicier ; x Marie MERLE.
- Jean Marie Victor ° 27.05.1849 et + 14.08.1849 à Châtillon-sur-Sèvre.
- Claude Alexis ° 01.06.1850 et + 18.11.1853 Châtillon.
- Antoinette ° 05.06.1851 Châtillon.
- Claude Raphaël ° 27.05.1852 et + 13.01.1853 Châtillon.
- Marie Vitaline ° 25.09.1853 Châtillon.
- Ernestine Antoinette ° 27.10.1854 et + 02.07.1855 Châtillon.
- Vitaline Élidée ° 08.11.1855 Châtillon.
- Paul Ferdinand ° 310.06.1858 Châtillon, marchand de vin; x Châtillon 08.02.1881 Céleste Marie Joséphine POISLANNE ° 28.05.1859, fille de Jean Baptiste et Marie Rosalie Joséphine HUVELIN.
- Paul Gabriel ° 28.02.1864 Châtillon; x Menomblet (Vendée) 05.08.1890 Angéline Marie Marthe ROSNAY ° 17.02.1859 Menomblet, fille de + François Florentin et + Marie Françoise NICOLAS.

Les BRESSOLETTE d'Aubapeyre, Chard et Doranges

I. Jean BRESSOLLETTE + ca 1682-1684, est imposé à Aubapeyre paroisse de St-Alyre conjointement avec Georges BATISSON (ce qui pourrait indiquer un lien avec Jean BRESSOLLETTE de Trémoulet époux de Claude BATISSON). Il est le père probablement de :

- Claude, qui suit.

II. Claude BRESSOLLETTE $^{\circ}$ ca 1670+02.05.1740 St-Alyre, journalier; x Anne BRIVADIS $^{\circ}$ ca 1668+03.11.1741 St-Alyre, fille de Vital BRIVADIS, dont :

- Vital, qui suit.
- Claude (fille), ° 21.04.1706 St-Alyre.
- Peut-être Jeanne ° ca 1702 + 28.03.1747 St-Alyre x St-Alyre 15.07.1734 Pierre DERIGON (leur fils Claude ° 31.03.1737 a pour parrain Claude BRESSOLLETTE et leur fille Jeanne ° 18.05.1739 Vital BRESSOLLETTE).

III Vital BRESSOLLETTE d'Aubapeyre $^\circ$ ca 1699 + 04.04.1762 St-Alyre ; **x1** St-Alyre 19.09.1719 Marguerite

SIBAUD $^\circ$ ca 1701 + 11.11.1737 St-Alyre, sœur d'Antoine SIBAUD ; puis **x2** St-Alyre 04.08.1740 Jeanne DERIGON $^\circ$ ca 1700 + 18.11.1772 St-Alyre.

Du premier mariage:

- Antoine, qui suit.
- Vital ° 29.06.1737 St-Alyre.

Du second mariage:

- Jeanne ° 10.04.1742 St-Alyre.

IV. Antoine BRESSOLLETTE + 10.10.1806 St-Alyre; x St-Alyre 07.09.1762 Catherine CHAUMOND + 4 fructidor an II, fille de Michel et de + Jeanne MOREL, de St-Sauyeur. Dont :

- Jean, qui suit.
- Marie ° 04.07.1770 St-Alyre, + 06.03.1841 Novacelles;
 x Novacelles 9 fructidor an VI Antoine MALTRAIT
 °26.03.1776 Novacelles, + 06.11.1819 Novacelles, fils de Jean et Marguerite PUMAIN
- Claude + 15.08.1775 St-Alyre.
- Jeanne x St-Alyre 11.10.1791 Claude FAYET, de Dore-l'Église, fils de + Pierre et de Catherine DUGAT.
- **V.** Jean BRESSOLLETTE ° 18.04.1782 à St-Alyre, + 26.11.1833 Doranges ; x Doranges 31.08.1808 Marie BARD ° 04.04.1791 et + 02.02.1853 Doranges, fille d'Antoine et Jeanne SIOUX, dont :
- Antoine ° 20.07.1811 et + 15.08.1811 à Doranges.
- Claude, qui suit.
- Jean Baptiste ° 29.04.1815 et 09.11.1815 Doranges.

VI. Claude BRESSOLLETTE ° 01.11.1812 et + 19.04.1857 Doranges, cultivateur à Chard; x Doranges 10.02.1836 Jeanne RAFFIER ° 12.01.1815 et + 06.01.1874 Doranges, fille de Pierre et Antoinette FAYE dont:

- Pierre ° 02.12.1836 et + 21.06.1871 Doranges.
- Marie ° 27.01.1838 Doranges + 16.03.1889 St-Germain-l'Herm; x1 St-Germain-l'Herm 03.08.1869 Jean CONVERT ° 07.04.1839 à St-Germain-l'Herm + 13.03.1873 Doranges, fils de + Jean et Marie REDON; x2 St-Germain-l'Herm 13.11.1876 André VAURILLON ° 24.04.1836 St-Germain-l'Herm + avant 1889, fils de Noël et + Benoîte PAULET.
- Jean, qui suit. (VIIa)
- Jean Baptiste ° 13.10.1840 et 19.02.1843 Doranges.
- Jeanne ° 31.01.1844 et + 19.06.1877 Doranges;
 x Doranges 20.07.1869 Jean PASSEMARD ° 09.09.1841
 Doranges, fils de + Jean et Jeanne MOING.
- Louise ° 05.05.1848 Doranges; x Novacelles 08.07.1873
 Barthélemy PETIT ° 09.02.1846 Novacelles, fils de Jean et
 + Catherine MALTRAIT.
- Jean Pierre ° 24.05.1850 Doranges ; x Doranges 24.08.1871 Catherine Véronique GUYON ° 16.05.1852 Doranges, fille de Mathieu et Marie MAYOT.
- Vital, qui suivra. (VIIb)
- Jeanne ° 28.08.1856 Doranges; x Doranges 31.07.1877
 Pierre FAYE ° 15.03.1849 Doranges, fils de Michel et Marguerite FAURE.

VIIa. Jean BRESSOLETTE ° 01.05.1839 Doranges ; x Doranges 13.10.1868 Marie PETIT ° 11.08.1840 St-Bonnet-le-Chastel, fille de + Barthélemy et Marguerite CHASSAIGNON, dont :

- Eugène Jean Pierre °09.04.1870 Doranges.
- Antoine ° 15.07.1874 et + 17.04.1878 Doranges.

VIIb. Vital BRESSOLLETTE ° 12.10.1853 et + 24.07.1923 Doranges; x Doranges 11.05.1883 Marie VERNET ° 10.10.1857 et + 03.12.1926 Doranges, fille de +Damien et Marie ASTIER, dont :

- Jean Pierre Émile ° 14.05.1884 Doranges + 29.04.1954;
 x Doranges 24.09.1912 Louise ROCHE.
- Émile Joseph ° 30.04.1898 Doranges x Doranges 20.09.1922 Marie ASTIER.

Les BRESSOLETTE de Malvières et la Chaise-Dieu

Une autre famille BRESSOLLETTE, installée à Malvières à la fin du XVII^e siècle, s'est installée à la Chaise-Dieu au XVIII^e siècle. Elle semble composée de deux branches.

Branche 1:

- **I.** Jacques BRESSOLLETTE de Surgères x Anne FARRAN ou FAURE-FERRAND, dont, nés à Malvières :
- André ° 07.10.1693.
- Marguerite ° 19.03.1697.
- Jacques ° 06.07.1701.
- Mathieu ° 23.02.1705, probablement celui qui suit.

II. Mathieu BRESSOLLETTE + après 1757 et avant 1766 x Marie BONNEVAL + avant 1755, laboureur à Surgères paroisse de Malvières, dont :

- Mathieu, qui suit. (IIIa)
- Claude, qui suivra (IIIb)
- Antoinette, marraine de son neveu en 1759.

IIIa. Mathieu BRESSOLLETTE, métayer à Malvières puis Notre-Dame de Laire x Malvières 21.10.1755 Benoîte GALON, fille de + Michel et Anne MALCROS, dont :

- Mathieu ° 06.01.1757 Malvières.
- Vital ° 24.02.1759 Malvières.

IIIb. Claude BRESSOLLETTE, journalier à Malvières ; x Malvières 13.05.1766 Marie COURTINAL, fille de Jean et N. ROULLARD, dont :

- Françoise ° 31.03.1773 Malvières.

À cette branche doit se rattacher Damienne BRESSOLLETTE de Surgères ° ca 1650, + 18.05.1710 Malvières.

Branche2

I. Vital BRESSOLLETTE ° ca 1686 + 05.07.1746 à la Chaise-Dieu, habitant Mauzun à la Chaise-Dieu **x1** Anne MALCROS; **x2** Marguerite CHALLE ° ca 1705 + 01.04.1765 St Martin de la Chaise-Dieu.

Du premier mariage:

- Jean, ° Malvières ; x Félines 18.10.1740 Françoise PONTES, veuve de Pierre JOURDE.
- Probablement Mathieu, qui suit.

Du second mariage:

- Mathieu ° 03.10.1733 St Martin,
- Marie ° 16.03.1736 et + 21.06.1780 la Chaise-Dieu;
 x la Chaise-Dieu 01.02.1763 Robert VACHIER fils de Jean et Marie N...
- Jeanne ° 07.08.1737 St Martin.
- Claude ° 28.05.1739 St Martin; x la Chaise-Dieu 20.09.1763 Benoît CROZE, fils d'Antoine et + Anne BIMBARD.
- Laurent ° 20.01.1741 St Martin.

II. Mathieu BRESSOLLETTE + avant 1776 x 26.08.1734 à La Chaise-Dieu Jeanne CHALLES + avant 1776, sœur de Pierre CHALES (acte non filiatif), dont :

- Mathieu ° 03.04.1736 St Martin de la Chaise-Dieu.
- Mathieu, qui suit.
- Marie ° 06.01.1741 St Martin de la Chaise-Dieu.
- Antoinette ° 09.06.1746 St Martin de la Chaise-Dieu ; x1 Martin de la Chaise-Dieu 06.07.1762 St Pierre PEALECUIR, fils de Pierre et Vitale BONNEVAL ; x2 St Martin de la Chaise-Dieu 24.09.1765 Claude MOSNIER de la Chapelle Geneste, fils de + Jacques et Antoinette MARCON.
- Jeanne $^\circ$ ca 1748 x St Martin de la Chaise-Dieu 05.09.1769 Benoît BRIVADIS $^\circ$ ca 1747, fils de Jean et Anne LAPEYRE.
- Mathieu ° 22.04.1752 St Martin de la Chaise-Dieu.
- Mathieu ° 24.02.1755 et + 02.03.1755 St Martin de la Chaise-Dieu.
- Marie ° 03.05.1756 et + 20.05.1759 St Martin de la Chaise-Dieu.

III. Mathieu BRESSOLLETTE° 20.02.1738 St Martin de la Chaise-Dieu ; x St Martin de la Chaise-Dieu 10.09.1776 Geneviève MISSONNIER ° ca 1755, fille de + Jean et Anne LESCURE, dont :

- Anne ° 03.05.1780 St Martin de la Chaise-Dieu.
- Marie ° 10.01.1782 St Martin de la Chaise-Dieu.
- Benoît ° 22.04.1784 et + 27.05.1786 la Chaise-Dieu.
- Marie $^{\circ}$ 12.12.1788 St Martin de la Chaise-Dieu.

À cette branche doit se rattacher Jeanne BRESSOLETTE de Chalvaux ° ca 1684, + 31.10.1710 à Malvières.

<u>Personnages non rattachés</u>:

1/ Antoinette BRESSOLLETTE de Malcros + 16.09.1740 à Malvières.

2/ Jeanne BRESSOLETTE + 20.08.1755 à Malvières ; x_1 N.... N... ; $\mathbf{x2}$ Jean BATISSE + après 1755.

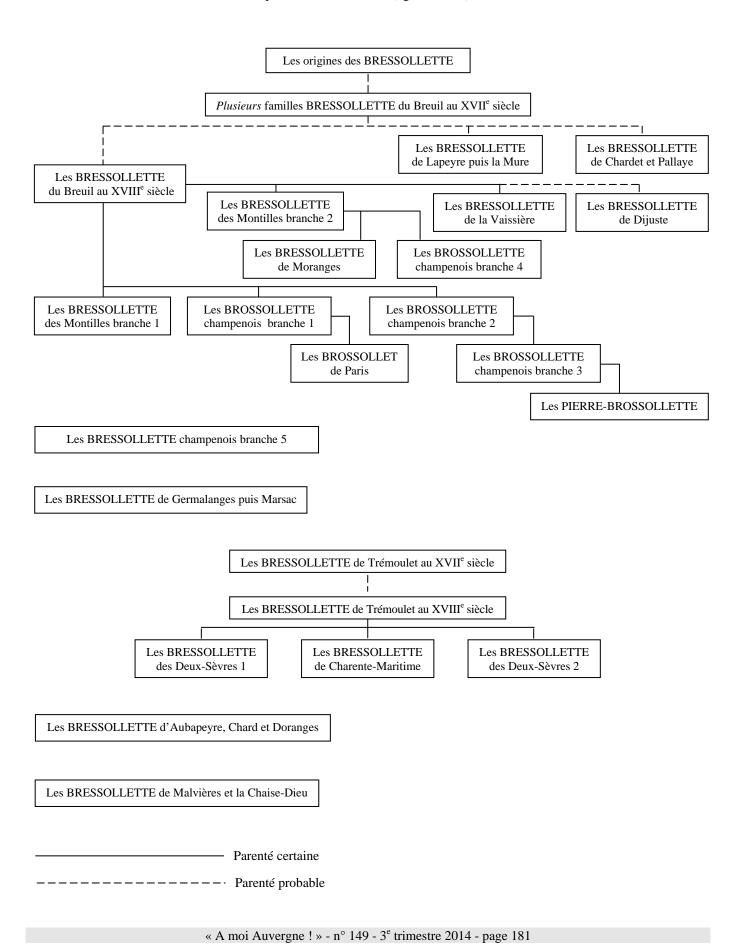
3/ Benoîte BRESSOLLETTE ° ca 1710 + 23.02.1760 Malvières ; x avant 1740 Mathieu CROZE.

4/ Antoinette BRESSOLLETTE + après 1745 x (peut-être vers 1710-1720) Jean PHILIPPON + après 1745.

Le schéma page ci-contre résume les différentes branches développées ci-dessus

SCHÉMA GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES BRESSOLLETTE, BROSSOLLETTE, BROSSOLLET

par Jean Noël MAYET (cghav - 657)



André Eugène COSTILHES - Peintre

par Henri PONCHON (cghav-62) - Généalogie établie par Bernadette MATHIAS (cghav - 2158)

Au cours de l'été 2012, a été organisée à Cunlhat une exposition consacrée au peintre André Eugène COSTILHES, dont il était natif.

Ce fut pour beaucoup l'occasion de découvrir cet artiste auvergnat dont plusieurs œuvres sont exposées au musée Roger-Quillot de Clermont-Ferrand et au musée du Louvre.



Bernadette MATHIAS qui habite Cunlhat en a établi la généalogie que nous publions ci-après.

Vous pourrez le découvrir ainsi que ses œuvres sur le site www.ae-costilhes.fr. Nous rappellerons brièvement son parcours.

Vous trouverez quelques unes de ses œuvres en 4e page de couverture, reproduites avec l'aimable autorisation de Jacques André COSTILHES, telles qu'elles figurent sur son site consacré au peintre. Nous l'en remercions très vivement.

Courte biographie

Après sa scolarité à Cunlhat, André Eugène COSTILHES est, comme plus tard son frère, apprenti peintre avec son père. En 1881, âgé de 16 ans, il se rend à Clermont-Ferrand, où il travaille comme peintre pendant six mois. Puis il retourne à Cunlhat, où il est à la fois plâtrier peintre et artiste peintre autodidacte. En 1883, à l'âge de 18 ans, il se rend à Paris, avec le soutien du maire Edmond GUYOT-DESSAIGNE, maire de Cunlhat de 1881 jusqu'à sa mort en 1907, député gauche radicale du Puy-de-Dôme, trois fois ministre (Justice et Cultes en 1889, Travaux Publics en 1896, Justice en 1907), qui l'encouragera dans sa volonté de devenir artiste peintre.

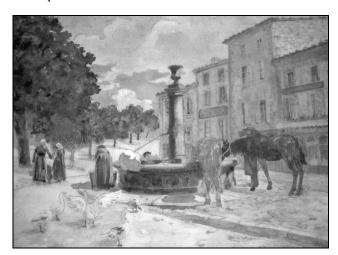
Après son service militaire, il est reçu premier au concours de l'Ecole nationale des Beaux-arts, où il est élève peintre de juillet 1887 à mai 1892 avec une pension du département du Puy-de-Dôme. Il obtient en parallèle les diplômes nécessaires à l'enseignement du dessin. Il est nommé professeur en septembre 1892. Il enseigne au lycée de Marseille en 1892-1893. Malade, il réside à Clermont de 1893 à 1896, où il épouse Jeanne LAFONT, peignant les environs de la ville, exposant ; il se rend régulièrement à Cunlhat, où il côtoie les notables du bourg dont Louis

IMBERDIS, agent d'assurances et greffier de la justice de paix (cf. note 1), qu'il a représenté sur une sanguine. Tout ce petit monde se réunit, sous la houlette du député-maire GUYOT-DESSAIGNE, dans la maison de Jean-Baptiste BOURCHEIX, la villa Marie-Louise, l'actuelle villa Rose.

A partir de 1896, il s'installe définitivement à Paris pour exercer son art, décorant des hôtels particuliers, des établissements publics, des châteaux; il enseigne dans divers établissements. Il reste en contact avec la colonie auvergnate à travers la célèbre « *Soupe aux choux* ». Il peint l'Auvergne, Paris et l'Île-de-France, la Normandie.

Veuf en 1913, il se remarie en 1915 avec Anna FONTAINE, fille et petite-fille de deux condamnés des suites de la Commune. Ils auront trois enfants. En juin 1940, il part en exode à Clermont-Ferrand tandis que sa femme est envoyée par le CNRS dans le sud-ouest. Il ne la reverra pas. Usé physiquement et moralement, il retourne dans sa maison de Pontchartrain, où il décède le 1^{er} septembre 1940. Il repose désormais au cimetière de Jouars-Pontchartrain de même que son épouse Anna et sa fille Henriette.

Mais je vous invite surtout à lire sa biographie détaillée sur le site précité.





Deux interprétations de la fontaine de la place à Cunlhat, par André Eugène COSTILHES et par un photographe (avant 1906)

Généalogie d'André Eugène COSTOLHES

- 1. André Eugène COSTILHES, artiste peintre, ° 08.04.1865 Cunlhat, + 01.09.1940 Pontchartrain
- x1 Clermont-Ferrand <u>03.01.1893</u> Jeanne LAFONT (+ 1913), de Clermont, fa Jean-Pierre, négociant, et + Marie MARTIN (sp)
- x2 Paris 11° 22.09.1915 Anna Henriette FONTAINE (+ 1974 Deauville).d'où 3 enfants
- 2. Antoine COSTILHES, peintre en bâtiment et plâtrier à Cunlhat ° 08.02.1833 St-Dier, + 1920 x Cunlhat 18.03.1860 (Cm Me Martin à Cunlhat, 18.03.1860)
 Soldat au 17° bataillon de chasseurs à pied, il a fait les campagnes de Crimée en 1855 et d'Italie en 1859 et a été blessé au siège de Sébastopol.
- 3. Anne LAGAT, ° 11.02.1838 Cunlhat, y + 1909. Outre André Eugène, le couple a trois autres enfants : Marie Eugénie ° 1862 x Henri ANGLADE, Antoine (1872-1908), Maria (1874-1928). Il habite une maison au 14, place du Foirail (actuel place du marché) qu'il transforme un temps en auberge.
- 4. Pierre COSTILHES, ° 21.10.1790 Ceilloux + 05.03.1852 St-Dier y x <u>02.07.1830</u> (veuf en 1^{ères} noces de Jeanne Boissier, + 06.01.1829 St-Dier, x *10.10.1824 St-Dier*)
- 5. Petronille ARSAT, $^{\circ}$ 14 thermidor an 7 St-Dier, y+04.10.1858, fa Antoine, cultivateur à la Ripodie, et Péronne FORESTIER,
- 8. Antoine COSTILHES, cultivateur aux Martinanches (St-Dier) en 1793, au Breuil (Ceilloux) en 1830, ° 20.07.1769 St-Dier (les Martinanches), y x 18.06.1793
 9. Marie BOREL, domiciliée à Ceilloux en 1793, ° ca 1775 au Breuil (Ceilloux), fa Joseph et Antoinette BOUDAL,

- 16. Guillaume COSTILHES, métayer aux Martinanches en 1783, ° 28.02.1735 Ceilloux (le Breuil), + $\underline{14.07.1783}$ aux Martinanches, St-Dier, y x $\underline{02.09.1755}$
- 17. Marie BRAVARD, de l'Aligier (St-Dier), + 10.11.1770 St-Dier, fa Pierre et Antoinette PAILLER,
- 32. Antoine COSTILHES, de St-Dier en 1734, laboureur des Martinanches en 1755, ° 27.05.1711 Ceilloux x St-Dier 18.05.1734 (table CGHAV)
- 33. Marie VAURE, de Trézioux, fa Damien et + Benoîte BUGNE,
- 64. Guillaume COSTILHES l'aîné **x2** Ceilloux <u>03.06.1710</u> Note Un Guillhaume Costilhes d'Eschalier + 17.11.1744 Ceilloux (60 ans)
- 65. Marie ECHALLIER, fa Antoine et + Benoîte CHALAGIRAUD
- 128. Simon COSTILHES, dit Rohanne (en 1694) + av . 1710
- 129. Digne FORESTIER, <u>+ 03.03.1694</u> au bourg de Ceilloux âgée d'environ 40 ans (une année de grande mortalité),

Note 1

1. Louis IMBERDIS, employé à la Société Générale à Paris, clerc de notaire à Marat (1895), greffier et agent d'assurances à Cunlhat, 08.08.1869 Marat (Chipaud), +23.01.1949 Cunlhat, x Marat 10.03.1895 avec Justine MONTEILHET, fille du notaire de Marat.

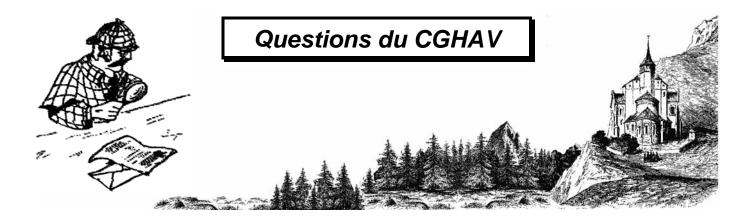
Louis était fils d'Antoine IMBERDIS, chiffonnier à Thiers en 1865, puis propriétaire à Marat, (°1835 Granval, + 22.04.1919) x Marat 28.11.1865 Annette BRETOGNE (1838-1907).

Les grands parents d'André Eugène, Pierre COSTILHES et Pétronille, née ARSAT, sont cultivateurs à Chabrolles, dans la commune de Saint-Dier. Son père Antoine, né à Saint-Dier en 1834, est peintre en bâtiment et plâtrier à Cunlhat. Appelé en qualité d'homme de troupe au 17^{ème} bataillon de chasseurs à pied, il fait les campagnes de Crimée en 1855 – il est blessé lors du siège de Sébastopol – et d'Italie en 1859, et en rapporte plusieurs médailles.

Après son retour, il épouse, en 1860, Anne LAGAT, née en 1838 de père inconnu et de Françoise LAGAT « domestique » chez André LAGAT à La Vironne (Cunlhat).

Le couple a quatre enfants : Marie Eugénie (° 1862, + ?), qui épouse Henri ANGLADE, gendarme à pied à Ambert, et donnera naissance à trois filles ; André Eugène ; Antoine (1872-1908), plâtrier et célibataire ; Marie Joséphine Eugénie, dite Maria (1874-1928), très pieuse et célibataire. La famille réside à Cunlhat dans une maison située 14 place du Foirail (l'actuelle place du Marché). Au tournant du siècle, cette maison sera transformée quelque temps en humble café-auberge par le couple – un visiteur rapporte en 1938 que « *l'intérieur de cette demeure est assez pittoresque avec son plafond chevronné* », décoration réalisée par André Eugène, sans doute assisté par son père.

Sa mère décède en 1909 et son père en 1920, à Cunlhat. Faute de moyens dans la famille, ils sont tous deux inhumés, de même que leur fils Antoine et leur fille Maria, dans le cimetière de Cunlhat, sans pierre tombale. Sur le tertre anonyme sous lequel git Antoine, une simple croix en chêne a porté pendant quelques dizaines d'années l'inscription suivante : « ce fut un brave et honnête homme ».



Les questions et les réponses doivent être adressées à Jean-Pierre BARTHÉLEMY **75005** Paris 14 rue Broca Courriel: barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

 $^{\circ}$ = né(e) le $\mathbf{b} = \text{baptise}(\mathbf{e}) \text{ le}$ + = décédé(e) le ou feu(e) $\mathbf{x} = \text{mari\'e}(\mathbf{e}) \text{ le}$ $\mathbf{fs} = \text{fils de}$ fa = fille de**asc.** = ascendance **desc.** = descendance av. = avantap. = après**psse** = paroisse pr. = présent(s)

ca = environ pour une date ou un lieu

y = évite la répétition du lieu précédemment cité. Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le 16 juillet 2014 ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*149-16664 Découpage géographique de l'Auvergne ancienne Je souhaiterais connaître assez précisément (sur la base des cantons par exemple) les limites géographiques des Dauphiné, Comté et Terre Ducale d'Auvergne.

J'ai relu le très bon article de Jean-Noël MAYET : « Petit abrégé historique des Comtes d'Auvergne » en réponse à la question 82-5058, mais cet article, très complet au demeurant, s'attache plus à la généalogie des Maisons d'Auvergne qu'à la géographie qui est ici l'objet de ma question.

En particulier j'aimerais savoir à quelle seigneurie appartenaient, les Combrailles Auvergnates (Saint-Julien-Puy-Lavèze, Bourg-Lastic), les Mont Dore (La Bourboule, le Mont-Dore, La Tour d'Auvergne) et l'Artense (Tauves, Messeix, Bagnols).

Thierry TATRY (cghav-1655)

*149-16665 Affectations lors de la guerre de 14-18

Il semble que si beaucoup d'auvergnats ont été mobilisés en 1914 dans le 13^e Corps d'Armée, ce n'était pas la seule affectation possible, Pourquoi?

Les Unités (Régiments, ...) ont vu leur attachement à des groupes d'unités (Brigade, Division, Corps d'Armée, peut être Armées) varier au cours de la Guerre selon un processus que je n'ai pas encore bien compris actuellement.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

*149-16666 Soldats américains de 14-18 en Auvergne

Je suis intéressé par tous les sites et documentations sur les soldats américains présents en Auvergne en 14/18.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

*149-16667 Les métiers sur les fiches matricules

La consultation des registres matricule nous montre l'évolution des métiers dans la période entre 1890 et 1918. Certains sont en voie de disparition, comme le maréchalferrant, le sellier, le cocher, le ferblantier et bien d'autres. Il y a aussi ceux qui sont là de tout temps, le boulanger, le boucher, le laitier, le cuisinier, l'ébéniste, le jardinier ou le maçon, Et puis aussi les métiers émergeants, l'ouvrier d'usine, l'employé de la poste, l'employé de bureau ... Mais ceux que je préfère, ce sont ces métiers insolites, curieux, et aussi les annotations faites par un scribe scrupuleux.

J'ai trouvé ces derniers mois :

- le **boucher** avec l'annotation en rouge « sait tuer »
- le boulanger là aussi annoté « sait cuire ».

On peut se demander quelle était l'intention du scribe.

Il y a aussi le « **pétroleur » :** celui ou celle qui incendie par le pétrole (source Larousse), en argot c'est aussi un « marchand de vin ». Je vous laisse deviner la qualité du vin vendu par ce personnage.

Et le tout dernier : « électricien en lumière », qui pourrait être un éclairagiste de théâtre ou de cinéma, mais en 1911, je suis un peu dubitative sur le terme.

Tous ces mots nous valent des débats parfois très drôles entre contributeurs, qui compensent heureusement les détails horribles sur les blessures de nos poilus que nous ne reportons jamais, par décence, sur les fiches de Mémorial-GenWeb.

Annie FRIER (cghav-3065)

*149-16668 Maître-pointeur

Dans l'acte de décès d'un soldat de 14-18, j'ai trouvé Albert Auguste BELLUT, Maître Pointeur. A quoi correspond ce métier (si cela en est un)?

Monique VEDRINE (cghav-3357)

*149-16669 Un « fils père »

Je trouve un enfant né en 1923 d'un père dont on connaît le nom et qui l'a transmis à l'enfant et de mère inconnue.

Avez-vous souvent trouvé ce cas. Le « fils père » est-il courant en ce début de $20^{\rm e}$ siècle.

Annie FRIER (cghav-3065)

*149-16670 « Ex chanoine »

Dans son acte de +, Guillaume CHARDON (° le Vivier, Marat, le 12.02.1720 et + le 7 pluviôse an X (27.01.1802) à Clermont-Ferrand) est dit « ex chanoine ». J'en déduis qu'il est un prêtre jureur. Quelqu'un saurait il où je pourrais trouver des éléments sur la carrière ecclésiastique d'un prêtre à Clermont au $XVIII^e$ siècle.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

QUESTIONS PARTICULIÈRES

149-16671 AMOUROUX-AUTIER (63)

x Laurent AMOUROUX – Marie AUTIER dont Marie ° 15.12.1749 Clermont (St-Genès). p/m : André DESOCHE, Marie GRIFFON.

Ts rens. sur la famille AMOUROUX, marchands orfèvres à Clermont-Ferrand au 18^e siècle.

Fanny CERQUANT (cghav-3976)

149-16672 ARNAUD (63)

+ Antoine ARNAUD av. 1695 à St-Hilaire-la-Croix. Il était x Quintiane GRAVEROL et eut une fille x Pouzol 1701 Quintien LABBE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

149-16673 AUCOUTURIER-LHERITIER (63)

x av. 1684 et asc. Bravi AUCOUTURIER x Anne LHERITIER, ca Pionsat.

Pierre RAOULT (cghav-3837

149-16674 AUGIER-RODDE (15,63)

x Louis Joseph AUGIER de MONTGREMIER – Anne Marguerite RODDE de LAMARGE ca 1830 Champagnac-les-Mines ou Clermont dont Maire-Alix ° 23.10.1834 Clermont.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

149-16675 BOUCHY-LONGEVAL (63)

1/ x Jean BOUCHY - Catherine LONGEVAL ca 1730 à Chassagne.

 $2/\ ^{\circ}$ de leur fils Michel (lacunes aux AD numérisées de 1714 à 1736)

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

149-16676 BOUZON-MOURRET (43)

x ou cm Claude BOUZON (BOUSON) – Claudette MOURRET ca 1660 Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*149-16677 BRASSIER-BAPT (63)

x Antoine BRASSIER de Saint-Anastaise et de Françoise BAPT av. 1762.

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

149-16678 BROSSARD-POURRAT (63)

+ de Pierre BROSSARD et Louise POURRAT, x 21.11.1891 à Grandrif, résidant à Chardenolles, Marsac-en-Livradois.

Maurice POURRAT (cghav-3214)

149-16679 CAIGNOL-CHABROLLES (63)

x Damien CAIGNOL, ° 14.07.1833 Grandval, et + 22.12.1886 Saint-Amant-Roche-Savine (SARS), fs Jean et Catherine GRENOUILLET, avec Marie CHABROLLES, ° 30.04.1831 SARS, fa Pierre °24.10.1796 Fournols et + 18.08.1860 SARS) et « Anne VAURE (° 22.01.1799 Echandelys)

Arlette PACROS (cghav-2478)

149-16680 CHARDON (63)

- 1- °Michelle CHARDON, fa Jean CHARDON et Antoinette « DUFFAUD », x Clermont-Fd (St-Robert) 21.02.1786 Annet BONNABAUD
- 2- A son +, 11germinal an 12, elle est fa de + Jean CHARDON et d'Antoinette « DURAND »
- 3- Au baptême de son fils Etienne, le 26.06.1789 à Montferrand, la marraine est Antoinette « DUFOUR »" stipulée grand-mère maternelle.

Donc DUFFAUT, DUFOUR, DURAND. Quelqu'un pourrait-il me démêler cet imbroglio?

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

149-16681 COLOMBIER-CHANUT (15)

°, x et + Guinot COLOMBIER x Catherine CHANUT, dont Jacques ° 05.01.1687 St-Vincent.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

149-16682 DELACOTZ-BARSE (63)

x av. 1684 et asc. Gilbert DELACOTZ – Gabrielle BARSE, ca Pionsat.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

*149-16683 FAVIER (63)

Filiation de Claude FAVIER, fabricant de papier, dont un fils ° 03.02.1775 Ambert.

Yvette FAVIER (cghav-3945)

149-16684 FOURNIER-VIALFON (15)

x ca 1701 François FOURNIER - Marie VIALFON Espinchal; + de Marie, probablement à Marcenat.

Dominique FOURNIER (cghav-2546)

149-16685 GERBIER-PONS (43)

x ou Cm François GERBIER – Thérèse PONS av. 1693, ca Solignac.

Paul VERDIER (cghav-1333)

149-16686 GERENTES-REYNAUD (43)

x ou Cm Pierre GERENTES – Antoinette REYNAUD av. 1665, ca St-Front.

Paul VERDIER (cghav-1333)

149-16687 GIRAUD-FARGEN (63)

x av. 1681 et asc. Pierre GIRAUD – Anne FARGEN, ca Pionsat.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

149-16688 GRANET-BASTIER (63)

Asc. de Jeanne BASTIER, épouse de Jacques GRANET, notaire royal au collège de Billom, vers 1620.

Jean VAURY (cghav-1400)

149-16689 GRISSONANCHE (63)

- 1- $^{\circ}$ Jean GRISSONNANCHE, ca 1683 à Courpière (pages manquantes sur les AD en ligne), fs Jacques et Claudine CHOMETTE.
- 2- + de Jacques GRISSONNANCHE après 1722 (il est $^{\circ}$ 23.11.1646 à Courpière)

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

*149-16690 ISSARTIER (63)

Ts rens. sur Benoîte ISSARTIER décédée à Faverolles, St-Bonnet-le-Chastel le 20.10.1690, particulièrement sa filiation et son mariage (date et lieu) avec Antoine CONVERS.

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

149-16691 JALADON-GOBINET (63)

x ca 1616 et asc. François JALADON x Françoise GOBINET, ca Pionsat.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

149-16692 JALADON-MARTIN (63)

x ca 1665 et asc. Bravy JALADON – Péronnelle MARTIN, ca Pionsat.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

149-16693 JARRE (63)

° François JARRE ca 1738 à St-Pardoux, fs Etienne et Gilberte MOITRON, x ca 1760 Isabeau MARTIN.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

149-16694 LARDY-VERNY (63)

 $x\ Annet\ LARDY(+\ av.\ 1752)$ - Françoise VERNY, peutêtre à Pontgibaud ca 1735.

Michel OLLIER (cghav-3580)

149-16695 LAVIALLE-ESPINOUSE (15)

°, x et + Jean LAVIALLE x Toinette ESPINOUSE dont Agnès x 14.06.1774 St-Vincent Jean SARRET.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

149-16696 MOITRON (63)

+ Louis MOITRON av. 1704 à Neuf-Eglise. Marié à Michelle MOUSNIER, il eut un fs Gilbert x 1704 Gilberte BARBOIRON

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

149-16697 MOREL-CROMARIAS (63)

x av. 1681 et asc. Jacques MOREL – Anne CROMARIAS, ca Pionsat.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

149-16698 PERBET-RICHIOUT (43)

x ou cm Jean PERBET – Jeanne RICHIOUT av. 1626, ca Araules.

Paul VERDIER (cghav-1333)

149-16699 PEYRON-BOYER (43)

x Jean-Louis PEYRON (° 08.12.1774 Sansac, St-Jean-Lachalm) - Victoire BOYER (+ 08.01.1850 Sansac, St-Jean-Lachalm à 51 ans), dont 8 enfants, l'aînée, Henriette, y ° 19.01.1817.

Par contre, lors du recensement de 1846, soit 4 ans avant le + de Victoire BOYER, Jean-Louis est marié avec une Victoire DUFIX ??

Monique BRUN (cghav-3967)

149-16700 PEYTHIEU-MOSSIER (15)

°, x et + Antoine PEYTHIEU x Toinette MOSSIER, dont Françoise ° 1686 St-Vincent, y x 13.01.1720 Antoine LAFARGE, y x2 13.01.1728 Antoine VALARCHER.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

*149-16701 PICHON-de VAUCHAUSSADE (63)

x Pierre PICHON - Marie de VAUCHAUSSADE, La Meyrand avant 1737. (Lacunes dans les registres en ligne)

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

149-16702 POURRAT (63)

- 1- + de Maxime POURRAT, ° 18.06.1850 Grandrif, x 02.07.1882 Arlanc Louise VIALETTE, ca 1928.
- 2- + Jeanne Marie POURRAT, x 12.02.1868 Eglisolles Jean Félix BREUIL (+ à 04.04.1904 Marsac).

Maurice POURRAT (cghav-3124)

149-16703 POURRAT-BERAUD (63)

x Antoine POURRAT- Marguerite BERAUD à Ambert entre 1660 et 1668 (non trouvé sur le site des AD) et asc.

Maurice POURRAT (cghav-3214)

149-16704 RANGLARET (63)

Asc. du couple Jacques RANGLARET x 11.09.1679 Vernet-la-Varenne Claire VEYSSET.

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

*149-16705 RODDE (63)

° Jean RODDE ca 1713 à Olliergues, fs Jean (DE)RODDE x 13.01.1699 à Olmet Marie LHOSTE, y x 16.03.1713 Benoite GOUTEBEL. Son père Jean y + 16.03.1713

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

149-16706 ROUX-JURIE (63)

x Charles ROUX - Catherine JURIE à Dauzat-sur-Vaudable avant 1735 (lacunes aux AD numérisées de 1708 à 1734)

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

149-16707 SARRAUSTE de MENTIERES (15)

Rech. desc. de Pierre Louis SARRAUSTE de MENTIERE, Dr en médecine, ° 21.04.1723 La Roquebrou, + 28.01.1809 La Capelle-del-Fraysse, y x 01.10.1754 Jeanne de FONTANGES, de Mentière, dont 6 enfants connus, nés La Capelle : Louise, ° 14.09.1755, + 10 niv an 6 (célibataire?); Antoinette ° 19.10.1756, + ca 1836 (célibataire?); Françoise ° 2.11.1757, x 1781 (?) Jean Baptiste FOUR de BOURREDIEU (desc.?); Dorothée° 20.03.1761, x 6.06.1791 Hugues Médard de GUIRARD de MONTARNAL, dont descendance REVEL connue; François Louis, ° 14.04.1763, + 10.08.1844, x ca 1791 (desc.?); Jean François, ° 15.07.1765, ° 1.06.1839, capitaine de dragons, (desc.?)

Robert LÉOTOING (cghav-35)

149-16708 SARRON-GIRAUD (63)

Ts rens. sur le couple André SARRON x Catherine GIRAUD dont Blaise ° 12.05.1833 Vernet-la-Varenne, x 29.01.1856 Paris XII^e Anne CHADENAT, fa Antoine et Marie FAUGERE.

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

149-16709 SURREL-DUMONTEIL (432)

x ou cm Jacques SURREL – Marie DUMONTEIL, ca 1650-1660, ca Salettes.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*149-16710 VACHER-VIALIS (63)

Asc. de Claude VACHER x Marie VIALLIS, dont Catherine ° ca 1685 Chaméane, x 24.11.1706 Vernet la Varenne, y + 28.12.1765

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

*149-16711 VALON-SAVIGNAT (63)

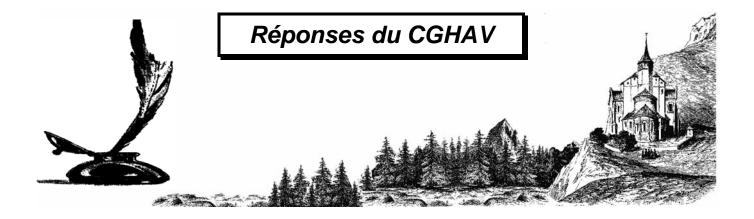
x Durand VALON - Anne SAVIGNAT, La Roche Charles avant 1749 (Lacunes sur les registres en ligne)

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

*149-16712 VAURE (63)

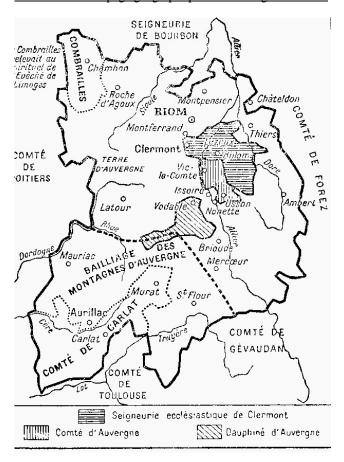
Je suis intéressé par la généalogie de Gilbert VAURE de Sauxillanges et env. évoquée par Arlette PACROS sur le forum.

Henri MAUSSANG (cghav-3468)



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

149-16664 Découpage géographique de l'Auvergne ancienne.



Voici une carte extraite de l'ouvrage de René RIGODON, *Histoire de l'Auvergne*, PUF, collection Que sais-je ?,1963 Toutefois, il faut se rappeler que la notion de cartographie était étrangère à nos ancêtres médiévaux (seuls les navigateurs en utilisaient). Ce qui comptait, c'était certes la géographie (les fleuves, les montagnes, les forêts), mais avant tout les hommes. La féodalité (qui était en fait un mot inconnu au Moyen Âge !) était un système de liens verticaux et horizontaux, qui de Dieu et ses représentants sur terre, allait jusqu'au plus humble des laboureurs.

Les représentations modernes des délimitations doivent toujours être interprétées en en tenant compte.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

149-16665 Affectations lors de la guerre de 14-18

Il me semble (mais je ne suis pas spécialiste) que si les auvergnats appartenaient en majorité au 13^e corps d'armée (général Alix), nos compatriotes furent aussi incorporés au sein du 8^e corps (général de Castelli). Les deux furent engagés dès le mois d'août 1914 en Lorraine et parvinrent (un court moment malheureusement) à prendre Sarrebourg. J'ai découvert cela en reconstituant le parcours du petit Marcel MADEUF, d'Olloix, chef d'une pièce de 75 au 1^{er} RAC (mobilisé à Bourges), mort à vingt ans dès le 2 septembre 1914.

Le 1^{er} RAC relevait alors de la 16^e DI (général de Maud'huy). Les corps d'armée engagés dans ces actions (7^e, 8^e, 13^e, 14^e et 21^e) formaient la 1^{ère} armée (général Dubail).

Un petit clin d'œil au grand-père de mon épouse qui, dans les tranchées de première ligne, voulant probablement rassurer sa jeune épouse et ses enfants, leur adressait entre attaques et ramassages des morts et blessés, ces cartes postales dans lesquelles il insérait de petits bouquets. Ces fleurs sont d'autant plus émouvantes qu'elles sont restées intactes...

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

Sans avoir approfondi la question, les RI de la région sont restés au sein du 13° CA. A mon avis ces fluctuations d'unités (régiments) sont dues aux pertes humaines tout le long du conflit ainsi qu'à la capacité des départements de fournir des hommes. A noter aussi la diminution des effectifs au sein des compagnies de combat, passant de 250 hommes armés en 1914 à 194 en 1917.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

149-16666 Soldats américains de 14/18 en Auvergne

Lorsqu'on associe : Soldats américains, Auvergne et 14-18, beaucoup ont tendance à croire que c'est une erreur. Pourtant il y a bien eu des soldats américains à Aubière et Montferrand, limite Aulnat, à partir de 1917, peut-être même fin 1916.

Ces derniers étaient des aviateurs, installés dans l'arsenal des Gravanches. Leurs avions décollaient dans ce qui n'était encore que des champs, entre Aulnat et les Gravanches, pas très loin de la sucrerie de Bourdon.

Un cimetière américain avait même été installé à Herbet. En 1920, une grande cérémonie a réuni les autorités, civiles, militaires et religieuses, françaises et américaines dans ce lieu. Il y avait environ 200 tombes. Je suppose qu'il s'agissait des soldats ramenés du front ou des hôpitaux militaires américains, qui étaient inhumés à cet endroit.

Au fond de l'arsenal demeure un monument en pierre de Volvic, en très mauvais état, duquel a été démonté une plaque mémoire, probablement par les allemands en 1942 qui ont eux aussi occupé l'arsenal mais pas pour les mêmes raisons. On voit bien les 4 trous de fixation.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un monument, à l'angle de l'avenue de Agriculture et de la rue du Verseau, relatant la présence des américains. Monument fleuri tous les ans le 11 novembre. Je n'ai toujours pas trouvé, par manque de temps, quand les américains ont ramené les corps dans leur pays. Si quelqu'un a une information à ce sujet, je suis preneuse.

Annie FRIER (cghav-3065)

Pour mémoire, le « Préventorium » de Chavaniac-la-Fayette fut construit (1918-1919) par des bâtiments préfabriqués de l'armée américaine.

Une belle carte postale montre un repas, dans le parc du château de Chavaniac, de soldats américains (des musiciens?) ayant participé aux cérémonies du 14 juillet 1918 (?) au château, racheté depuis 1916 par une fondation américaine, qui ne pouvait laisser vendre la demeure de son héros sans intervenir (« La Fayette nous voici! »).



Alain ROSSI (cghav-2140)

Après leur débarquement, les unités américaines ont été cantonnées à l'arrière pour recevoir une instruction et un entraînement intensif avant de monter au front. Ainsi, dans les villages environnant Clermont, et notamment à Aubière et à Beaumont, ont été accueillis successivement au moins deux régiments d'artillerie (le 303°, puis le 55°).

Je conserve une photo prise à Beaumont, Place d'Armes, par mon grand oncle et une carte de la région de Clermont avec les lieux de cantonnement. Il existe un ouvrage de 480 pages, écrit par le chapelain du 55^e régiment d'artillerie, Frederick MORSE CUTLER, qui relate l'histoire de son régiment qui séjourna en Auvergne du 11 avril au 1^{er} août 1918. Des articles ont été publiés à ce sujet dans la revue du Cercle Généalogique et Historique d'Aubière et sur le site de cette association.

Plus modestement, voici un extrait de mon propre site (google>jacques pageix>overblog-histoires et biographies) où le souvenir des américains à Beaumont est évoqué : « L'Amérique entre en guerre en 1917; le 2 avril, le Président Wilson lit sa déclaration de guerre à l'Allemagne devant le Congrès qui vote massivement en faveur de la guerre. Le 13 juin, le général Pershing débarque à Boulogne-sur-mer avec son armée (Lafayette, nous voici !...). Le 303° régiment d'artillerie, à l'automne de 1917, puis le 55° régiment d'artillerie, au printemps de 1918, viennent s'entraîner en Auvergne avant de partir pour le front; ils s'installent dans plusieurs localités voisines de Clermont-Ferrand. Le 3° bataillon du 55°

d'artillerie est logé à Beaumont. Mes arrières grands parents (leurs trois fils Pierre, Antony et Joseph sont alors au front) hébergent quatre américains. Les noms de deux d'entre-eux ont été conservés par Joseph qui échangera par la suite une correspondance assidue avec deux d'entre-eux William GOERG, de l'état de New York, et Leo CONNARY, du New Hampshire. Pour se repérer, ces soldats ont un plan de la ville. Toutes les rues sont rebaptisées: Park Avenue, Broadway, etc. Ils n'ont pas oublié d'y mentionner tous les cafés !... »

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

149-16667 Les métiers sur les fiches matricules

Le boucher qui « sait tuer » et le boulanger qui « sait cuire » sont des métiers particulièrement importants pour les militaires.

En l'absence de frigo, la viande arrivait près du front « sur pieds » et devait être abattue sur place. Un boucher sachant tuer avait donc une autre utilité que le « garçon boucher » sachant seulement découper la viande.

Il en est de même du boulanger sachant se servir d'un four par rapport avec un « garçon boulanger » dont le rôle était seulement de pétrir la pâte.

Pour l'électricien éclairagiste, il faut se souvenir que l'on est tout près de l'invention de la lampe d'éclairage, et que cette utilisation de l'électricité est très différente de celle des moteurs. J'ai un petit ouvrage du début du siècle sur le tissage dans le Velay. On voit s'installer progressivement sur la Loire et ses affluents des usines de production d'électricité qui vont alimenter, contre espèces sonnantes et trébuchantes, des « lampes de tisserand » alimentées seulement sur une partie des 24 heures, le jour seulement pour le travail. La puissance n'y est pas mentionnée, mais elle ne devait pas dépasser les 25 watts.

La nuit, l'électricité n'était pas nécessaire car on disposait des chandelles ou, mieux, des lampes à pétrole.

Incidemment, le « pétroleur » n'était-il pas tout simplement un distributeur de pétrole pour les lampes ?

Alain ROSSI (cghav-2140)

Je pense que l'électricien de lumière était en 1911 celui qui amenait et installait l'électricité chez les particuliers ou dans les rues pour l'éclairage (qui fut en fait le premier usage de l'électricité pour les particuliers.)

C'est seulement dans les années 1880 que fut inventée la lampe à incandescence et que l'on su transporter l'électricité en courant continu, puis alternatif depuis les usines de production.

Des sociétés se créèrent pour produire de l'électricité qu'il fallait aller vendre dans le voisinage en installant quelques lampes chez vos grands-parents (cela s'appelle la politique de l'offre !!)

Henri PONCHON, ex-transporteur d'électricité Je me permets de rappeler que pendant la guerre de 14-18 les « pétroleurs » étaient le surnom donné aux équipes de sapeurs spécialisés dans l'emploi des liquides enflammés et lance-flammes. C'est ainsi que dans un témoignage, celui d'Henri Goutte, ce dernier écrit :

« En 10 secondes, nous sommes désarmés. Je n'ai pas eu le temps de sortir mon browning. Aussitôt, nous sommes emmenés. Les Boches nous font franchir notre reste de tranchée et nos débris de fils de fer. Je suis dans une rage indescriptible. Mais que vois-je? Des tuyaux, et au bout de chaque tuyau, un Boche à plat ventre, dans un trou à peine ébauché, la lance sous le bras. Ce sont des

pétroleurs. Ils étaient prêts à nous envoyer des liquides enflammés et à nous rôtir comme de simples poulets. J'ai eu froid dans le dos.»

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

149-16668 Maître pointeur

Ce n'est pas un métier mais bien une distinction de l'Artillerie. Sur le bien nommé « forum 14-18 », vous trouverez la réponse à toutes vos interrogations :

« Le titre de "maître pointeur" n'est pas un grade, mais une distinction.

Les maîtres pointeurs se recrutent parmi les pointeurs, en suivant l'ordre de classement établi chaque année après les écoles à feu. Ils sont au nombre de six : leur cadre est toujours tenu au complet. Ils sont nommés par le chef de corps sur les propositions hiérarchiquement transmises par les capitaines-commandant. Ces nominations sont mises à l'ordre du régiment. Inscription en est faite sur le livret matricule et le livret individuel, tableau des services et positions diverses...

Aucun artificier ne doit figurer sur cette liste. Les maîtres pointeurs portent, sur la manche gauche de la veste ou du dolman, une grenade en laine écarlate de 25mm de largeur sur 60mm de hauteur. Ceux qui ont obtenu, dans un concours de tir, l'un des trois premiers prix, remplacent la grenade en laine par une grenade en or de même dimension.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

149-16669 Un « fils père »

J'ai le cas en Limousin d'une fille de 20 ans qui accouche en 1841. Deux jours plus tard, le père fait à la mairie la déclaration de naissance intitulée « reconnaissance » : « lequel enfant le reconnaît pour le sien naturel se réservant de le légitimer par mariage subséquent »

En marge il est écrit : « l'enfant désigné dans l'acte cicontre a été reconnu en cette mairie (31 ans plus tard) par sa mère »

... car la mère n'a pas épousé le père mais un autre homme qui a élevé cet enfant avec leurs propres enfants.

L'enfant concerné porte le nom de son père biologique puisque celui-ci l'a reconnu.

Comme quoi il n'est jamais trop tard pour bien faire et qu'il faut rappeler aux jeunes femmes non mariées d'aujourd'hui que déclarer l'enfant n'est pas suffisant : il faut le reconnaître.

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

Un autre exemple assez connu : Alexandre DUMAS fils (1824-1895) était enfant naturel de son père et d'une modeste parisienne, Catherine Laure LABAY. À sa naissance, il n'a pas été reconnu par ses parents. L'enfant était brillant, et son père a décidé brutalement de le reconnaître et l'a arraché à sa mère lorsqu'il avait sept ans sans que celle-ci puisse légalement s'y opposer. La brutalité de la séparation infligée à la mère et à l'enfant a inspiré toute l'œuvre de celui-ci.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Dans le cas que j'ai évoqué, la mère n'a jamais reconnu l'enfant. Cet enfant né à Toulon, devenu un homme, est mort dans des circonstances tragiques à Cisternes-la-Forêt en 1944, et il n'est toujours que le fils de son père. Une rue porte pourtant son nom à Toulon, il a au moins été reconnu par ses concitoyens.

Une autre précision : depuis la loi du 1^{er} juillet 2006, la mère n'a plus besoin de reconnaître un enfant naturel, dès

lors que son nom est porté sur l'acte de naissance. Ce qui n'est qu'une application du principe de droit romain « Mater semper certa est » L'identité de la mère est toujours certaine. (Wikipedia). On a quand même mis du temps depuis le droit romain jusqu'en 2006!

Annie FRIER (cghav-3065)

149 –16670 « Ex-chanoine »

Un « ex-chanoine » n'est pas forcément un prêtre jureur. Les chapitres avaient été abolis pendant la Révolution, et tous les anciens chanoines, mêmes restés à l'état ecclésiastique, s'ils n'avaient pas récupérées une fonction de curé ou autre vicaire après le Concordat, étaient forcément "ex-".

Le fonds 6 F des AD est irremplaçable.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIERES

148-16612 BÉAL-RALLIERE (63)

Antoine BEAL journalier à Augerolles, ° ca 1661, + 03.07.1745 Le Puy (Augerolles), x ca 1694 Gilberte RALLIERE (° ca 1677), + 24.04.1748 Le Puy (Augerolle) Nicole COURONNE (cghav-3603)

Le contrat de mariage entre Antoine BÉAL et Gilberte RALLIERE a été passé le 07.12.1692 chez Me BORIAS, notaire à Olmet. Cet acte est mentionné sur le registre du contrôle des actes. Les actes du contrat et du mariage sont introuvables à Olmet en raison de nombreux trous dans les archives à cette époque.

Maurice BOULIGAUD (cghav-2043)

Le couple Antoine BEAL x Gilberte RALLIERE est signalé par P. L. POUZET dans son ouvrage « *Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs* » (p. 172).

« Antoine BEAL, ° ca 1661, + 03.07.1745 Le Puy, Augerolles, journalier venu d'ailleurs, se serait établi à Augerolles par son mariage ca 1693 avec Gilberte RALLIERE (°ca 1677, + Le Puy, Augerolles 24.04.1748. » Elle est peut-être fa de + Claude, et nommée RAILLERE, RALLIERE ou de manière plus surprenante RIOUSSET ou RIOULET, lors du baptême de certains de ses enfants (ainsi que certains parrains ou marraines).

Je n'ai pas retrouvé leur mariage. Un Cm 07.12.1692 reçu BORIAS Olmet est cité sur Généanet, mais reste aussi introuvable. Il y a bien un BURIAS, à Augerolles dans la période correspondante, mais ne subsistent que des « épaves ».

En fait Antoine BEAL-BORIE, qui signe, venait de La Chambonie, paroisse de Noirétable, où il était granger (métayer). Il semble y être resté jusque vers 1716-1717, ils ont eu au moins:

- Marguerite ° La Chambonie, Noirétable 27.11.1694,
 p/m: Gabriel RAILLERE, des Eschelettes, Olmet.
 Marguerite BEAL, femme de Claude FANGET, de La Valla. (AD42 en ligne [BMS 1689-1697] p. 72/98)
- Gabriel $^{\circ}$ 22.04.1696, p/m : Gabriel RAILLERE, Jeanne FOGERE, femme du parrain. (AD42 p. 86/98)
- Guilhaume ° 07.01.1699, p/m : Guillaume RIOUSSET-RAILLERE, fs de + Claude, des Eschalettes, Olmet, Claudine RALLERE, sœur du parrain.
- Jean ° 17.06.1701 p/m : Jean RIOULET, de La Rochette, Olmet, Antoinete FAFOURNON, des Saignes.

- Antoinette ° 08.01.1704 p/m: Jean REGNAUD, de St-Didier, Toinette PONCHON.
- Gabrielle ° 12.04.1706, y + 09.1706 p/m : Annet TORNEBIZE, de St-Jean-la-Vetre, Gabrielle TORNEBIZE.
- Françoise $^{\circ}$ 06.08.1707 p/m : Jean GRANGE, Françoise PONCHON, fa de Jean.
- Antoine ° 06.07.1711 p/m : Gabriel BEAL, Françoise PONCHON, ts 2 du Chatelard.
- Anne ° 17.06.1714 p/m : Pierre PILIERE, Anne VIALLON, ts 2 d'Olmet.
- Pierre ° Le Puy, Augerolles 08.04.1717
- Claudine ° Le Puy, Augerolles 24.01.1721

Il est à noter que 3 de ces enfants se sont mariés avec des COTTEVIEILLE: Antoinette x 1729 Mathieu COTTEVIEILLE, veuf de Marguerite DESGOUTTES, mes sosas 486 et 487. Père et mère des 2 suivants; Anne et Claudine x Augerolles 11.02.1744 Pierre et Antoine COTTEVIEILLE.

Antoine BEAL est vraisemblablement fs ainé d'autre Antoine x ca 1654 Jeanne CHAMBA, *mestayers* à La Jallerie, La Chambonie, dits originaires de Bourchany, Olmet.

On leur trouve, toujours sur Noirétable, les enfants suivants:

- Antoine BEAL ° 27.05.1655 p/m : Antoine PONCHON, fs à Claude, Jeanne BOURDILHON, fa de Benoit.
- Françoise BEAL ° 15.08.1656 p/m : François CHAMBA, de Bourchany, Antoinette CHAMBA, ts d'Olmet
- Pierre BEAL ° 06.05.1658 p/m : Pierre CHAMBA, d'Olmet, Peronelle FAFOURNON, femme d'André GRANGE, du Chastelard, Noirétable.
- Jean BEAL ° 07.12.1659 p/m : Jean TORNEBIZE, du Sapet, Augerolles, Jeanne GRANGE, femme de Jean FAFOURNON, de Saignes
- Jane BEAL $^{\circ}$ 28.03.1661 p/m : Jean BEAL, fs de Jacques d'Olmet, Philiberte TREILLE, femme d'Estienne FOREST.
- Françoise BEAL ° 20.11.1662 p/m : Pierre GRANGE, de Saignes, Françoyse GRANGE, fa de Pierre du Chastelard.
- Jean BEAL ° 09.02.1667 p/m : M^{re} Jean GRANGE, prieur de la Madelaigne de La Chamba et prêtre de cette communauté, Dame Françoise VYMONT.

Si la plupart des patronymes cités sont fréquents sur Olmet et ses alentours, il sera difficile de remonter plus amont au vu de l'indigence des sources.

François CHALAMAUD (cghav-2996) 148-16661 TEYSSOT-VALENTIN (63)

Estienne TEYSSOT, fs de + Jean et Elisabeth ROYET de Calemard, x Saillant le 10.09.1748 Françoise VALENTIN, fa Barthelemy et Anne JOUVET d'Usson 42138.

Annie MALHIERE (cghav-2037)

149-16677 BRASSIER-BAPT (63)

x à St-Genès-Champespe le 03.01.1761 de Antoine BRASSIER de St-Anastaise avec Françoise BAPT (en principe de St-G.-Champespe, parfois BAP), parents non cités. Source Geneabank (Relevé C. de Vriendt)

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964) Le couple BRASSIER-BAPT a eu 5 enfants nés le 26.03.1762 ; 20.10.1763 ; 10.02.1765 ; 18.06.1768 et 12.02.1770. Françoise BAPT + 13.02.1770 à SaintAnastaise (Anglard). Je n'ai pas trouvé le décès d'Antoine BRASSIER (ap. 1789) ni un éventuel remariage.

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

149-16683 FAVIER (63)

- 1- Claude FAVIER, papetier à Ambert, puis St-Marcellinen-Forez, ° ca 1750 Ambert (la Ribeyre), + 07/11/1784 St-Marcellin-en-Forez 42, x 20.10.1772 Ambert avec Marianne TIXIER (NB: Il faudrait confirmer que le décès à St-Marcellin-en-Forez est bien le sien.)
- 2- Pierre FAVIER, $^{\circ}$ 14.04.1726 St Martin des Olmes, $^{+}$ en 1755, x 08.06.1745 Ambert
- 3- Anne FOURNETON, ° ca 1723 Ambert, + ca 09/1773 Ambert (la Ribeyre), **x2** Chapelle-de-Noirat 08.07.1755 Benoît VIMAL, **x3** Ambert 27.01.1761 Pierre LEBON
- 4- Pierre FAVIER, papetier à Longechaud (Ambert), puis à Tence (43), ° 26.04.1699 St-Didier-en-Velay, + 09.11.1761 Tence, **x2** Ambert 20.07.1734 Suzanne JOUBERT

(**x1** Ambert 07.09.1723)

- 5- Anne-Marie DANDRIEUX, + 14.04.1726 St-Martindes-Olmes
- 6- Claude FOURNETON, $^{\circ}$ ca 1690 Ambert (Ribeyre), v x 03.02.1722
- 7- Elisabeth SAUVADE, ° 23.08.1692 Ambert
- 8- Pierre FAVIER, marchand de papier à Tence, ° ca 1674, + 15.10.1742 Tence (43), x St-Martin-des-Olmes 14.06.1698
- 9- Anne VISSEYRIAS, ° 10.09.1675 St-Martin-des-Olmes, + 07.02.1759 Tence (43)
- 10- Pierre DANDRIEUX, ° ca 1675, x Ambert 22.06.1699 11- Anne-Marie CHEBANES, ° ca 1680
- 12- Claude FOURNETON, ° ca 1655, + av.1729 Ambert (Valeyre), x Ambert 13.02.1680
- 13- Anne GOUNY, ° ca 1660, + ap1728 Ambert (Valeyre) 14- Antoine SAUVADE jeune, papetier de Richard en 1705, ° 06.01.1655 Ambert (Vimal), + 24.02.1710 Ambert (Richard), x Ambert 04.03.1680
- 15- Benoite DEGEORGES, ° 19.10.1664 Ambert, y + 27.09.1709 (Richard)
- 16- Antoine FAVIER xx 27.10.1710 Grandrif avec JARSAILLON Damiane, x av.1674
- 17- Marie ROCHE, + av. 10/1710 Grandrif
- 18- Benoit VISSEYRIAS, ° ca 1650, + 21.08.1728 Tence, x av.1675
- 19- Antoinette CHASTAIN, ° ca 1648, + 01.11.1714 St-Martin-des-Olmes
- 20- Pierre DANDRIEUX , ° 17.09.1636 Ambert, y + 25.12.1693, x ca 1657
- 21- Damiane ROUX
- 22- Benoit CHEBANES, ° ca 1635 Marsac?, + ap.06/1699 Marsac, x Marsac 30.08.1661
- 23- Antoinette GOURGOUILHON , ° ca 1640 Chaumontle-Bourg
- 24- Jean FOURNETON, + ap 02/1680 Ambert
- 26- Antoine GOUNY, + ap. 02/1680 Ambert
- 28- Jacques SAUVADE, maître papetier de Vymal, (Ambert), puis de la Combe de Bas, ° ca 1608 St-Martindes-Olmes, + 26.12.1690 Ambert, x Ambert 07.1634, (cm 24.01.1634 Ambert Me Gladel)

- 29- Claudine VIMAL, ° 26.01.1619 Ambert (Vimal), y + 29.10.1696 (Petit Vimal)
- 30- Jean DEGEORGES, ° 07.10.1631, + 23.05.1694 Ambert, x Ambert av 1664?
- 31- Anne PORTAL
- 40- Benoit DANDRIEUX , x Ambert 14.04.1633, (cm Me Gladel)
- 41- Jeanne JARSAILLON, ° 22.06.1605 Ambert
- 56- Jehan SAUVADE, laboureur à Duret (St-Martin d.O), $^{\circ}$ ca 1565, + 14.01.1653 St-Martin-des-Olmes, x av.1598
- 57- Benoîte OLLIER, ° ca 1575
- 58- Benoît VIMAL (jeune), papetier à Vimal, à la Forie, au Prat en 1634, ° ca 1590 Ambert ?, + av.10.1647 Job ?, x Ambert 05.1618, (cm 27.04.1618 Ambert Me Gladel)
- 59- Marthe THIOLIERES, ° ca 1600
- 60- François DEGEORGES, ° 27.08.1604 Ambert ?
- 61- Françoise SAUVAGEON
- 82- Antoine JARSAILLON, x av.1605
- 83- Antoinette RICHARD
- 112- Mathieu SAUVADE aîné, laboureur à Duret, ° ca 1520 St-Martin-des-Olmes, y + av.1569
- 114- Guillaume, OLLIER, ° ca 1540
- 116- Antoine VIMAL, $^{\circ}$ ca 1552 Ambert ?, + ap.1618, x ca 1585
- 117- Damiane VOLDOIRE, ° 12.11.1570 Valcivières
- 118- Jacques THIOLIERES, papetier à Valeyre (Ambert), ° ca 1570, + ap1618 Ambert ?
- 120- Jean DEGEORGES, x (cm 29.10.1600 Ambert Me Gladel)
- 121- Damiane GLADEL
- 122- Damien SAUVAGEON,
- 123- Jeanne CHATARD
- 224- Annet SAUVADE, ° ca 1490 St-Martin-des-Olmes,
- 225- Antonia FOURNET
- 232- Anthoine de VYMAL, papetier, $^{\circ}$ ca 1502 Ambert (Vimal), x ca 1535
- 233- Yzabel N..., ° ca 1515, + ap. 10/1570
- 234- Antoine VOLDOIRE
- 240- Jean DEGEORGES, x ca 1570
- 241- Catherine BOURCHON
- 242- Guillaume GLADEL, x ca 1575
- 243- Damiane DUPUY
- 464- Benoid de VYMAL ° ca 1470 Ambert (Vimal), + av.1539
- 928- Benoist de VYMAL, ° ca 1440 Ambert

Nicole BIENVENU (cghav-1047)

149-16690 ISSARTIER (63)

Benoîte ISSARTIER, de St Just de Baffie, x en 1626 à Marsac (pas de jour, pas de mois) Antoine CONVERS de Rouville, fils de Damien CONVERS et d'Isabelle COURSE, + ca 1645-1646.

Les registres gardent trace des baptêmes de deux de ses sœurs cadettes nées à Rouville :

- Anne, le 09.07.1615, parrain Jean FERRAND, marraine Anne DEGEORGES,
- Catherine, le 24.11.1620, parrain Jean MALOUVET, marraine Catherine CONVERS

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Benoîte, qui est aussi mon ancêtre, est décédée le 9 octobre 1690 et enterrée le dix et non le 20. Je n'ai pas d'autres renseignements sur elle.

Christiane THOMAS-LEGER (cghav 3915) 149-16701 PICHON-de VAUCHAUSSADE (63)

Mes collègues de « La bande des JALLOT » ont travaillé sur les VAUCHAUSSADE. Je cite leurs travaux.

Même si cette famille des Combrailles était prolifique et si l'acte de mariage manque, la généalogie de Marie de VAUCHAUSSADE peut être remontée, car il n'existait qu'une seule branche en Haute-Auvergne.

- 1. Marie Hyppolite de VAUCHAUSSADE, ° ca 1696, + 10.01.1739 à la Mayrand à ca 43 ans, **x1** Claude de BRUN, écuyer, sieur du Bosnoir (Bois-Noir) et **x2** Antoine PICHON
- 1.bis.Marie Antoinette de VAUCHAUSSADE, $^{\circ}$ ca 1711, + 14.01.1774 à la Mayrand à ca 63 ans, x Pierre PICHON, marchand
- 2. Jean de VAUCHAUSSADE, sr de Marimont, ° ca 1661, cité avec son père et ses 4 frères aînés dans la maintenue de noblesse de 1667, appelé au ban en 1689 et 1693, x cm 21.09.1686
- 3. Antoinette GROSSEAL,
- 4. Denis de VAUCHAUSSADE, ° ca 1614, sr d'Ozegaux ou des Égaux, habitant Bressoles, paroisse de Marchastel, maintenu dans sa noblesse 02.04.1667, appelé au ban en 1674, x cm 10.07.1651
- 5. Françoise ROCHE, demeurant au village de Bressoles, paroisse de Marchastel.
- 6. Philippe GROSSEAL, écuyer, sr du Breuil, + av. 1686
- 7. Delle Catherine GUDRIN, + ap.1686.
- 8. Antoine de VAUCHAUSSADE, écuyer, sr du Cheix et d'Ozegaux ou des Égaux, + tué en 1640 au siège de Turin, x cm 26.11.1604
- 9. Marie d'ARNAC
- 10. Jacques ROCHE
- 11. Marguerite d'AUZELLE
- 16. Gilbert de VAUCHAUSSADE, écuyer, sr du Cheix, + ap. 1604 x cm 19.01.1561
- 17. Anne de CHAVAGNAT, + ap. 1591
- 32. Jacques de VAUCHAUSSADE,° ca 1506 (?), écuyer, sr du Cheix par achat du 01.03.1566, x cm 25.05.1520
- 33. Hélène de DOUHET
- 34. François de CHAVAGNAT, écuyer, sr de Montgour
- 64. Antoine de VAUCHAUSSADE, écuyer, sr de Vauchaussade et de Segondat, + av. 1552, x cm 01.09.1504
- 65. Jeanne de la MARCHE

Les VAUCHAUSSADE sont une famille bretonne établie dans la Marche au XIV^e siècle.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

149-16705 RODDE (63)

Curieusement et bien tristement, l'acte de naissance de Jean (DE)RODE succède immédiatement à l'acte de décès de son père, + Narbonne, Olliergues 16.03.1713 âgé d'entour 40 ans.

Jean RODE, $^{\circ}$ Narbonne, Olliergues 18.03.1713, fs de $^{+}$ Jean et Marie LHOSTE, p/m : Jean DE BADAUD, Marie LHOSTE.

François CHALAMAUD (cghav-2996) 149-16710 VACHER-VIALLIS (63)

Mon ancêtre 512 est Marc VACHER , fils de Claude (je n'avais pas le nom de son épouse) x 19-10-1696 à Chaméane avec Anne BESSET

Je n'ai pas d'autre renseignement.

Pierre VACHER (cghav-1255)

149-16711 VALON-SAVIGNAT (63)

Le mariage Durand VALON - Anne SAVIGNAT est même avant 1741, car je trouve les naissances suivantes à Roches Charles : Jacques VALON le 23.01.1741, François le 23.03.1743, Antoine le 06.01.1747, Antoine le 10.05.1749, Françoise le 02.09.1752, Michel le 21.01.1755, François le 29/.04.1758

Durand VALON est $^{\circ}$ 01.09.1709 à Chassagne, fs Jean et Catherine GIROIT.

Au mariage d'Antoine VALON x Marie LANDIER, il est dit décédé.

Anne SAVIGNAT est dite parfois Anne CHARROIN SAVIGNAT

Monique VEDRINE (cghav-3357)

Sur GeneaBank : mariage le 11.01.1735 à Roche-Charles de Durand VALON, originaire de Chassagne avec Anne SAVIGNAT, parents non cités

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964)

149-16712 VAURE (63)

- **I-** Gilbert VAURE, ° Saint-Quentin-sur-Sauxillanges, x Sauxillanges ca 1725 Antoinette POUMEL.
- **I-A-** Antoine VAURE x Sauxillanges 02.10.1742 Jeanne ESBELIN (° 24.05.1719 Saint-Étienne-sur-Usson, + 13.10.1796 Saint-Quentin-sur-Sauxillanges)
- **I-A-1** Claude VAURE, (° ca 1753, + 01.08.1828 Sauxillanges) x Sauxillanges 22.09.1778 Marie SAUVADET ° ca 1753)
- I-A-1-a Jeanne VAURE, ° 27.02.1784 Sauxillanges I-A-1-b Anne VAURE, ° 07.09.1793 Sauxillanges
- **I-A-2** Antoinette VAURE, x Vernet-la-Varenne 12.09.1769 Antoine COUDEYRETTE (+ 5.12.1798)
- I-A-2-a Pierre COUDEYRETTE (° 08.04.1788 Vernet-la-Varenne, y + 20.10.1826), y x 01.09.1812 Marie RODIER (y ° 01.04.1786, y + 02.06.1846), dont
 - Marie COUDEYRETTE Marie (° 18.05. 1821 Vernet-la-Varenne, y + 15.02.1871
 - Catherine COUDEYRETTE (° 23.06.1825 Vernet-la-Varenne (63), y x 24.11.1853 Sébastien POUYET (y ° 18.06.1824)
- **I-A-3** Jeanne VAURE (° ca 1762) x Sauxillanges 06.09.1785 Pierre FOUILLOUX (° ca 1761)

I-A-4 Antoine VAURE (° 15.06.1763 Sauxillanges, +11.09.1827 Échandelys) x Echandelys 27.09.1785 Marie VERVET y ° 03.11.1765, y + 05.10.1834

I-A-4-a Antoine VAURE, ° 01.09.1786 Échandelys,

<u>I-A-4-b</u> Anne VAURE, ° 04.04.1793 Échandelys, y x 16.11.1818 Simond FAUGÈRE dit Jean (° 18.09.1792 Vernet-la-Varenne.

<u>I-A-4-c</u> Pierre Marie VAURE (° 02.02.1797 Échandelys, + 18.09.1850 Saint-Amant-Roche-Savine, SARS) y x 04.06.1832 Marie Anne BOURG (y° 24.10.1810, y + 02.05.1882) dont :

- Marie VAURE, °19.03.1833 SARS, y + 02.09.1834
- Jean François VAURE, y ° 09.04.1835,
- Jean Marie Antoine VAURE,, y ° 26.09.1837, y + 25.11.1839
- Jeanne Benoite VAURE, y ° 20.05.1840,
- Louis Antoine VAURE, y ° 10.10.1842, y + 22.03.1843
- Gaspard Annet, Antoine VAURE, y ° 06.06. 1844, y x 10.06.1874 Anne BONNEFOY (° 03.01.1856 Ambert°, dont 5 enfants ° St-Amant-R-S :

Jules Marie Alphonse (° 10.07.1875, y + 02.12.1892); Eugénie (° 17.03.1877, y + 10.05.1877); Eugène (° 10.12.1879, y + 21.09.1944, x 22.10.1910 Chambon-sur-Dolore Antoinette MOUTET (y ° 06.04.1889, + 24.12.1941 SARS); Marie Thérèse (° 24.09.1882, + 15.03.1905 Clermont-Ferrand)

- Jules Marie Alphonse VAURE, ° 01.07.1846 SARS, y + 14.07.1846,
- Eugénie VAURE, x av. 1882 Jean RAYMOND

<u>I-A-4-d</u> Anne VAURE, ° 22.01.1799 Échandelys, + 26.04.1861 St-Amant-R-S. x Echandelys 27.09.1819 Pierre CHABROLLES (° 24.10.1796 Fournols, + 18.08.1860 St-Amant-R-S), dont :

- Pierre CHABROLLES Pierre ° 05.04.1822 SARS
- Jean CHABROLLES, ° ca 1825
- Antoine Pierre CHABROLLES, °23.10.1827 SARS, y
 + 12.06.1828
- Barthélémy CHABROLLES, y ° 15.04.1829,
 - **x1** St-Chamont 24.04.1855 Claudine BROUSSE (° 18.03.1839 La Chapelle-Agnon, + 18.10.1865 St-Chamond) dont Jean Annet ° 05.03.1861 et Pierrette ° 07.10.1865.
- **x2** St-Chamond 25.07.1866 Véronique SALICHON ° 07.03.1833 St-Didier-en-Seauve.
- Marie CHABROLLES, ° 30.04.1831 SARS, y x 22.12.1886 Damien CAIGNOL (x Véronique SALICHON) ° 07.03.1833 Saint-Didier-en-Seauve (43)
- Antoinette CHABROLLES° 14.02.1843 SARS,
 + 20.07.1893, x St-Chamond 19.02.1869 Jean-Claude CLAUSTRE °23.11.1841 Bertignat

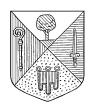
Arlette PACROS (cghav-2478)

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand



Internet: http://www.cghav.org - Forum: http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav

Conseil d'Administration 2013-2014: Mmes Christiane BELLIER – Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (Vice-Présidente) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (Secrétaire) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Yves GLADEL (Président d'Honneur) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (Trésorier et Vice-Président d'Honneur) – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Henri PONCHON (Vice-Président) – Alain ROSSI (Président).

Membres Fondateurs:

Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- <u>Générales, Adhésions, Renouvellements</u> : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
- 16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : <u>rossi.cghav@orange.fr</u> ,

 Ouestions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;

14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel: barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- <u>Commandes</u> de tables de mariages, baptêmes et sépultures et bulletins anciens :
 - M. Robert LÉOTOING, Tél.: 01 6903 5509: 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron,.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 01 4626 4114,

5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel: henri.ponchon@wanadoo.fr,

Rappel: tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

<u>Internet</u>: Site Internet: http://www.cghav.org
 Contact général par le site: « Contactez-nous »

Forum: http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav (modérateur M. Jean François CROHAS, (jfcrohas1@orange.fr)

<u>Nimègue</u> : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr

Puv de Dôme: Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel: cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (ouvertures dans « Avis Importants »)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, <u>barthelemyjpmc@wanadoo.fr</u> ; Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : j.n.bienvenu@wanadoo.fr

Cantal: M. Jean Marc DAUDANS, Tél.: 01 4760 0531; Courriel: cpamtil@club-internet.fr

Groupes d'échanges : Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier: Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne: Mme Christine EMERY-DI BELLA,

5 rue de l'Hôtel de Ville, 63350 Maringues, Courriel : <u>mumchris63@yahoo.fr</u>

Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : <u>jean-marc.fayolle@dbmail.com</u> Mme Brigitte LACROIX, Tél.: 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque: 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél.: 04 4296 3221; Courriel: jacqueline.briffe@wanadoo.fr;

Correspondant (Provence-Est): M. Jean-Claude FAYET,

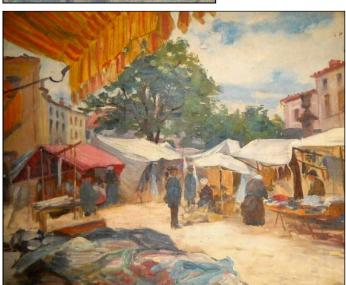
10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, Tél.: 04 9354 2398; Courriel: fayet.j-c@wanadoo.fr.

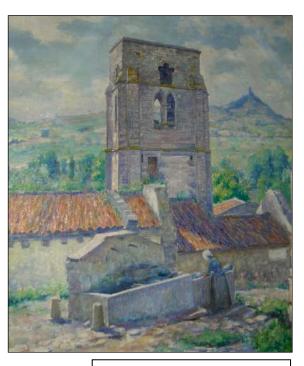
Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.cghav@orange.fr)

André Eugène COSTILHES, peintre originaire de Cunlhat (1865-1940)



André Eugène COSTILHES - Autoportrait



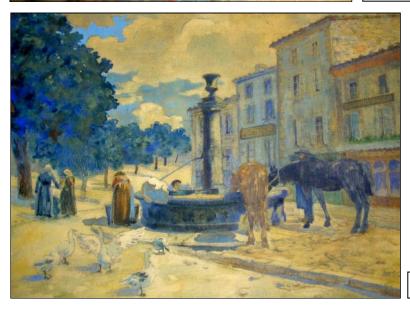


Notre-Dame de la Rivière (Beaumont)

Clichés reproduits avec l'aimable autorisation de Jacques André COSTILHES

(à partir du site www.ae.costilhes.fr)

Le marché à Cunlhat





Louis IMBERDIS (1869-1949) (sanguine - collection privée)

Fontaine à Cunlhat

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI 16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI: 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

CPPAP: 0916 G 85293

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, août et novembre N° 149 - août 2014 (3^{e} trimestre)